

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

## A la conférence des pays non-alignés de La Havane Tito remet l'église au milieu du village



Le maréchal Tito durant son discours historique. (Bélino AP)

Le maréchal Tito, qui peut être considéré comme le « père » du non-alignement, a invité hier les pays du tiers monde à ne pas prendre parti dans les conflits entre les super-puissances et à éviter également les querelles à l'intérieur de leur mouvement.

Au cours de la deuxième journée de la conférence des pays non-alignés, le chef de l'Etat yougoslave a souligné dans son intervention que la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui se trouve actuellement « dans un état de grave stagnation », doit concerner tous les pays et non pas seulement les deux « super-grands ».

Devant quelque 1400 délégués rassemblés dans le nouveau Palais des congrès de La Havane, le vieux maréchal (il est âgé de 87 ans) a déclaré qu'il avait entrepris « cet épuisant voyage » pour sauvegarder

► Suite en dernière page

## Bonn opposé à une force atomique européenne

Le rapport annuel du ministère de la Défense ouest-allemand sur la sécurité nationale, publié hier, rejette l'idée d'une force nucléaire européenne et souligne que la protection militaire américaine demeure « indispensable ». « Le gouvernement fédéral d'aucune manière ne poursuit l'objectif de créer une force nucléaire européenne », déclare ce rapport.

### UNE RÉPONSE A CERTAINS FRANÇAIS

« L'Europe occidentale a besoin de la protection de la puissance mondiale et maritime des Etats-Unis et des forces armées américaines pour la défense avancée de l'Europe », ajoute ce rapport dont les termes semblent répondre directement à ceux qui en France — M. Alexandre Sanguinetti et le général Buis dans leur entretien avec « Le Nouvel Observateur » notamment —

ont proposé la mise au point d'une force nucléaire franco-allemande.

Les partisans d'une telle force pensent qu'elle est nécessaire en raison du fait qu'on ne pourrait compter sur l'engagement des Etats-Unis à défendre l'Europe. Certains voient également dans la participation allemande à une telle force un moyen de financer en partie la coûteuse force nucléaire française.

► Suite en dernière page

## Pour la 12<sup>e</sup> fois L'éventreur du Yorkshire a frappé

Comme il l'avait promis, l'éventreur du Yorkshire a frappé pour la 12<sup>e</sup> fois.

La police, qui le traque depuis près de quatre ans, a annoncé hier qu'une femme a été retrouvée poignardée lundi et que son corps porte les marques de couteau laissées habituellement par le maniaque.

La victime, Barbara Jane Leach, une étudiante de 20 ans, a été découverte dans la cour d'une maison dans le quartier chaud de Bradford lundi après-midi. Dans un message enregistré qu'il avait adressé en juin dernier à la police, l'éventreur avait annoncé qu'il frapperait de nouveau en septembre ou octobre.

► Suite en dernière page

## Le chancelier Schmidt à Budapest



Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt est arrivé à Budapest hier matin, pour effectuer une visite officielle de trois jours en Hongrie. Notre béliño AP le montre en compagnie de M. Janos Kadar, chef du Parti communiste hongrois.

### OPINION

## Titan l'énigmatique

Ultime plongeon dans l'infini spatial : soumis à une formidable accélération, passant de 37.000 à 114.000 kilomètres à l'heure, la sonde automatique américaine Pioneer 11 s'est arrachée à l'attraction saturnienne pour aller se perdre dans l'éternité...

Après avoir fidèlement rempli la mission qui était attachée à son nom de baptême. Celle d'être un pionnier de l'espace. Une mission dont l'avant-dernier acte a consisté à s'approcher pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique à quelque 22.000 kilomètres seulement de la couche nuageuse qui entoure Saturne, la sixième planète du système solaire, connue depuis l'Antiquité déjà.

Sur cette trajectoire, Pioneer 11 a croisé au large des anneaux formés d'amas de blocs de glace sales ceinturant la planète, survolés en une seule seconde sur leur frange peu épaisse.

On l'a appris depuis, Saturne est une planète plutôt discorde, de couleur jaune couronnée de pôles bleus, un monde fluide dépourvu de sol. Une étoile ratée comme Jupiter, peut-être plus froide encore avec un cinquantaine de milliers de degrés en son noyau, mais moins de 190 degrés en surface, à la partie supérieure des nuages.

L'analyse des photographies permettra aux savants d'être renseignés sur les cyclones, les ouragans, les formations qui pour confirmer ce que les astronomes présument déjà quant à leur aspect général, n'en apporteront pas moins une importante contribution dans la compréhension de la dynamique des étoiles. Sans parler des renseignements sur la taille et la nature des blocs de glace des anneaux...

Dernier acte : le rendez-vous avec les satellites de Saturne (Dioné, puis Mimas, avaient été « visités » auparavant), Tethys, Ancecladus, Rhéa et enfin Titan, tout en continuant à prendre des photos de Saturne.

Titan énigmatique lune saturnienne, presque une planète avec son diamètre de 5800 kilomètres, son atmosphère assez épaisse, un sol avec peut-être, à sa surface, des composés organiques et, à la limite, la présence de formes de vie primitive, selon certaines thèses.

Roland CARRERA

On a pu lire hier que la sonde américaine avait manqué son rendez-vous avec Titan, à cause d'un nuage rougeâtre chargé de particules brillantes...

Certes, le monde savant a été déçu; mais il faut bien s'entendre: on attendait de Pioneer 11 trois photos de Titan. Il en a envoyé cinq... Recueillies d'une distance de 350.000 kilomètres! C'est-à-dire laissant apparaître des détails qui ne sont pas plus petits que 100 kilomètres! Cela, on le savait d'avance. La sonde n'avait pas d'autres missions que ces prises de vues lointaines et surtout la préparation du programme de Voyager I, qui passera lui, en novembre de l'an prochain, à moins de 4000 kilomètres de ce monde inconnu.

Vie ou pas? Le rôle de Pioneer n'était pas de le déterminer. Titan qui se présente comme une collection de taches et dont les vues confirment la présence d'une couche d'aérosol probablement due, comme son atmosphère, à une activité volcanique, riche en méthane, a une température probable au sol de moins 100 à moins 200 degrés. Cela signifie que la vie y est hypothétique en tous cas différente que celles que nous connaissons.

Cependant, la fantastique variété des expressions biologiques terrestres correspond à une seule et même formule identifiée à l'intérieur de chaque cellule animale ou végétale. Le prodigieux intérêt qu'il y aurait à découvrir une vie extra-terrestre réside précisément dans l'observation d'une formule analogue ou non. Titan reste pratiquement le dernier espoir d'activité biologique (dans l'état actuel de nos connaissances) au sein du système solaire. A défaut, il faudra se tourner vers d'autres systèmes. En attendant nos engins ne nous en fournissent pas la ressource... et il ne nous reste que l'événement d'éventuelles civilisations, de notre galaxie pour commencer, grâce aux récents programmes systématiquement conçus et inaugurés par les Soviétiques comme par les Américains, lesquels demeurent persuadés que nous ne sommes pas seuls, perdus dans l'infini spatial.

## M. Sadate accueilli chaleureusement en Israël

— par A. MAX —

Les habitants de Haïfa ont réservé un accueil chaleureux hier au président égyptien Anouar el Sadate venu effectuer sa troisième visite en Israël.

Le rais, dans ses discours, a donné le ton de cette visite et de ses entretiens avec le premier ministre israélien Menachem Begin en l'appelant « mon ami ».

« Maintenant je connais le premier ministre Begin et je pense pouvoir faire affaire avec lui », a-t-il ajouté.

Des dizaines de milliers d'enfants des écoles bordaient l'itinéraire qu'il a emprunté du port au palace construit sur le Mont-Carmel où il est l'hôte de la municipalité. Aux fenêtres des bureaux, sur les terrasses, les Israéliens étaient nombreux pour l'apercevoir. Des ballons et des colombes ont été lâchés en signe de paix.

### MESURES DE SÉCURITÉ

C'est escorté par des navires de guerre israéliens et égyptiens, que son yacht « Horreya » a accosté dans le port, survolé par des avions Kfir de l'armée israélienne. Une fanfare de l'armée israélienne l'a accueilli en musique, tandis que des élèves officiers de la marine israélienne en uniforme blanc se tenaient de part et d'autre d'un tapis rouge déroulé jusqu'au pied de la passerelle.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises, Haïfa n'étant qu'à

une trentaine de kilomètres seulement de la frontière libanaise. Les rues étaient décorées de drapeaux des deux pays. Un double cordon de policiers protégeait le cortège officiel tout au long de l'itinéraire menant des quais au palace du Mont-Carmel, à 300 mètres au-dessus du port.

Pour la première fois, le président Sadate s'est fait accompagner de son épouse, Djihan. Ils ont été accueillis par M. Begin et par le président de l'Etat d'Israël, M. Yitzhak Navon.



M. et Mme Sadate à Haïfa. (Bélino AP)

### UN MAILLON SUPPLÉMENTAIRE

« Vos navires sont ancrés dans un port ami », a déclaré le président Navon à son hôte. Il a qualifié la visite de M. Sadate de « maillon supplémentaire dans la chaîne d'or de la paix », et exprimé l'espoir que les entretiens Sadate - Begin « feront disparaître les obstacles qui subsistent encore sur la voie de la paix ».

« Nous devons consolider les gains que nous avons acquis sur la voie de la paix », lui a répondu M. Sadate, avant d'affirmer que l'Égypte se sent fortement engagée à résoudre le problème « du peuple palestinien... un engagement moral auquel nous resterons fidèles en toutes circonstances ».

► Suite en dernière page

### COMMISSION ROMANDE DU SIMPLON A NEUCHÂTEL

Une ligne vitale pour l'économie romande

Lire en page 7

### AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Fin du débat « jurassien »

Lire en page 9

### PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Eviter le coup du double non

Le Marché commun financera-t-il les routes suisses ?

Lire en page 11





### Pensée

Le devoir est la nécessité d'accomplir une action par respect pour la loi morale.

E. Kant

### Pour madame

#### Un menu

Ragoût d'agneau au curry  
Flageolets  
Salade de fruits frais

#### RAGOUT D'AGNEAU AU CURRY

600 g. d'épaule d'agneau coupée en dés; 2 cuillères à soupe de beurre fondu; 1 oignon et une gousse d'ail; 1 cuillère à soupe de farine; 1 cuillère à soupe de poudre de curry; 3 dl de bouillon; 1 cuillère à thé de flocons de noix de coco; le jus d'un demi citron; 1 pomme; 2 bananes; 70 g. de raisins secs; sel et poivre.

Bien rôtir la viande dans le corps gras; ajouter l'oignon haché et l'ail écrasé et les faire revenir légèrement. Saupoudrer de farine et de poudre de curry et étuver le tout pendant 1 à 2 minutes. Mouiller avec le bouillon et cuire à petit feu environ 1 heure. Ajouter ensuite les flocons de noix de coco, le jus de citron, la pomme coupée en tranches, les rondelles de bananes et les raisins secs. Laisser cuire encore 30 minutes.

Rectifier l'assaisonnement.

### Ethnies de langue française à Delémont

## Enfin vint Michel Jobert...

Lorsqu'il annonça au peuple français la mort du géant que fut le général de Gaulle, le président Pompidou s'écria: — La France est veuve!

A la cinquième conférence des communautés ethniques de langue française, Suisse romande et Jura, Vallée d'Aoste, Wallonie belge, Québec, Accadie, et même une députation romanche, et, pour la première fois couronnée de la présence française, jusqu'ici très prudente à l'égard de ses « nationaux de langue », qui se tenait, nous en avons parlé, à Delémont, mercredi et jeudi derniers, le grand thème fut la détresse des minorités. Partout, semble-t-il, nous sommes minoritaires: les Wallons par rapport aux Flamands (qui n'ont pas toujours été majorités), les Québécois devant la surpopulation anglophone d'Amérique du Nord, les Valdôtains en Italie, et la France elle-même dans la vaste langue anglaise. On se souvient qu'en effet, lorsque l'Organisation des Nations Unies décida des langues officielles utilisées à l'ONU, le français ne passa qu'à une voix de majorité. Bien. La France, finalement, obtint à notre langue le droit de cité universel. Elle le mérite d'ailleurs, et peut-être serait-il bon et raisonnable qu'elle redevint, comme au 18<sup>e</sup> siècle, la langue claire et rigoureuse de la diplomatie, en tout cas européenne. Mais le maître à penser du Rassemblement jurassien, lui, s'écria:

— Sans la France, nous sommes tous orphelins, et nous ne saurions être nous-mêmes.

Qu'en pensent les Bretons, les Alsaciens, les Occitans, les Basques, les Catalans de France? En fait, nous devons maintenir notre parler français, le défendre avec bec et ongles, mais affirmer également notre parfaite égalité avec la France: elle nous donne certes un exemple, que nous suivons sur le plan du langage, pas forcément ailleurs. N'oublions pas non plus que le français est la seule langue à avoir été unifiée dès le 17<sup>e</sup> siècle, qu'il y a un moule commun à toutes les provinces, auquel nous avons à nous plier, ce qui ne va pas sans nous faire perdre, à nous (et d'ailleurs aux provinces françaises) une partie de cette identité que l'on a si agressivement revendiquée à Delémont.

En particulier (c'est drôle) le délégué romand, M. Eric Berthoud, de l'Association romande pour l'unité francophone, a carrément dit que nous étions des Français d'appartenance politique à l'Etat, ou plutôt à une confédération suisse entièrement dominée par l'autre Suisse, germanique celle-là. Tenons-nous bien...

#### « LES SILENCES ET LES VOIX »

C'est sous ce titre en apparence mystérieux que parlait l'ancien ministre des Affaires étrangères français Michel Jobert, devenu président du Mouvement des démocrates. L'influence qu'il a exercée durant un an — 73-74 — au Quai d'Orsay et dans le monde démontre qu'il possède une intelligence supérieure, une vision globale éblouissante des choses, une puissance singulière de synthèse, et enfin une inébranlable fermeté. Ayant fait l'honneur de sa présence à cette 5<sup>e</sup> Conférence de la communauté des ethnies de langue française, il en eut tout le lustre et son langage trancha non par le fond de sa pensée mais par la forme de son discours. Il parle avec autant de netteté que de calme, il articule son exposé — non écrit — sur une conviction et une énergie profondes. Pas d'hésitation: de la réflexion sur un sujet qu'il connaît certes parfaitement, qu'il entend surtout manier à la française, mais intelligemment, peu doué, dit-il, pour prêcher dans le désert. « Certes, nous pouvons être seul, ou quelques-uns, à avoir raison, mais cela ne peut durer ».

Il traite de tous les problèmes: les deux premiers grands silences sont ceux du traité de Vienne de 1815, qui créait « la sainte alliance des rois contre les peuples », celui d'Helsinki sur les droits de l'homme, consacrant les conquêtes soviétiques et leur rigoureux totalitarisme. Car — autre silence — celui de deux grands empires qui ne s'occupent que d'eux et appellent dédaigneusement (abusivement utilisée) le « modus vivendi » établi à deux, sans autre souci de l'opinion d'autrui. Le silence pesant, bien que l'on en parle à satiété, sur les relations entre nations riches et nanties et pays pauvres, du tiers et du quart-monde. Silence enfin sur la monnaie et qui la manipule, etc., etc. On pourrait en effet multiplier les exemples. Silence au Cambodge, en Erythrée, total dans l'information à l'Est, portes entrouvertes sur ce point en Occident (monopole de la radio-tv. en France et en Suisse par exemple). Bref, on parle tout le temps mais on se tait beaucoup sur l'essentiel. Silence des idéologies, qui ont échoué à donner à l'homme sa juste place dans le monde d'aujourd'hui, poursuivi par la volonté de puissance, l'anarchie de l'organisation socio-économique, l'inégalité non seulement des pays et des hommes, mais entre hommes et femmes, des chances conférées à ceux qui naissent ici ou ailleurs. Tableau ferme mais pondéré, implacable sans doute, et pourtant exact. Qu'y faire?

#### REVENONS AU LANGAGE

La France a la chance de posséder une langue universelle; elle l'était plus

encore au 18<sup>e</sup>, certes, mais l'est demeurée aujourd'hui. Ne croyez pas que l'anglais, qui domine certes le monde grâce aux Etats-Unis et à la formidable influence de ses sciences, de sa technique et de ses littératures, de sa culture en un mot, ne connaisse pas de difficultés. Mais l'important est de savoir ce que l'on veut d'abord, ce que l'on peut ensuite. Michel Jobert eût presque pu paraphraser le titre du livre de Denis de Rougemont: « L'avenir est notre affaire et notre « à faire ». Ne confondons pas non plus « ethnie française » et « francophonie » (il existe de nombreuses institutions s'efforçant de maintenir l'usage de notre langue dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique ancienne colonies françaises et conjointement dans des pays favorables à cette pénétration — Pologne, Roumanie, etc.): la définition du terme francophonie est simple, ceux qui parlent originellement le français; le sens du mot (et de la chose) ethnie est beaucoup plus malaisé. Il ne suffit pas de parler le français pour être de la même ethnie. Ou bien la Suisse, même romande, est formée de plusieurs ethnies, ou bien ce mot ne veut rien dire, en tout cas pour nous. Là aussi, le Jura en est la preuve.

Mais pour Michel Jobert, la défense et l'illustration de la langue française a deux significations profondes et autres que linguistique: l'un que nous appellerons de politique extérieure, l'autre de politique intérieure, le français est éminemment utile au monde. Langue policée à l'extrême, unitaire nous l'avons dit, polie par les siècles, elle a son génie propre, et celui-ci s'appelle clarté. Par conséquent d'être langue officielle à l'ONU est d'une importance capitale. Mais en outre, notre langue (les autres aussi) est la définition de notre être fondamental. Nous avons une existence individuelle (en tant que nation, pays ou provinces) qui, par la manière dont nous parlons, écrivons et par conséquent pensons, est singulière dans son fondement et universelle par sa diffusion. Il n'y a pas de vie possible (nous entendons par là qui soit la nôtre) si l'on abandonne son idiome. Or, dit-il, « tout peuple, quand il veut vivre vit, et son destin propre ». Quelles que soient les difficultés qu'on rencontrera, surtout les minoritaires. Le droit des peuples et des gens à disposer d'eux-mêmes, à être ce qu'ils sont, à travers les siècles ou dans le temps présent, est assuré par notre langue. Sans doute, c'est par l'union de tous les francophones ethniquement français ou pas, que nous assurerons d'abord la survivance du français, puis propagerons à la fois la langue et ce qu'elle contient, qui est éminemment démocratique. Et, bien sûr, dans le respect des autres, voire des échanges presque inévitables (ex. le fameux français si détestable et qu'il faut limiter au strict minimum ou trouver aux mots nouveaux leur équivalence). Mais c'est aussi la défense de la liberté: « Il n'y a jamais de scandale lorsque l'on dénonce les atteintes à ce bien supérieur, liberté de tout, d'expression, de vivre où l'on veut, de passer d'un pays à un autre. Et si scandale il y a, il peut être libérateur ».

J. M. N.

### « éphéméride »

Journée du mercredi 5 septembre 1979, 248<sup>e</sup> jour de l'année.

#### FÊTES A SOUHAITER:

Raïssa

#### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES

1978 — Ouverture du sommet de Camp David entre le président Jimmy Carter, M. Menahem Begin, premier ministre israélien, et le président égyptien Anouar el Sadate.

1977 — M. Hans-Martin Schleyer, le patron des patrons ouest-allemands, est enlevé. Quatre de ses gardes du corps sont tués pendant l'enlèvement.

1976 — Trois palestiniens ayant détourné un avion hollandais libèrent leurs 80 otages en échange de la promesse faite par les autorités cypristes de ne rien faire contre eux.

1972 — Onze athlètes olympiques israéliens, quatre palestiniens et un policier ouest-allemand sont tués au cours d'une fusillade à l'aéroport de Munich.

1964 — Un typhon fait plus de 700 victimes en Chine.

1944 — L'Union soviétique déclare la guerre à la Bulgarie, Bruxelles est libéré.

1939 — Les Etats Unis proclament leur neutralité dans la deuxième guerre mondiale.

#### ILS SONT NÉS

##### UN 5 SEPTEMBRE :

Giacomo Meyerber, compositeur allemand (1791-1867); Paul Bourget, écrivain français (1852-1935); Arthur Koestler, écrivain hongrois (1905).

### Aumôniers : la relève est assurée

398 pasteurs exercent un ministère d'aumônier dans l'armée suisse et tous les postes sont pourvus, alors que les aumôniers catholiques manquent sur certaines places d'armes et dans les unités de l'armée. De l'avis du capitaine Friederich Saam (Wettingen), aumônier, chef de service à l'état-major de l'armée, on note chez les pasteurs une disposition plus prononcée à exercer un ministère au sein de l'armée. L'accroissement du nombre de étudiants en théologie laisse entendre que la relève est assurée.

L'aumônier militaire remplit une fonction importante, car les besoins pastoraux sont immenses aussi bien dans l'armée que dans la vie civile, souligne le pasteur Saam.

Dans ce domaine ils semblent s'accroître en raison de la technicité croissante de l'armée, et le capitaine Saam se demande si l'heure n'est pas arrivée d'engager des laïcs au service de l'évangélisation dans l'armée, une question que pose aussi l'aumônier-chef catholique, le capitaine Pierre Dortail.

(spp)

## ÉCOUTÉ POUR VOUS

### Delibes (1836-1891)

SYLVIA.

Orchestre New Philharmonia, dir. Richard Bonyngé.

Decca SXL 6635-6. Coffret de deux disques.

Qualité sonore: assez bonne.

Si la création de Coppélia ne précède que de quelques mois la chute du Second Empire, celle de Sylvia, postérieure de quelques années, a lieu dans un Paris qui n'est pas encore remis de l'occupation prussienne et des troubles de la Commune. Est-ce pour cette raison, comme le prétend I. Guest, que « l'heureuse insouciance » de la pre-



mière de ces partitions « ne trouve pas d'écho dans la stylisation du conte mythologique » qu'est la seconde? Cette affirmation qui resterait à prouver est en tout cas intéressante. Quoi qu'il en soit, la différence d'atmosphère qui caractérise les deux œuvres n'a nullement empêché Delibes d'écrire deux musiques de ballet aussi attachantes l'une que l'autre. Ce n'est pas à dire que, jouée intégralement, Sylvia ne laisse voir aucune faiblesse, mais cette musique convient si admirablement à la danse que pour tout amateur de ballet, elle conserve, même détachée de son support visuel, un évident pouvoir d'évocation. Et comme cela est fin, bien équilibré et soigneusement orchestré! Tchaïkovsky lui-même qui la découvrait alors qu'il venait d'achever Le Lac des Cygnes, prétendait qu'il aurait renoncé à son œuvre s'il avait entendu la musique de Delibes plus tôt. On louera sans restriction l'interprétation très vivante de R. Bonyngé.

### Massenet

(1842-1912)

QUATRE SCÈNES POUR ORCHESTRE.

Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. John Eliot Gardiner.

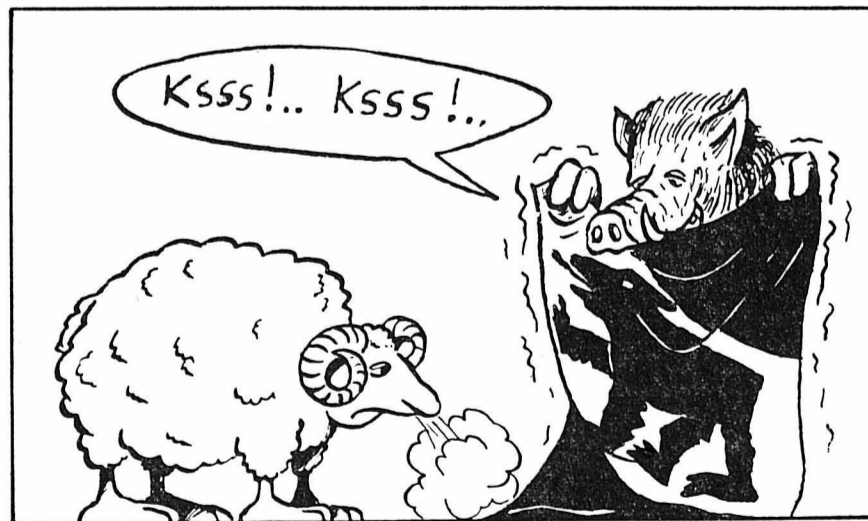
Erato STU 71208. Coffret de deux disques.

Qualité sonore: bonne.

Bien qu'actuellement on ne commémore pas davantage sa naissance que sa mort, Jules Massenet se voit subitement honoré de tous côtés. Plusieurs opéras sont en effet annoncés pour ces prochains mois, comme si l'on s'était donné le mot d'une firme à l'autre. En revanche, l'Opéra de Monte-Carlo a des raisons très précises de fêter le compositeur français: il célèbre son centième anniversaire et comme Massenet y a remporté de véritables triomphes, sans compter l'admiration que lui portait le prince de Monaco en personne, l'auteur de Thaïs est tout naturellement associé à cet événement. On a choisi pour la circonstance quatre des sept « Scènes pour orchestre », dont les deux plus connues: les Scènes pittoresques, écrites en 1871 au lendemain de la Commune et les Scènes alsaciennes, inspirées d'un Conte du lundi de Daudet, évoquant la province perdue après le désastre de 1870. Moins jouées, on le sait, sont les Scènes dramatiques, d'après Shakespeare et les Scènes de Féerie. « Massenet est un poète qui a besoin de l'œil pour faire naître l'émotion de l'oreille », écrit P. Castellani. C'est ensuite à la mélodie, évocatrice, légère et gracieuse, à l'orchestration, colorée et variée, de créer l'image sonore, de trouver la correspondance entre la perception et l'imagination. Et de conclure: On a beaucoup décrié Massenet, lui reprochant sa « facilité »; il est exact que Massenet sait avec un bonheur particulier composer une musique vivante, directe et qui plaît: ce sont là des choses qu'on ne pardonne pas... Il est permis, pensons-nous, de préférer les œuvres où passe le souffle du génie et les Scènes n'en font sans doute guère partie mais ces partitions sont admirablement écrites et la « facilité » évoquée ci-dessus a le mérite de ne jamais devenir vulgarité. Un mot encore sur l'interprétation: Gardiner que nous n'attendions guère dans ce répertoire s'y révèle aussi convaincant que dans un oratorio de Haendel!

J.-C. B.

## AINSI DENTS!



### Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. — 1. S'emparer. 2. Département; Tenue par le premier. 3. Canton suisse; Un peu d'amour; Tête. 4. Dans la nature; Pique profondément; Possessif. 5. Note; Cruels ennemis des vieillards. 6. Marquera ainsi son mécontentement; Ce produit a la réputation d'être tonique. 7. Ventilées. 8. Symbole chimique; Choisis; Possessif. 9. Echappe à tout contrôle; A la fin de la soirée; Qui ont retiré leur mise. 10. Sa tache n'a rien de déshonorant.

VERTICALEMENT. 1. Supprimèrent les distances. 2. Possédéra; Se prend en sortant. 3. Vaste opération postale; Prénom féminin; Tête de cochon. 4. En vie; Ornée. 5. Du verbe avoir; Dans les Bouches-du-Rhône. 6. Roue; Roulées. 7. Au bout du lit; Assemblées. 8. Aride; Suprême appel; Sans voiles. 9. Situation; Aigre. 10. Remettras en état.

(Copyright by Cosmopress — 830)

#### Solution du problème paru samedi 1<sup>er</sup> septembre

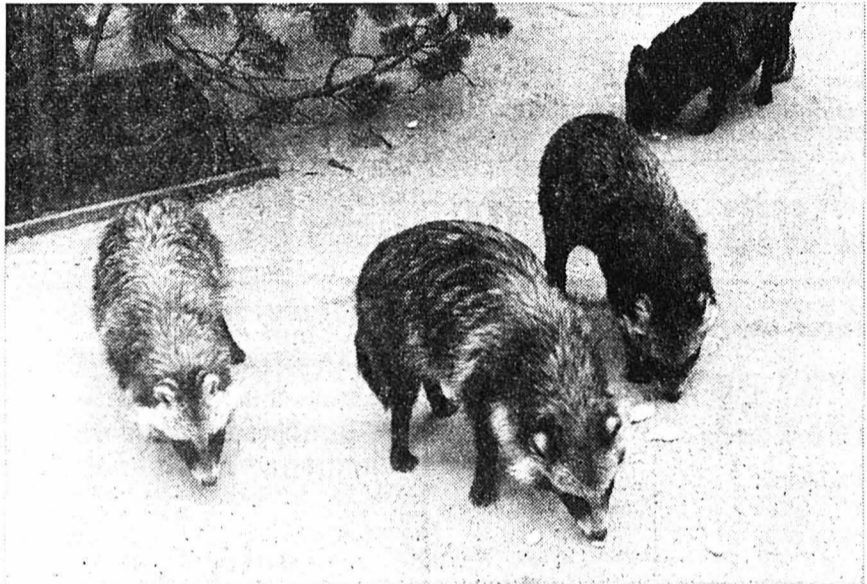
HORIZONTALEMENT. — 1. Naisances. 2. Ours; Polo. 3. Une; Di; Rat. 4. Ve; Sort; Nt. 5. La; Ees. 6. Agile; Tuées. 7. Tuteur. 8. Na; Toge; Ne. 9. Ere; La; Sur. 10. Tirelire.

VERTICALEMENT. — 1. Nouveauté. 2. Aune; Art. 3. Ire; Lit; El. 4. SS; Salut. 5. Do; Etole. 6. Ire; Egal. 7. NP; Tétue. 8. Cor; Sur; Sr. 9. Elan; Nue. Sottisier.



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

**Bois du Petit-Château: natalité élevée!**



Les naissances sont presque aussi courantes au Bois du Petit-Château que dans la clinique voisine! La dernière a eu lieu vendredi passé, comme pour

tres, cette année. Bien des bêtes ne survivent pas, dans le nombre. Mais si l'on recense seulement les nouveaux-nés viables on trouve pour cette seule année 1979: un âne, un cerf, neuf chèvres chamoisées, huit chèvres naines, sept chèvres valaisannes, quatorze chiens viverrains (on en voit quatre sur la photo du bas), un autre daim, un lama, cinq loups, deux mouflons, treize moutons bruns du Jura — et encore renouons-nous à détailler les poules, canards, oies...

Pas étonnant qu'avec une telle natalité, signe de santé pour notre petit zoo, le Bois du Petit-Château doive s'agrandir: ces prochains jours sera ouverte au public la dernière étape d'extension: nous y reviendrons.

On est particulièrement fier, au Bois, des petits loups et du jeune cerf, naissances plus rares.

La plupart des nouveaux-nés sont visibles du public, plus ou moins facilement selon leur caractère. Mais il est bien évident que le Bois ne peut pas étendre à ce rythme ses effectifs! Si une partie des jeunes assure un renouvellement naturel des diverses espèces, d'autres sont cédés soit à d'autres parcs et zoos, soit quelques fois à des particuliers, en Suisse ou même à l'étranger. Le Bois du Petit-Château entretient d'excellentes relations avec ses « collègues » et avec le WWF. Sans qu'il soit question de faire de l'élevage dans ce but, un certain nombre de bêtes du Bois finissent aussi leur carrière à la boucherie...

Mais qui songerait à cela en admirant, dans cette « zone verte » favorite des Chaux-de-Fonniers, ces jeunes animaux qui renouvellent sans cesse le plaisir de la visite?

(k - photos Impar-Bernard)

Une séance de relevée est convoquée

**Le Conseil général veut rattraper son retard**

Au fil de ses séances, depuis le début de l'année, le Conseil général, nous l'avons dit, a vu s'accumuler à son ordre du jour toute une série de motions et interpellations qu'il n'a jamais le temps de traiter, les demandes de crédits extraordinaires et autres objets soumis par le Conseil communal ayant la priorité et suffisant généralement à occuper ses soirées!

Une douzaine de problèmes soumis par les conseillers généraux sont ainsi en suspens. Trois interpellations et une motion s'y sont ajoutées lors de la dernière séance. Lors de cette dernière séance aussi, le temps a manqué au législatif pour discuter la demande de crédit extraordinaire de 495.000 fr. destiné au remplacement et à l'amélioration des installations d'éclairage du Centre sportif de La Charrière. Enfin, dans cette séance de la rentrée, qui était en grande partie consacrée à des questions et réalisations touchant l'urbanisme de la ville, un intéressant débat s'était amorcé sur le sujet, qui n'a de loin pas été épuisé. Un postulat de M. Gyax (soc) et consorts, proposant notamment des mesures de rénovation et d'amélioration des conditions d'habitat dans la ville ancienne, a été renvoyé lui aussi, et doit relancer la discussion sur ce thème.

C'est pourquoi, d'entente entre le bureau du Conseil général et le Conseil communal, une séance de relevée a été fixée au mercredi 12 septembre à 20 h., dont l'ordre du jour, à l'exception de quelques remplacements à assurer dans des commissions, ne comprend que les objets en suspens. De quoi composer tout de même une séance fournie, puisque cela ne fait pas moins de 19 points

à traiter! Et de quoi alimenter une discussion variée, puisque les sujets toucheront l'urbanisme, l'équipement et l'aménagement, les droits politiques, l'énergie et ses économies, l'épuration des eaux, les transports, la politique culturelle, la publicité, etc. La plupart de ces sujets ont déjà été présentés dépôt sur le bureau du Conseil général. dans nos colonnes à mesure de leur Nous aurons l'occasion ces prochains jours de présenter encore ceux qui ne l'ont pas été. (K)

**Collision du Reymond L'identité des victimes**

Dans notre édition d'hier nous avons relaté la violente collision qui s'était produite au Reymond lundi à 18 h.50. Nous avons obtenu de plus amples détails concernant cet accident. M. Jean-Claude Coeudevez, 33 ans, de la ville, circulait sur la route de La Vue-des-Alpes. Au lieu dit Le Reymond, pour une cause indéterminée, il a perdu la maîtrise de sa machine qui traversa la route de droite à gauche, heurtant au passage l'auto conduite par M. Jean Vallat, 53 ans, de la ville également, qui arrivait en sens inverse. Sous l'effet du choc, la première voiture se renversa sur le toit et termina sa course sur le talus au sud de la route. Blessés, M. Coeudevez et son épouse Danièle, ses enfants Eric, 7 ans, Joëlle, 3 ans, ainsi que M. Vallat et son épouse Annie, ont été transportés par trois ambulances à l'hôpital de la ville.

**Au Tribunal de police**

Dix affaires étaient soumises au Tribunal de police, dans sa dernière audience tenue sous la présidence de M. B. Schneider, suppléant extraordinaire, qu'assistait M. R. Voirol fonctionnant comme greffier. Trois ont été renvoyées pour complément de preuves. Une quatrième s'est conclue par un acquiescement. Dans une cinquième, le tribunal s'est donné un délai de réflexion avant de prononcer son jugement, à huitaine. Pour le reste, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: H. G., 45 jours d'emprisonnement et 50 fr. de frais, pour violation d'une obligation d'entretien; M. E., N. C., J. G., K. P., J. S., le premier, employeur, 400 fr. d'amende, 10 fr. de frais, radiable du casier judiciaire après 2 ans, les quatre autres, employés par défaut, 40 fr. d'amende et 10 fr. de frais, tous cinq pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers; J. P. K., 120 fr. d'amende et 50 fr. de frais, pour infraction LCR; B. R., 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour vol; H. B., 10 fr. d'amende et 10 fr. de frais, pour infraction LCR.

**Cérémonie au Technicum: six enseignants à l'honneur**

Jeudi dernier en présence de MM. Matthey, conseiller communal, Gubler, représentant du Département de l'Instruction publique, les autorités du Technicum neuchâtelois et les membres du corps enseignant de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique et de l'Ecole de mécanique étaient réunis pour prendre congé de M. Maurice Augsburg, admis à faire valoir son droit à la retraite, et MM. André Ambühl et Paul Vuilleumier qui, pour raison de santé, ont dû cesser leurs fonctions. MM. Willy Godon, André Jeanmaire et Charles Wehrli ont été fêtés pour 25 ans d'activité.

M. Maurice Augsburg, après un apprentissage d'horloger praticien au Technicum, effectue différents stages dans l'industrie et entre en 1949 à l'Ecole d'horlogerie comme maître de réglage, puis en 1952, reprend la classe de terminage et ceci jusqu'à ce jour avec toutefois une interruption de neuf ans (1964 - 1973) durant laquelle il enseigne les analyses horlogères.

En 1958, M. André Ambühl, titulaire de la maîtrise fédérale de mécanicien en automobiles, est nommé maître de pratique à l'Ecole de mécanique et en 1961 il est appelé à reprendre la classe de mécanique automobile où il forme, avec une grande conscience professionnelle de nombreuses volées de mécaniciens en automobiles.

Après un apprentissage d'horloger praticien au Technicum de Bienne et des stages dans l'industrie, M. Paul Vuilleumier est nommé, en 1953, en qualité de maître de pratique pour l'enseignement aux ingénieurs. Il suit les cours du Technicum du soir et obtient le titre de technicien d'exploitation. Il étudie les mathématiques supérieures et devient, en 1970, professeur de branches techniques et mathématiques.

MM. Pierre Steinmann, directeur général, Philippe Jeanneret, directeur

de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, et Jean-Claude Nicolet, au nom du corps enseignant, ont évoqué la carrière de ces maîtres dévoués à la cause des élèves et à la formation professionnelle en leur souhaitant longue et paisible retraite. Ils ont également remercié et félicité, pour 25 ans d'activité, MM. Willy Godon, maître de pratique à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, chargé de la formation des micromécaniciens de 3e et 4e années, André Jeanmaire, maître de pratique, qui reprend la classe de terminages, et Charles Wehrli, maître à l'Ecole professionnelle des arts et métiers, responsable de la formation des coiffeurs et coiffeuses. Les cadeaux traditionnels ont été remis aux retraités et aux jubilaires. (sp)

**LA SAGNE**

**Course de caisses à savon**

La traditionnelle course de caisses à savon a eu lieu récemment à Marmoud, hameau où elle est organisée depuis quelques années. 35 participants se sont mesurés sur un parcours qui se révèle convenir à merveille à ce genre d'épreuve, tant par sa longueur que par la pente qu'il offre. Les coureurs étaient répartis en quatre catégories selon deux critères d'âge: l'âge et le genre de roues des véhicules. Les résultats de la course sont les suivants:

GRANDS (1969 et plus âgés), catégorie A (pneus gonflables): 1. Thierry Benoit; 2. Mercedès Langel; 3. Pascal Botteron. — Catégorie B (pneus pleins): 1. Ralph Grobe; 2. Raymond Ducommun; 3. Lionnel Ferrari. PETITS, catégorie A: 1. Sylvain Bettex; 2. Cédric Bettex; 3. Stéphane Bart. — Catégorie B: 1. Pierre Ducommun; 2. Damien Bettex; 3. Fabienne Bettex. (cs)

**tribune libre • tribune libre**

**«J'ai vu La Ferrière...»**

1er CHAPITRE: 1939 «J'ai vu La Ferrière heureuse».

J'étais jeune conscrit ce 28 août 1939 quand j'ai découvert, vêtu du gris-vert de la mobilisation, le village de La Ferrière. Avec mes camarades, nous avions froid, nous venions de quitter les nôtres avec nostalgie, mais nous avions trouvé dans ce si beau village l'accueil que Jean-Jacques Rousseau y avait senti. Deux compagnies y ont découvert non seulement le gîte, mais la plus incroyable chaleur humaine. Chaque famille du petit bourg a resserré ses rangs pour nous faire de la place. Un maire efficace a donné des ordres partout, un pasteur — à lui seul Henri Dunant et Pestalozzi retrouvés — a pour nous quitté sa cure et journalièrement d'un large sourire est venu nous reconforter jusque dans l'arrière-campagne. Un ouvrier local s'est constitué en quelques jours et toutes les cousettes du bourg se sont associées pour sortir de leurs mains 850 oreillers à notre intention. On organisa des concerts avec transport de piano à l'église. Tous nous avions notre famille. Seul masque sur nos visages imberbes, de temps en temps nous portions la «cagoule masque à gaz» en exercices.

Nous avons pleuré quand, démobilisés nous avons dit au revoir au village. 2e CHAPITRE: «J'ai pleuré à La Ferrière le 26 août 1979 (40 ans plus tard).

Je suis citoyen du dimanche à La Ferrière. J'y ai une immense attache du coeur et jardinière. Aux alentours de 5 heures, en avance sur l'heure de mon horaire et accompagné de deux charmants Albanais de mes amis, je faisais visiter le coeur du village à ces nouveaux débarqués jurassiens. Il a fallu que j'explique tout d'abord ce que signifiait les écussons à l'effigie de l'ours qui émaillent les routes jurassiennes jusqu'aux plus reculés petits

chemins de campagne. Quel temps perdu, quel gaspillage, on passe son temps ainsi dans le Jura? se sont-ils exclamés. Tout à coup nous avons sursauté aux cris et à l'approche d'une dizaine de jeunes irresponsables en cagoules, armés de gourdins, vêtus de l'uniforme de ce temps, l'indétrônable blue-jean. Ces écrivains, vociférant, brandissant leurs assomoirs, venaient de l'église. J'ai tenté de leur faire entendre raison, peine perdue, ils se sont dirigés sur leur champ de bataille prémédité. Les filles ont suivi la meute déchaînée, sans cagoules, armées elles aussi, cantinières ou que sais-je de cette horde.

On m'a questionné, je me suis détourné en pleurant, évitant une réponse. Notre train arrivait. J'ai renoncé à me diriger avec mes amis vers la Basse-Ferrière où une délégation de la francophonie a pu contempler l'affligeant et édifiant spectacle avec blessés d'un dimanche du fanatisme jurassien en Suisse! J'ai murmuré «où sont les constructeurs du Jura de demain?» mais il restait le nouveau pont du petit train à franchir pour se sentir neuchâtelois!

J'ai pensé en m'endormant au petit garçon de Delémont qui a bénéficié l'hiver dernier des vacances de ski de la FSS à La Lenk avec tous ses camarades de la Suisse. Durant tout le camp il n'a pas voulu se laver et, comme son instructeur lui faisait remarquer qu'on allait le renvoyer chez lui s'il n'allait pas au lavabo, il a eu cette réponse: «Je ne veux pas me laver avec de l'eau bernoise». A rire peut-être, à pleurer beaucoup, il y a des foyers, des écoles de ce Pays jurassien où l'on chante encore «Où, nous referons un monde» ou bien, que sais-je, où l'on parle quelque fois en classe de Pestalozzi, d'Henri Dunant, de Jean-Jacques Rousseau. J'en doute, mais bientôt pour toute trêve, après que les jardins des octogénaires de La Ferrière auront été saccagés, qu'on aura lancé les pavés de la haine dans les fenêtres des vieux, un espoir peut-être renaîtra avec le givre et la neige qui recouvriront les ours de la haine gratuite pour un temps.

Mains tendues, clins d'oeil de l'amitié, où êtes-vous?

Pierre Wiesmann  
La Chaux-de-Fonds

**avis urgents**

**LES «PERCE-NEIGE»**

vous remercient de tout coeur pour votre passage à leur stand lors de la Braderie.

P 17338

**BOUCHERIE MONTANDON**

A NOUVEAU  
TOUS LES JEUDIS dès 10 h. 30  
CHOUCRUTE CUITE GARNIE

Tél. (039) 22 16 87

P 19449

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

**mémento**

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h.
- Musée paysan: 14-17 h.
- Vivarium: 14 - 17 h.
- Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition macrophotos F. Merçay.
- Bibliothèque SF, Recrètes 29, 17-19 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 à 18 h.
- ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Dany's bar: discothèque.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
- Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37.
- La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, Léopold-Robert 57.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- CINÉMAS
- Corso: 20 h. 30, La bande à papa.
- Eden: 20 h. 30, Il était une fois la révolution; 18 h. 30, Rose et Line.
- Plaza: 20 h. 30, Pour une poignée de dollars.
- Scala: 20 h. 45, La fureur du danger.

Fleuriste de service cet après-midi: Turttschy, Léopold-Robert 57

**BIJOUX BONNET**

bracelets 250.- 310.-

**VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS**  
Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 22 22 25

P 6339

**Grand Concours**

GLACE À L'EAU  
**Pep-ice**  
SIROP

Découpez et rassemblez les «Coeurs» figurant sur le couvercle des cartons. Jusqu'au 30 septembre 1979. Magnifiques prix!

P 15295



Rallye national d'Uri  
championnat suisse 1/2 septembre 1979



# Nouveau succès Opel!

Voitures de tourisme (groupe 2)

1. Mcell Gerhard, Kadett GT/E

Voitures de tourisme de série (groupe 1)

1. Reuche Jean-Francis, Kadett GT/E
2. Corboz Willy, Kadett GT/E
3. Besch Herbert, Kadett GT/E



## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot  
(minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

### A vendre

TROIS PNEUS NEIGE Continental 165  
X 13 sur jantes Ford et une jante Ford  
en bon état. Fr. 140.—. Tél. (039) 26 01 71.

MOBILIER, appartement complet: cui-  
sine, salon, salle à manger, chambre à  
coucher. Tél. (039) 23 64 10, heures repas.

### LE LOCLE

#### Demandes à acheter

ACHÈTE VIEUX CADRES même en  
mauvais état. Tél. (039) 31 64 54.

À LOUER pour le 1er octobre 1979 ou  
date à convenir dans immeuble HLM,  
rue Blaise-Cendrars :

### APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

#### TOTALEMENT RÉNOVÉ

Tout confort, WC-bains, cave.  
Loyer mensuel Fr. 358.— toutes charges  
et taxe Coditel comprises.  
S'adresser à Gérancia S. A., Léopold-  
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. (039) 23 54 33.

Couple (ingénieur)  
cherche pour le 1er  
octobre joli

### 3-4 PIÈCES

confort, balcon,  
cheminée, garage.  
Tél. travail (021)  
51 17 32, privé (021)  
51 33 80.

JE CHERCHE

## GARAGE

proximité rue Sta-  
vay-Mollondin.

Tél. (039) 23 39 27,  
heures des repas.

## DAME

53 ans, cherche  
pour amitié et rom-  
pre solitude, com-  
pagnon, 54-63 ans,  
sérieux et honnête,  
ayant voiture.  
Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffre  
LS 19365 au bureau  
de L'Impartial.

## GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE

Fritz-Courvoisier 55  
Tél. (039) 23 54 04

### A 112

57 000 km. - Fr. 3500.—

### A 112 E

1978 - 8500 km.

Expertisées avec garantie  
Echange - Crédit immédiat

## SOMMELIÈRE (ER)

demandée(é) pour tout de suite ou date à  
convenir. Les dimanches congés. Se pré-  
senter ou téléphoner: BAR FAIR-PLAY,  
Serre 55, La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
23 33 55.

4 roues neige Opel Kadett 13" - 4 roues  
neige Fiat 124 - 4 roues neige Mini 1000-  
1100 - 4 jantes Ford Escort 12" - 4 jan-  
tes Ford Escort 13" - 4 jantes Opel  
Rekord - 4 jantes Alfa Romeo 2000 -  
4 jantes VW, 5 trous - 8 jantes Mini  
1000-1100 - 2 jantes VW Golf - 4 roues  
alu Austin 1300

### Garage du Pré

François Sauser, 2114 FLEURIER, tél.  
(038) 61 34 24

## Réparations de machines à laver

31 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que  
les services de graissage et d'en-  
retien général de machines à  
laver de toutes marques à la  
maison spécialisée

## René TANNER Neuchâtel

Portes-Rouges 149  
Téléphone (038) 25 51 31  
Notre service de dépannage rapide  
est à votre disposition.

## Commissionnaire

est cherché en dehors des heures d'école.

S'adresser à Pharmacie des Forges, Av.  
Charles-Naine 2 a, tél. (039) 26 95 44.

## Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

FABRIQUE DU LOCLE engage

## PERSONNEL

pour travaux d'atelier.

Téléphoner au (039) 31 20 43

TOUTES  
VOS  
FLEURS



Tél. (039) 31 37 36  
Le Locle, Côte 10

Votre  
journal: L'Impartial

## À VENDRE restaurant

dans le Jura ber-  
nois.  
Unique affaire au  
village.  
Idéal pour entre-  
prise de famille.  
Prix Fr. 220 000.—  
Acompte 40 000.—  
Ecrire sous chiffre  
80-417917 aux An-  
nonces Suisses S.A.  
2501 Bienne.

## CAFÉ - RESTAURANT DES CHASSEURS LES ENTRE-DEUX-MONTS

Mercredi soir et samedi soir  
saucisse à rôtir de  
campagne rôtis - salade  
Fr. 8.—

Menu du dimanche 9 septembre  
arostini - riz créole  
salade - dessert  
+ 1 ballon de Valpo  
Fr. 14.—

Tél. (039) 31 60 10

GARAGE W. BURKHALTER  
Foule 28 — LE LOCLE  
Tél. (039) 31 70 71 aux heures des repas.

### À VENDRE

## PEUGEOT 404, année 1973-08

83.000 km., équipée pour l'hiver (4 pneus neige neufs).

Expertisée septembre 1979. Prix Fr. 2700.—  
avec garantie.

## À LOUER À CENTRE-LOCLE

tout de suite ou pour époque à convenir

- ATTIQUE 1 PIÈCE + CUISINE AVEC BALCON
- APPARTEMENT 2 PIÈCES + CUISINETTE
- APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES + LOGGIA
- APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES + 2 LOGGIAS

tout confort, vue magnifique et imprenable, cuisine  
agencée, tapis tendus, insonorisation parfaite.

S'adresser à Gérance Centre-Locele, H. BEZZOLA,  
Bournot 33 (1er étage), LE LOCLE. Tél. (039) 31 65 45.

## LA SOCIÉTÉ DES AUTOBUS DU LOCLE ALL S.A.

met au concours

1 poste de

## CHAUFFEUR- MÉCANICIEN

Le titulaire doit être en possession d'un certificat  
fédéral de capacité de mécanicien sur automobiles et  
en possession d'un permis pour la conduite de cars  
ou de véhicules lourds. Le titulaire doit s'engager à  
passer le permis pour la conduite de cars, cas échéant.

Entrée en service: selon entente.

Les postulations doivent être adressées avec curricu-  
lum vitae, certificats et prétentions de salaire à la  
direction des Services Industriels, case postale 39,  
2400 Le Locle, jusqu'au 22 septembre.

Cherchons à acheter

## COFFRES-FORTS d'occasion

Paiement comptant  
Enlèvement par nos soins

R. FERNER  
Rue Numa-Droz 12  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 16 50  
Télex 35296.

À VENDRE

## maison d'habitation

ancienne construction, comprenant  
4 appartements, bien entretenue,  
grand dégagement.  
Situation tranquille et ensoleillée.  
Quartier nord-ouest.

Ecrire sous chiffre AV 19368 au  
bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour date à con-  
venir

## jeune collaborateur

de formation mécanique  
apte à prendre des responsabilités,  
pour seconder le chef d'atelier, ré-  
gler et entretenir des machines  
automatiques.

Ecrire sous chiffre DC 19382 au  
bureau de L'Impartial.

## ING. DIPL. EPF FUST

### ASPIRATEUR À POUSSIÈRE

Moulinex 803 TB

800 watts, carcasse en acier,  
silencieuse, enrouleur automa-  
tique de câble

Prix choc FUST

Fr. 198.— seulement!

Nous avons d'autres marques  
réputées, telles que: Electrolux

Volta, Miele, Nilfisk, Hoover,  
Siemens, Novomatic, etc.

Accessoires, tels que sacs à  
poussière, buses, etc., en vente  
dans tous les magasins FUST!

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 88 65  
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne  
et 36 succursales

À VENDRE

## 1 ASCENSEUR D'OCCASION

Prix très intéressant.

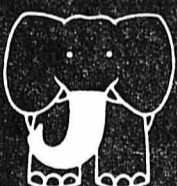
S'adresser à:

AUBRY FRÈRES S. A.  
2725 Le Noirmont  
Tél. (039) 53 13 61  
(interne 246)

URGENT - Poste pour Genève

## BIJOUTIERS CHAÎNISTES

Très bon salaire.  
Téléphone (022) 32 04 23.



## JUMBO cherche:

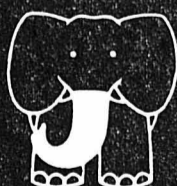
### EMBALLEUSE

pour  
la boucherie

Bon gain

13e salaire

2304 La Chx-de-Fds  
039/25 11 45



## JUMBO cherche:

### EMBALLEUSE

pour  
la boucherie  
à temps partiel

Bon gain

13e salaire

2304 La Chx-de-Fds  
039/25 11 45



## À LOUER

AU LOCLE

POUR DATE À CONVENIR :

### STUDIOS

meublés ou non, dans immeuble  
moderne, service de conciergerie,  
ascenseur.

### APPARTEMENTS

de 3 et 4 pièces, dans immeubles  
rénovés, chauffage central, salle de  
bain, rue de Bellevue.

### MAGASIN

à l'usage de boulangerie. Appar-  
tement de 2 pièces à disposition,  
rue de la Gare.

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**  
dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Prix d'abonnement:

3 mois : Fr. 32.— ; 6 mois : Fr. 61.— ; annuellement : Fr. 115.—

\* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.



LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE

**Sociétés locales - Sociétés locales**

**SEMAINE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE**

**Association sténographique Aime Paris.** — Tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-Jeanrichard (No 11).

**Club des lutteurs.** — Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30: écoliers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

**Basketball-Club.** — Entraînement halle de Beau-Site filles: mardi 18 h. et jeudi 18 h. 30; garçons: mardi 19 h. 45 et jeudi 20 h.

**Contemporaines 1909.** — Jeudi 6, dîner à Bémont. Départ de la Poste à 11 h. 30. Ne pas oublier son chansonnier.

**Contemporaines 1913.** — Jeudi 6, dîner à La Brévine. Car PTT à midi (12 h.).

**Contemporaines 1923.** — Mercredi 5, 20 h. 15, rencontre au Restaurant Terminus. Dernières inscriptions et renseignements pour la course des 22 et 23 septembre.

**Contemporaines 1924.** — Sortie au Saut-du-Doubs, vendredi 7. Inscriptions au 32.11.81 jusqu'au 6 au soir. Départs 14 h. 30 - 18 h. place du Marché.

**Contemporaines 1928.** — Vendredi 7, dès 20 h. rencontre mensuelle chez Tilde à la buvette. Nous prenons déjà les inscriptions pour la course de Berne le 29 septembre.

**Contemporains 1909.** — Course anniversaire du 12 au 14 septembre. Rendez-vous mercredi matin 12, 7 h. précises à la gare du Locle. Ceux qui ont l'abonnement pour demi-billet, ne pas oublier de le prendre.

**CSFA.** — Mercredi 5, assemblée au chalet. Départ Place du Marché 17 h. 30. Course du 9 sept. supprimée.

**Echo de l'Union.** — Lundi 10, 20 h. au Terminus, séance de comité. Pas de répétition.

**Gymnastique du 3e âge.** — Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 14 h. 30 et 15 h. 30.

**Le Locle-Sports, Club haltérophile.** — Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 h.

**La Montagnarde.** — Réunion hebdomadaire, jeudi 6, 20 h. salle unioniste, Maison de paroisse.

**Société de pêche l'Hameçon.** — Samedi 8, 14 h., au Pré-du-Lac, Les Brenets, concours de pêche pour juniors jusqu'à 14 ans. Beaux prix. Inscriptions gratuites sur place.

**Le Nid, Société d'ornithologie.** — Réu-

nion tous les deuxièmes vendredis du mois, à 20 h. 15, Restaurant Terminus.

**Samourai Judo-Club.** — Lundi, 19 à 20 h., dès 8 ans; 20 à 22 h., adultes. Mardi, 18 h. à 19 h. 30, moins de 8 ans; 19 h. 30 à 21 h., demoiselles-dames. Mercredi, 19 à 20 h., dès 8 ans; 20 à 22 h., adultes. — Jeudi, 18 h. 45 à 20 h., débutants enfants; 20 h. à 21 h. 30, demoiselles-dames. Vendredi, 18 à 19 h., moins de 8 ans; 19 à 20 h., dès 8 ans; 20 à 22 h., adultes.

**Société Canine, Le Locle.** — Entraînement chaque samedi, dès 13 h. 30, à son chalet sur les Monts.

**Société fédérale de gymnastique.** — Actifs. — Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h.

**Féminine.** — Lundi, Nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

**Dames.** — Lundi, Ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

**Pupilles.** — Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 à 20 h. Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 à 19 h. débutants, de 19 à 20 h. 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 h. 30 à 20 h., groupe artistique, de 18 à 20 h. ancienne halle de Beau-Site, groupe athlètes.

**Pupillettes.** — Lundi, halle des Jeanneret, de 18 à 19 h. petites pupillettes débutantes. Ancienne halle de Beau-Site, de 19 à 20 h. groupe athlètes. Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h. groupe artistique. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 19 h. grandes pupillettes, 18 à 20 h. groupe athlètes dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 à 10 h. groupe artistique. Tous renseignements au (039) 31 11 44 F. Dubois.

**Philatelia.** — Reprise des assemblées lundi 10 septembre, Restaurant Terminus à 20 h. 15.

**Société philatélique.** — 2e lundi du mois, 20 h. 15, Hôtel des Trois-Rois.

**Tennis de table.** — Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du Collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

**Derniers délai pour les inscriptions: LUNDI à 17 heures**

Les programmes permanents de sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation.

**Les Francs-Habergeants à Fribourg**

Dimanche dernier s'est terminée à Fribourg la quinzaine internationale folklorique qui réunissait de nombreux groupements de toute l'Europe.

Au programme de cette journée finale figurait notamment un grand défilé auquel ont pris part les Francs-Habergeants du Locle, présidés par M. Jean-Daniel Tièche.

Profitant de cette invitation, la société locloise a conjugué cette dernière avec sa sortie annuelle. Ainsi, dimanche matin, les membres des Francs-Habergeants sont partis en direction de la Gruyère. S'étant tout d'abord arrêtés au Moléson, ils ont ensuite mangé dans un restaurant au bord du lac de Gruyère.

L'après-midi, ils ont défilé devant des dizaines de milliers de spectateurs, lors du cortège de clôture de cette manifestation internationale. S'étant fixé comme but de représenter aussi largement que possible les activités économiques du canton de Neuchâtel, ils avaient choisi comme thèmes l'agriculture, la viticulture et naturellement l'horlogerie.

Pour illustrer cet aspect de notre République, les Francs-Habergeants arboraient une grande pendule neuchâteloise, dont le boîtier avait été fidèlement peint par M. Alfred Huguenin. Les Francs-Habergeants remportèrent à cet occasion un beau succès. (p)

**mémento**

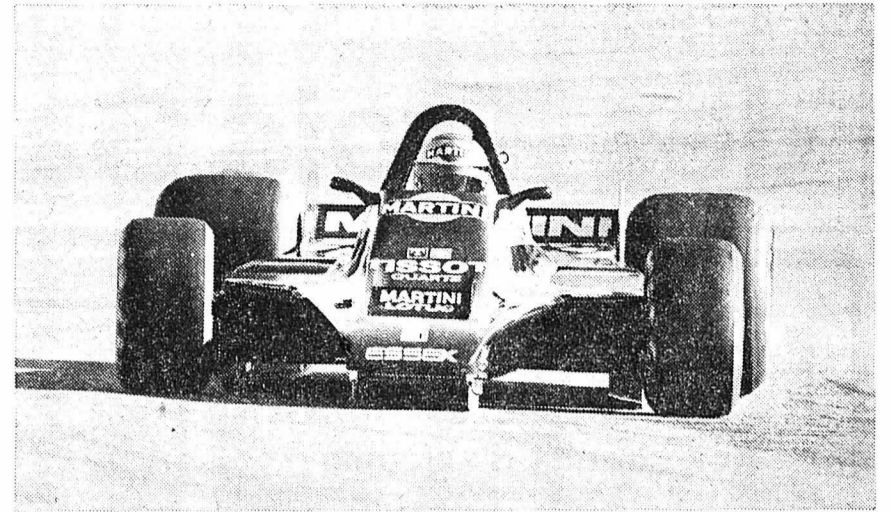
**Le Locle**

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.



**L'équipe Lotus en visite au Locle**

Aujourd'hui, la manufacture de montres Chs Tissot et Fils SA au Locle, aura le plaisir d'accueillir dans son entreprise, Monsieur Colin Chapman, célèbre constructeur automobile et propriétaire du team et des voitures de Formule I Lotus.

Il sera accompagné des pilotes Mario Andretti, champion du monde en titre et Carlos Reutemann, actuellement classé 6ème au championnat du monde des conducteurs.

Ces messieurs seront reçus au musée du Château-des-Monts par les autorités communales, visiteront la fabrication des montres Tissot et assisteront à la présentation d'un moteur de Formule I unique au monde, conçu par le professeur Pierre-Antoine Jeandupeux et réalisé dans les laboratoires de l'Ecole d'Ingénieurs du Canton de Neuchâtel au Locle. (comm)

**état civil**

**MARDI 28 AOUT**

**Naissance**  
Pellaton Sabine, fille de Pellaton, Eric André et de Mireille, née Vermot-Gaud.

**Promesses de mariage**  
Moeschler, Jean Pierre et Ekoumou, Adèle Gertrude.

**MERCREDI 29 AOUT**

**Naissance**  
Fracchetti Stéphane, fils de Fracchetti Claudio et de Anne-Marie, née Berner.

**Décès**  
Lauber William Albert, né en 1894, époux de Elise Augustine, née Robert-Nicoud.

**JEUDI 30 AOUT**

**Naissance**  
Nobs Cindy, fille de Nobs Léo André et de Danielle Edith, née Hirschi.

**Entre Monts et Communal**

**Concert de fanfare**

Dimanche après-midi, en présence d'un public assez peu nombreux, en raison de la Fête de la montre se déroulant de la grande ville voisine, la fanfare de Schwanden, (GL) a donné un très beau concert devant l'Hôtel de Ville. Les musiciens venaient en effet d'effectuer une promenade au Saut-du-Doubs et c'est sur le chemin du retour qu'ils avaient décidé d'offrir une aubade sympathique aux Loclois. (jcp)

Vous avez le choix entre 5 modèles PAL/SECAM. A partir de Fr. 2150.-

Grâce à une technique encore plus raffinée. Car la nouvelle génération de téléviseurs couleur PAL/SECAM de Philips est équipée du nouveau tube-image HiBri. Tous les programmes suisses et français, y compris TF1, sont beaucoup plus lumineux.

Jusqu'à 70%. Même en plein jour, vous obtenez une image couleur brillante, sans devoir tirer les rideaux. Mais ce n'est qu'une des nombreuses innovations techniques de Philips qui révolutionne une fois de plus la télévision en Suisse romande.

(Rien d'étonnant à cela puisque nous sommes les plus expérimentés en construction d'appareils multinormes.) L'accord automatique des fréquences (AFC) est, lui aussi, nouveau. La réception des programmes ne peut pas être réglée. Une fois mise au point,

elle reste stable constamment. Vous avez donc la garantie d'une image couleur parfaite. Ce que vous pouvez vérifier chez votre concessionnaire Philips. La nouvelle génération PAL/SECAM de Philips, il faut la voir.

Veuillez m'envoyer gratuitement le nouveau PHILIRAMA.

Nom: \_\_\_\_\_ v  
Adresse: \_\_\_\_\_

A envoyer à Philips SA, Electronique de divertissement, 1196 Gland.

**PHILIPS**



# Sonceboz-Sombeval 7-8-9 septembre 1979 **Kermesse des Trois Sapins**

**Premier festival des records fantastiques en Suisse**  
 Attractions foraines - Danse avec le groupe **IMAGE** le vendredi et l'orchestre **MARIANO SEXTETT** le samedi  
 Bar - Guinguettes  
 Présence de **Johnny Rock, Monsieur Muscle, Les Filoches, Monsieur Moustache, Cindy Story, Johnny le Désossé, Maya et Genkiss**

## VOYAGES **hertzeisen**

**Nos circuits d'automne**  
**1er au 5 octobre: PARIS - LISIEUX - CHARTRES**  
 Fr. 540.- tout compris  
**7 au 14 octobre: PÉLERINAGE À LOURDES**  
 Fr. 760.- tout compris  
**12-14 octobre: WEEK-END À PARIS**  
 Fr. 295.- tout compris

Programmes - inscriptions :  
**GLOVELIER** - Tél. (066) 56 72 68  
**DELEMONT** - Place de la Gare 8  
 Tél. (066) 22 65 22

Fabrique de la branche horlogère à La Chaux-de-Fonds, cherche

## **COUPLE**

pour commissions et travaux de conciergerie et de nettoyages.

Les candidats, qui devront être les deux en possession d'un permis de conduire, sont priés de faire leurs offres écrites sous chiffre RD 19405 au bureau de L'Impartial.

Nous effectuons tous travaux de **NETTOYAGES** locaux industriels ou privés

**J.-F. MEYLAN**  
 A.-M.-Piaget 69  
 Téléphone (039) 22 34 57  
 heures repas

### DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT

### JEUNE FILLE

cherche place dans restaurant à La Chaux-de-Fonds, au buffet, ou sommelière, logée.

Tél. (038) 25 65 50, de 14 à 16 heures.

### JEUNE POMPISTE

est demandé.  
 S'adresser au Garage du Puits  
 Tél. (039) 22 17 81.

### CANICHE

à vendre, 4 mois, femelle, très belle, affectueuse, beige, vaccinée. Fr. 600.-  
 Tél. (039) 23 60 45, soir.

### TRAVAIL

demandé à temps partiel par jeune femme. Ménages ou autres. Tél. (039) 23 95 63, dès 19 h.

## AVIS

Dans le domaine de l'assurance, certaines personnes se donnent des titres souvent trompeurs, pour s'introduire auprès de la clientèle et, soi-disant, pour la conseiller.

Seul le titre de « diplômé en assurances » est reconnu par la Confédération (OFIAM). Ceux qui le portent ont subi avec succès les examens de maîtrise.

Ils sont aujourd'hui responsables des agences suivantes, dans les Montagnes neuchâteloises:

**BRODARD Marc**

Rentenanstalt  
 Rue Jaquet-Droz 58

**JEANNERET Gilbert**

La Générale de Berne  
 Avenue Léopold-Robert 64

**PERNET Jacques**

Helvetia-Incendie  
 Avenue Léopold-Robert 72

# printemps

Notre force, c'est le grand choix

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE

## Prix choc

Blouse fillettes facile à entretenir (polyester/coton). En bleu/écru et marine/rouge. Très belle qualité, légèrement grattée, prix record.  
**T. 116 seulement 15.-**  
 128 + 140 17.- seulement  
 152 + 164 19.- seulement

Jeans fillettes. Nos fameux jeans «Flash» de coupe irréprochable à un prix minimum. 100% coton.  
**T. 116 seulement 19.-**  
 128 + 140 24.- seulement,  
 152 + 164 29.- seulement

Chemise garçonnets La préférée des bons élèves. Quant aux mamans elles l'aiment pour sa qualité (100% coton), sa couleur pratique (olive ou brun) et son prix si avantageux.  
**T. 104 + 116 seulement 15.-**  
 128 + 140 17.- seulement  
 152 - 176 19.- seulement

Pantalon à pinces pour garçonnets en velours cordelet, 2 grandes poches latérales et 1 poche revolver pratique. 100% coton. En gris ou brun.  
**T. 116 seulement 29.-**  
 128 + 140 34.- seulement  
 152 - 176 39.- seulement

Pour les garçons décontractés, une veste doublée dotée de 4 poches à glissière. Ceinture élastique et capuche intérieure pratique. (60% coton/40% polyester). Navy et beige.  
**T. 116 seulement 39.-**  
 128 + 140 49.- seulement  
 152 - 176 59.- seulement



**FLASH**

## SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.  
**GESTIFIN S.A.**  
 021/932445  
 1083 Mézières

## Service de ramassage gratuit

du Centre Social Protestant

Ramassage de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.

Tél. (039) 22 37 31  
 CSP, rue du Temple-Allemand 23  
 La Chaux-de-Fonds



**Jean-Charles Aubert**  
 Fiduciaire et régie immobilière  
 Av. Charles-Naine 1  
 Tél. (039) 26 75 65  
 La Chaux-de-Fonds

**À LOUER**  
 pour le 31 octobre 1979  
**QUARTIER OUEST**  
**magnifique appartement**  
 DE DEUX CHAMBRES  
 Tout confort. Salle de bain  
 Balcon. Conciergerie  
 Loyer mensuel Fr. 213.- + charges

A vendre au centre de Neuchâtel, dans copropriété

## ensemble de 13 studios

Prix à débattre. Placement à long terme intéressant.

Ecrire sous chiffre 87-179, Annonces Suisses S.A. ASSA, 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

## VAISSELLE PLASTIQUE

**COTTIER AUTOMATIC SA**  
 Ecluse 21  
 2000 Neuchâtel 4  
 Tél. 038/25 24 02

## Français

(pour élèves de langue étrangère)

Classes du matin, de l'après-midi et du soir. Tous degrés

## Bénédict

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

## MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction.

Garantie 10 ans. Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai. Occasions: un an de garantie. Elna Fr. 200.-, Bernina Fr. 380.-, Regina Fr. 390.-, Elna Fr. 580.-. Réparations toutes marques. Facilités, location.  
**Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46.**

## au printemps

cherche

pour son service de **VITRINES et ÉTALAGES**

## décorateur

ou

## décoratrice

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

# TOM and JERRY



© COSMOPRESS, GENÈVE

DIST. EDITORIAL PRESS SERVICE, INC.



## NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

## • PAYS NEUCHÂTELOIS •

Deuxième étape de la zone piétonnière

## Claude Frey: de l'émotion pour faire vivre la ville

A Neuchâtel, quand toutes les façades étaient jaunes, on allait au pas, au sien propre ou à celui de son cheval.

La ville avait été bâtie comme toutes les cités, pour durer des siècles et plus encore. Son architecture, les masses et les espaces, traduisait une volonté d'harmonie et affirmait une identité.

Puis la ville s'est agrandie comme toutes les villes modernes où le souci de loger des capitaux l'a emporté sur celui de loger des gens !

Puis l'automobile a forcé les rues du centre, bâties pour aller à pied. La ville a conservé son identité alors que le piéton perdait la sienne. Ainsi est né, peu à peu, un malentendu, le centre de la ville étant contraint à des fonctions de plus en plus utilitaires en rupture avec l'harmonie de son architecture.

La réintégration du centre dans ses fonctions de lieu de rencontre et d'échanges par la réalisation d'un plan de zone piétonnière, est un événement que l'histoire retiendra. Il débouche de beaucoup le simple fait anecdotique à travers ce qu'il faut bien nommer la reconquête d'une identité.

Lundi dernier, le Conseil général a voté une nouvelle tranche de crédits afin de réaliser une deuxième étape du plan de la zone piétonnière.

## FOUDROYANT

La première tranche a été inaugurée au mois de mai dernier. Le succès fut foudroyant. Dans les 48 heures suivantes, le noyau dur de l'opposition à la zone piétonnière, formée de commerçants, basculait dans l'enthousiasme et exigeait que l'on aille plus vite en besogne.

De fait il n'y a là rien de curieux, car ce projet répondait à une aspiration profonde de la population. Sa réalisation a joué le rôle de révélateur.

La zone piétonnière de Neuchâtel, couvrant plus de sept hectares, est devenue un cas d'école. A l'origine existe un choix politique clair et cohérent que M. Claude Frey a su faire adopter par ses collègues du Conseil communal.

## UN CHOIX

C'est l'origine de ce choix qui nous retiendra ici en ce qu'il est un solide exemple d'une volonté d'action politique.

Il y a les discours, bien sûr, et toute l'agitation plus ou moins sérieuse de ce que l'on nomme la vie politique. Mais l'action, elle, en politique comme en économie, porte la marque d'une volonté à laquelle les autres se rallient.

Quand un projet est couronné de succès la revendication de paternité est étendue. C'est pourquoi il est intéress-

sant de rendre à César ce qui lui revient, et pour cela d'approcher et de suivre le cheminement du choix d'action politique de M. Claude Frey.

## FORMATION D'UNE VOLONTÉ

L'homme est vif. De son origine modeste de Chaux-de-Fonny il a conservé intacte cette espèce de tendresse un peu rugueuse pour le genre humain qui souvent donne du nerf au verbe des gens du Haut.

Ce radical de souche, les Frey le sont de père en fils, travaillant pendant ses vacances d'étudiant alors que ses condisciples d'essence socialiste s'accommodaient fort bien d'un long temps de réflexion qui durait des foins aux vendanges. Claude Frey s'en souvient avec le sourire et une pointe de malice qui ne prétend pas à l'innocence.

Ainsi, dans les services administratifs du maire André Sandoz a-t-il été initié aux rudiments de l'art de gouverner une commune.

Ses études terminées, on le retrouve dans les couloirs du Palais fédéral « politicien professionnel non élu », il est, pour trois années et demie, secrétaire du groupe radical des Chambres, son président se nommait Chevallaz.

Avant la trentaine Claude Frey put suivre de près la formation de la volonté politique d'un parti, au plus haut niveau.

Il résume cette expérience par un constat: « Voir se décanter les gens et les choses, c'est souvent très dur pour un moral naïf, mais c'est hautement éducatif ».

Là, il a appris à distinguer « les vrais parlementaires de ceux qui sont préfabriqués en papier mâché ». De là son goût pour les réalisations concrètes ».

Il n'est pas de ceux qui s'installent en spectateurs quand ils sont bien assis. La volonté d'action l'emporte. En 1975 il est élu à l'exécutif de Neuchâtel. Le voici candidat au Conseil national pour l'élection de cet automne.

Et la zone piétonnière dans tout cela? Nous sommes au cœur du problème. C'est une solide connaissance des moeurs politiques qui a précisément permis à un Claude Frey d'identifier un vrai problème et de le résoudre.

Mettre en oeuvre ce qui l'a été et se retrouver devant un échec eût été fatal pour un homme qui a décidé « d'entrer en politique ».

Il signe une victoire qui n'était pas évidente au départ. Elle est le fruit d'une réflexion qui a permis d'élaborer une ligne directrice très cohérente.

## TROIS MOTIVATIONS

Trois têtes de chapitres ont présidé à la conception du projet: l'homme, l'économie, l'urbanisme.

Trois motivations que l'on retrouve à tous les niveaux de la réflexion politique.

Rendre à l'homme ce lien naturel de rencontre qu'est la rue qui retrouve sa fonction sociale.

Revigorer l'attrait du commerce localisé, c'est-à-dire à portée de cabas et non éclaté à la périphérie des villes.

Rétablir un équilibre urbain qui touche autant à l'architecture qu'au mélange de population.

Tout un dispositif de lois et règlements favorise le maintien de loyers abordables à un large éventail de revenus. Ce choix s'avère juste: le centre-ville ne totalise que 900 habitants, les bureaux ayant mobilisé d'importantes surfaces habitables. Depuis que l'on parle de zone piétonnière, la population résidente a déjà augmenté de 10 pour cent.

La somme des problèmes qu'il a fallu résoudre remplirait un rayon de bibliothèque.

La zone piétonnière de Neuchâtel, qui attire des urbanistes de nombreuses villes, est l'exemple d'une volonté d'action politique menée avec ce qui fait trop souvent défaut aux élus: une réflexion rationnelle nuancée de beaucoup d'émotion humaniste.

C'est ce qui, à Neuchâtel, fait revivre la ville.

GIL BAILLOD

## Les cours de répétition en 1980

Voici le tableau des cours de répétition pour 1980 intéressant plus particulièrement les troupes neuchâtelaises et jurassiennes.

## ÉTATS-MAJORS

Em et ep EM des pl mob. — 104, du 15 au 18 novembre; 105, du 17 au 20 juin.

## INFANTERIE

Régiments d'infanterie. — Rgt inf 4, du 1er au 20 décembre; Rgt inf 8, du 17 novembre au 6 décembre; Rgt inf 44 et 45, du 10 au 22 novembre.

Cp gren. — Cp gren 8, du 17 novembre au 6 décembre; cp gren 9, du 14 janvier au 2 février; cp gren 1-2, du 10 au 22 novembre.

Cp ach. — Cp ach 8, du 17 novembre au 6 décembre; cp ach 9, du 14 janvier au 2 février; cp ach II-2, du 10 au 22 novembre.

Bat de carabiniers. — Bat car 2, du 17 novembre au 6 décembre.

Bat de fusiliers. — Bat fus 18, 19, du 17 novembre au 6 décembre; Bat fus 21, 22, du 14 janvier au 2 février; Bat fus 24, du 14 avril au 3 mai; Bat fus 110, du 1er au 20 décembre; Bat fus 224, 225, 226, 227, du 10 au 22 novembre.

Cp lst. — Cp fus 438, 440, 452, du 10 au 22 novembre; cp ld fus 826, du 10 au 22 novembre.

Train. — Gr tr 1, du 28 janvier au 9 février.

## TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Formations méc. et d'exploration. — Rgt chars 7 et cp lm chars 7, du 10 au 29 novembre; Bat chars 15, du 10 au 29 novembre; Bat chars 17 et 18, du 1er au 20 décembre; Bat chars 19, du 10 au 29 novembre; Bat expl 2, du 17 novembre au 6 décembre; cp expl 31, 32, du 17 novembre au 6 décembre.

Cyclistes. — Bat cyc 1, du 10 au 29 novembre.

Compagnies can ac. — Cp can ach 14, du 10 au 29 novembre; cp can ach 17, du 10 au 29 novembre.

## ARTILLERIE

Régiments. — Rgt art 2, du 17 novembre au 6 décembre.

Gr ob bl. — Gr ob bl 72, du 3 au 22 novembre.

Gr ob. — Gr ob 5, du 30 juin au 19 juillet.

## TROUPE DE FORTERESSE

Gr fort 3, 4, du 21 avril au 10 mai.

Compagnies d'ouvrages. — Cp ouv 4, 5, du 10 au 22 novembre; cp ouv 56, 57, 58, 59, du 17 au 29 mars.

## TROUPES D'AVIATION

Esc L av 1, du 9 au 21 novembre; cp radio av 1, du 21 avril au 10 mai.

Aérod. — Cp L av 1, du 3 au 22 novembre; EM gr aérod 2-4, cp EM, du 28 avril au 17 mai.

## TROUPES DE DÉFENSE CONTRE AVIONS

Gr L mob DCA 1, du 25 février au 15 mars; Gr L mob DCA 10, du 1er au 20 décembre; Btrr DCA aérod 2, 3, 4, du 28 avril au 17 mai; Btrr DCA III-2, du 10 au 22 novembre.

## TROUPES DU GÉNIE

Bat G 2, du 17 novembre au 6 décembre; Gr G 42, du 10 au 22 novembre.

## TROUPES DE TRANSMISSION

Gr trm. — Gr trm 2, du 17 novembre au 6 décembre.

Cp trm. — Cp trm fr 2, du 10 au 22 novembre; Gr exploit TT 1-5, X.

## TROUPES SANTAIRES

Gr san 2 (-1-2), du 17 novembre au 6 décembre; col tr san VI-10, du 14 janvier au 2 février; EM gr hôp ter 69, et cp EM, du 10 au 22 novembre; cp hôp ter I-69, II-69, du 10 au 22 novembre; Dét san ter 102, X.

## TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

Bat PA 5, du 10 au 27 mars; cp PA 101, du 10 au 29 mars.

## TROUPES DU MATÉRIEL

Cp mat V-11, V-21, du 10 au 29 novembre; cp mat VII-21, V-22, du 10 au 29 novembre.

## TROUPES DE TRANSPORT

Cp trsp auto V-2, du 17 au 29 novembre.

Police des routes. — Cp pol rte 2, du 17 novembre au 6 décembre; Cp pol rte 31, 32, 33, du 10 au 22 novembre.

## SERVICE TERRITORIAL

Cp EM ar ter 16, du 10 au 22 novembre; Dét pol aux 51, 52, du 10 au 22 novembre; EM gr assist 13 et cp EM, du 14 au 26 avril; Cp assist I-13, II-13, III-13, du 14 au 26 avril.

Assemblée générale de la Commission romande du Simplon

## Une ligne vitale pour l'économie romande

Solidarité romande en matière de liaisons ferroviaires, défense et illustration de l'importance économique du Simplon pour de larges régions: telle a été l'optique à travers laquelle ont été examinées les différentes questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Commission romande de la ligne du Simplon, qui s'est tenue hier à Neuchâtel dans la grande salle du Château, sous la présidence de M. J.-P. Delamuraz, syndic de Lausanne.

Solidarité envers le projet d'une ligne de chemin de fer Genève-Cornavin - aéroport intercontinental de Cointrin, dont on avait promis la réalisation lors du débat qui avait précédé celle de la ligne Zurich - Kloten. Appui aux autorités fédérales et solidarité encore avec Brigue, dans les négociations difficiles qui se déroulent avec l'Italie, au sujet d'une infrastructure ferroviaire de triage, de stockage et de douane, aujourd'hui nettement insuffisante. Réaffirmation enfin du soutien apporté par la Commission aux efforts du canton de Neuchâtel et notamment de son chef-lieu, pour être relié au réseau des nouveaux trains à grande vitesse français — les fameux TGV de la SNCF — grâce à une liaison à décider et à créer entre Berne et Paris avec ces trains.

## LE SIMPLON ET SES « CONCURRENTS »

Six voies ferrées principales traversent la chaîne des Alpes, reliant d'une part le Nord et l'Ouest européens, d'autre part l'Italie et les Balkans. Ce sont, d'ouest en est: Mont-Cenis, Simplon (avec son antenne le Loetschberg), Saint-Gothard, Brenner, Tauern et Semmering. De toutes ces lignes, celle du Simplon présente le tracé et le profil les plus favorables, ainsi que l'altitude maximum la plus basse. La ligne du Simplon permet aussi la liaison la plus courte entre les deux pôles industriels et commerciaux que sont Paris et Milan.

Tout, ou presque semblerait donc favorable pour un développement harmonieux du trafic sur cette importante artère ferroviaire. Elle doit hélas subir certains handicaps inhérents à des facteurs d'ordre politique et économique, sans oublier quelques goulets dont l'élimination se fait attendre. De plus, les forces naturelles ne l'ont pas épar-

gnée ces dernières années, ce qui, dans une certaine mesure, a nui à son « image de marque »...

## RÉSULTATS ET PRÉVISIONS

Optimisme prudent pour l'avenir... conclura le président de l'assemblée après avoir commenté le rapport annuel 1978. Pour interpréter les résultats du trafic de ce dernier exercice, il faut évidemment tenir compte des conséquences de l'interruption du trafic sur certains tronçons du parcours, due précisément aux forces naturelles déchainées. Il n'est donc pas possible de comparer objectivement les données 1978 avec celles des autres années. On a tout de même enregistré un accroissement dans le trafic marchandises, un léger affaiblissement dans le trafic voyageurs, compensé par le maintien à son niveau habituel du transport touristique offert par les agences de voyages.

## PAS D'HORAIRE; LE CALENDRIER!

Les Chemins de fer italiens ont à nouveau beaucoup de peine à absorber l'important trafic à l'importation. Lit-

on dans le rapport de gestion. Cela est particulièrement le cas à Domodossola et il est à espérer que les importants travaux de construction envisagés dans cette gare puissent être enfin réalisés...

Dans son commentaire, le président de l'assemblée insista sur les lenteurs, l'inconfort et les insuffisances existant encore sur certaines liaisons, en France, mais aussi en Italie où parfois, dira-t-il, ce n'est pas l'horaire qu'il faudrait consulter, mais le calendrier!

Cette apparente indifférence de réseaux étrangers vis-à-vis du Simplon fait évidemment l'objet des préoccupations de la commission. Une des circonstances qui rend l'exploitation difficile, c'est précisément l'insuffisance des installations ferroviaires de triage et de stockage des marchandises. Le doublement des installations du Loetschberg a justifié de longs pourparlers. On est aujourd'hui en présence d'une sorte « d'escalade d'incompréhension » du côté des autorités ferroviaires et politiques italiennes. Et à ce propos la commission souhaite disposer d'installations préservant le trafic général, mais préservant également les intérêts régionaux, notamment les places de travail à Brigue.

## LIAISON FER - AÉROPORTS

M. Borner, conseiller d'Etat de Genève a pour sa part démontré le déséquilibre entre la Suisse alémanique et la Romandie, pour aboutir au projet de liaison Genève Cornavin - aéroport intercontinental de Cointrin.

Il a insisté sur le fait que même en comptant les investissements qui doivent être consentis par les CFF, le projet est parfaitement rentable et même bénéficiaire. En effet, ce ne sont pas des objections budgétaires qui doivent être écartées, maintenant que l'on touche presque au but. Ces prochains mois seront donc consacrés à vaincre les dernières hésitations afin que ce projet passe la rampe aux Chambres fédérales, ainsi que cela avait été prévu lors des discussions qui avaient tourné en son temps autour de celui de la liaison directe Zurich - aéroport intercontinental de Kloten avant sa réalisation. Une résolution est même adoptée sur les deux objets Domodossola-Brigue et Cornavin-Cointrin.

## Résolution

L'essentiel de la résolution votée à l'unanimité dit que l'assemblée générale de la Commission romande de la ligne du Simplon siégeant à Neuchâtel le 4 septembre 1979, considérant les engagements pris par la Confédération, la volonté exprimée lors du débat sur la liaison avec Kloten, considérant l'importance pour la ligne du Simplon de la liaison Cornavin-Cointrin, invite les autorités compétentes à inscrire ce dernier point au chapitre des réalisations prioritaires.

Considérant en outre l'importance primordiale des équipements assurant la fluidité du trafic par le Simplon-Loetschberg, l'assemblée appuie les autorités fédérales en ce qui concerne la gare de Domodossola et dans les négociations devant sauvegarder les intérêts nationaux et locaux, notamment les postes de travail à Brigue...

## TGV

Les premières rames TGV circuleront en trafic commercial dès l'hiver 1979-1980 en France et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a prévu d'étendre son réseau en desservant tout le sud-est de la France, à Genève et à Lausanne (1983 - 1984). Les nombreux avantages de telles liaisons ayant été indiqués — notamment au regard de la ligne du Simplon, il restait à se demander pourquoi une ligne aussi directement concernée que Paris - Neuchâtel - Berne n'avait pas été incluse dans les projets TGV de la SNCF.

Après l'intervention du représentant des intérêts neuchâtelais, il est confirmé que rien n'est encore définitif dans un refus momentané, puisque des considérations d'ordre politique doivent entrer en ligne de compte. Il s'agira néanmoins de revenir à l'assaut des positions françaises, même si les efforts des CFF pour doubler la ligne du pied du Jura favorise une liaison assez favorable avec le TGV et la France.

## DES DONNÉES CISELÉES

En conclusion, chacun est d'avis que la défense des intérêts économiques de larges régions est liée au Simplon et à son développement. Reste à en apporter la preuve chiffrée: le professeur Baumgartner de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, se voit confier par l'assemblée le mandat de fournir des données précises, ciselées, quant à la réalité de l'irrigation économique de cette ligne.

## M. CLAUDE FREY A LA CRS

Durant la partie statutaire et au chapitre « électoral » c'est M. Claude Frey, conseiller communal de Neuchâtel qui a été appelé à représenter notre canton, en tant que membre de la Commission romande du Simplon.

## CANTON DE NEUCHÂTEL ET POLITIQUE DES TRANSPORTS

L'exposé de M. André Brandt, conseiller d'Etat, prononcé après que l'ordre du jour fut épuisé et intitulé: « Un canton face aux problèmes de la conception globale des transports » sera donné en page économique, la semaine prochaine, dans ses passages essentiels.

R. Ca.

## mémento

## Neuchâtel

Jazzland: Juan Gonzales Trio.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

## CINÉMAS

Apollo: 14 h. 30, 20 h., Ben-Hur.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Melody in Love.  
Bio: 15 h., 20 h. 45, La Cage aux folles.  
18 h. 30, La Grande Bagarre de Don Camillo.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, C'est jeune et ça sait tout.  
Rex: 15 h., 20 h. 45, Moonraker.  
Studio: 15 h., 21 h., Les Chaînes du Sang.

## Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 12

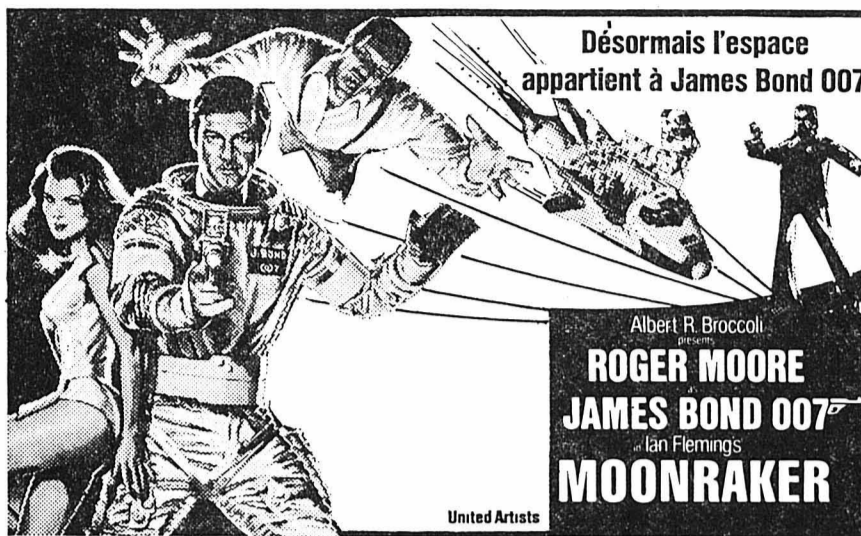




LA CHAUX-DE-FONDS

En GRANDE PREMIÈRE en même temps que les principales villes de Suisse!  
**DÈS DEMAIN au cinéma EDEN**

P  
A  
R  
L  
É  
  
F  
R  
A  
N  
Ç  
A  
I  
S



P  
A  
R  
L  
É  
  
F  
R  
A  
N  
Ç  
A  
I  
S

TOUS LES SOIRS à 20 h. 30

SAMEDI et DIMANCHE 2 matinées: 14 h. 45 et 17 h. 30  
 MERCREDI 1 matinée à 15 h. FAVEURS SUSPENDUES



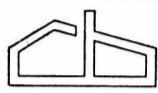
Les Fabriques d'Assortiments Réunies  
 Dépt N - Balanciers  
 2024 SAINT-AUBIN / NE

Nous cherchons un

# décolleteur

pour la fonction de SOUS-CHEF de notre atelier de décolletage équipé de tours Tornos R10 et RR 20.

Offres ou présentation sur rendez-vous. Tél. (038) 55 24 33.



A VENDRE

Rue Numa-Droz 55

## immeuble locatif

comprenant 1 appartement de 2 pièces, 6 de 3 pièces, 1 de 4 pièces; bains, jardin.

Surface totale du terrain: 987 m2.

Notice à disposition.

Nécessaire pour traiter: Fr. 50 000.—.

CHARLES BERSET  
 gérant d'immeubles  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## chauffeur-livreur

Permis de conduire A  
 Bonnes conditions de salaire  
 Semaine de 5 jours

Faire offres à BELL S. A.  
 Charrière 80 a  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 22 49 45

A la demande générale nous remettons sur pied des voyages

## ENFANTS

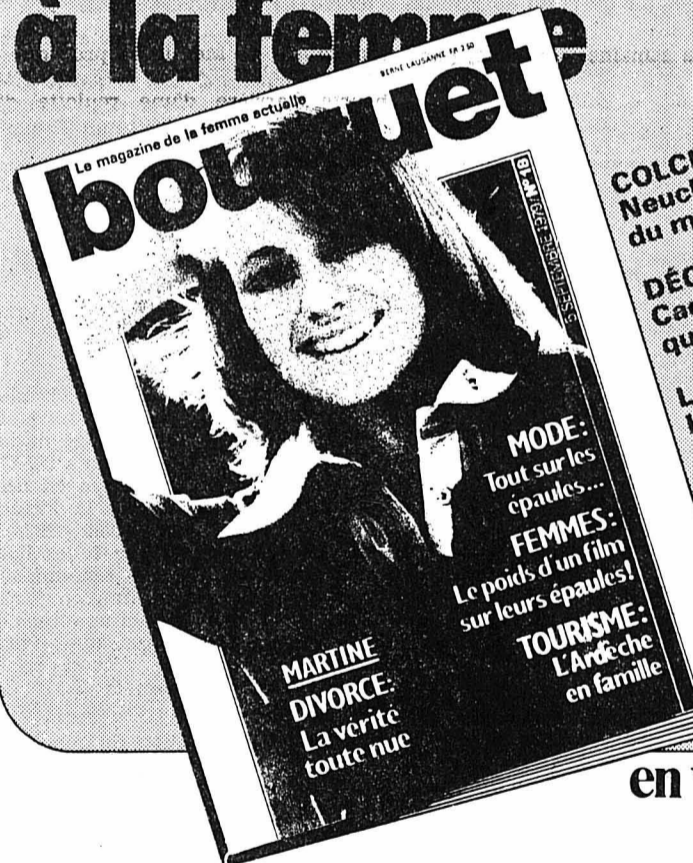
à DISNEY WORLD  
 pour congés scolaires d'octobre, février et Pâques.

NOUVEAU PROGRAMME et BAISSÉ DES PRIX!

Renseignements chez



# Un hommage à la femme



COLCHIQUE ET RÉSÉDA  
 Neuchâtel à la force du mollet

DÉCORATION  
 Cachez ces compteurs que je ne saurais voir!

L'ORCHIDÉE  
 Il mourait pour elle... aujourd'hui elle fleurit le supermarché

MODE: Tout sur les épaules...  
 FEMMES: Le poids d'un film sur leurs épaules!  
 TOURISME: L'Arèche en famille

MARTINE DIVORCE: La vérité toute nue

en vente partout

## Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Suite au départ de titulaires, nous désirons engager pour notre secteur de fabrication, des

## CONDUCTEURS DE MACHINES

auxquels nous offrirons une formation de base de 5 à 8 mois afin d'être aptes à assumer la fonction d'AIDE-MÉCANICIEN POUR LA CONDUITE DE MACHINES-TRANSFERTS AUTOMATIQUES destinées à la production de pièces d'horlogerie.

Horaire de travail en équipe

3 équipes	2 équipes
1 semaine 06h00 à 14h00 = 8h/j	05h00 à 14h00 = 9h/j
1 semaine 14h00 à 22h00 = 8h/j	14h00 à 22h00 = 8h/j
1 semaine 22h00 à 06h00 = 8h/j	

le vendredi, chaque horaire est diminué d'une heure.

La pratique de cet horaire donne droit à des indemnités complémentaires au salaire de base.

Appartements à disposition.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 59

Robert Sabatier

## ALAIN ET LE NÈGRE

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Il demeura cloué au sol, retenu par un sentiment comparable à celui qu'il avait éprouvé une fois en classe après avoir déchiré sa culotte. Une sorte de honte avec en plus un peu de peur, un affreux sentiment d'insécurité. Il ressentit encore sa petite douleur au creux de l'estomac. Il crut avoir trop mangé alors que seul son angoisse le tenaillait.

Il retransversa le couloir et replongea sous la pluie fine à laquelle il offrit son visage.

Il lui sembla qu'il pleuvrait toujours ainsi, que le ciel deviendrait noir, que les maisons seraient grises. Le temps semblait s'être immobilisé sur tous les êtres. Les rues étaient vides. Il revit comme une photographie la scène muette qu'il avait aperçue à travers la vitre: ces deux êtres face à face et immobiles. Il imagina qu'il était le seul à bouger dans ce monde triste et

pour ne pas arrêter de vivre à son tour, il marcha contre la pluie, ne voulant pas cacher son visage ou protéger son corps, la bravant, la défiant. Un ruisseau tiède coulait dans ses cheveux, glissait le long de sa nuque, s'épandait sur le col de sa chemise. Sans qu'il sût pourquoi, il se mit à pleurer et pensa que nul ne pourrait voir ses larmes mêlées à la pluie. Un ruisseau salé toucha ses lèvres, il les tendit aussitôt à la pluie comme à un baiser purificateur.

Un chien abrité sous une porte cochère le regarda passer avec des yeux — lui sembla-t-il — eux aussi pleins de larmes.

Il monta les marches de la Butte en caressant la rampe sur laquelle il avait tant de fois glissé. Une eau un peu plus froide coula sur ses mains. Il cessa de pleurer et ne regarda plus que les marches de pierre qu'il gravissait lentement. Du pied, il poussa une flaque et la regarda couler pendant quelques marches. Il ne savait pas très bien où il allait; peut-être au bout de la pluie. Peut-être celle-ci cesserait-elle brusquement et alors on entrerait dans un tout autre royaume. Il ralentit le pas pour opposer sa lenteur à la rapidité de la pluie qui tombait.

Il caressa sa tête afin de mieux sentir l'eau sur ses cheveux. L'endroit incoiffable, «l'épi» résista à sa main. Alors, il la passa sur son visage pour vérifier si toute la surface en était bien mouillée.

Malgré toute cette eau, il sentait que quelque chose l'oppressait et répandait une chaleur étouffante à l'intérieur de son corps. Il leva la tête et ouvrit la bouche pour boire la pluie, toute la pluie.

Ses yeux reçurent aussi des gouttes et il en ressentit un bienfait. En haut des marches, il regarda la petite place et dépassa vite les maisons qui pleuraient. Les feuilles des arbres ne retenaient plus la pluie. Il dépassa aussi les arbres et les rires d'enfants s'étaient éteints, avaient disparu avec l'eau dans le sable des allées. Il dépassa la grande palissade où la pluie dégringolait sur les affiches d'un cirque. Les images le retinrent et la vue d'un groupe de tigres lui sembla douce. Des illusionnistes chinois grimachaient, des acrobates traversaient l'air comme des hirondelles. Derrière le rideau liquide, le spectacle s'animait, prenait toute sa magie. La plus grande affiche était l'apothéose du cirque. Sur la piste ronde, tous les numéros à la fois; autour une rétrospective des modes de locomotion les plus divers: le train exagérément long, l'avion plus grand que le train, enfin, le bateau plus petit que l'avion. Alain regarda et il lui sembla voir le visage du nègre sur l'affiche. Il remua la tête, ferma les yeux, chassa un peu la pluie et regardant de nouveau vit que c'était une illusion. Il haussa tristement les épaules et l'eau coula dans son cou.

Il s'aperçut avec stupeur que cette barricade entourait son Terrain; il en ressentit quelque amertume puis s'efforça de ne pas penser qu'une puissance extérieure régissait le destin de sa citadelle. Il réussit à écarter deux planches et à entrer. Son pied s'enfonça dans la terre glaise et c'est avec soulagement qu'il ressentit ce contact familial.

Rien n'avait changé à l'intérieur du Terrain; seul un tas de briques avait été déposé dans un coin mais il ne

généait aucunement. L'enfant alla vers ses quatre pierres qui n'avaient pas bougé. Le morceau de tôle était toujours là. Il le redressa, se glissa dessous et n'écoula plus que la musique de l'eau le frappant et coulant sur lui.

Il sentit qu'il était complètement mouillé, trempé jusqu'aux os et que désormais, plus rien ne pourrait l'atteindre. Il pensa que mouillé à ce point, on est invincible. La pluie était vaincue. Tout était vaincu. Il se sentit fort et fier. De nouveau, il était le preux chevalier, le général, l'empereur... Nul ne pouvait rien contre lui. Il ne craignait pas les pierres qu'on pourrait lui jeter, pas les coups, pas le feu, pas la faim, pas la misère, pas le froid...

Il pensait: quand on souffre très fort, quand on est tout au bout de la souffrance, on se dit: «Oui, et bien, c'est ainsi, je souffre... et puis après? Lorsque le froid vous mord, on le laisse pénétrer et l'on songe: «Qu'est-ce que cela peut faire? Tu es là, Froid, tu me pènes, tu m'assailles, mais lorsque tu auras envahi mon corps, que feras-tu d'autre? Tu te croiras mon maître et tu seras mon prisonnier!»

Il sentit une pierre sous sa main et cessa de penser. La caresser, en palper les contours le rassura. Il suçait un de ses doigts et ressentit une chaleur douce; il pressa ses lèvres dans ses mains et l'eau se mit à couler comme d'un lingot tordu.

(A suivre)



• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Affaires jurassiennes au Grand Conseil (bis)

# Une motion Ory largement approuvée

En lieu et place des huit orateurs prévus, lundi lors de la clôture de la séance du Grand Conseil bernois, ce sont 14 parlementaires plus le président de la délégation du Conseil exécutif aux affaires jurassiennes qui se sont exprimés mardi matin au Rathaus. Les délibérations n'ont guère apporté d'éléments nouveaux sur la question jurassienne. Sévérité accrue, attaques contre la presse, possibilités de conciliation et importance de la discussion ont été évoquées lors du débat qui s'est prolongé jusqu'au départ des excursions prévues par les différentes fractions. Finalement, la motion de M. André Ory (ps) de Courtelary a été largement acceptée par 156 voix contre 5 (le Groupe libre) et une abstention (Action nationale). En ce qui concerne la motion de M. Scherrer (udf) l'approbation a été moins massive. Sur les deux premiers points, elle a été votée par 115 voix contre 8. Son troisième point, accepté comme postulat par le gouvernement, a juste passé la rampe du législatif obtenant 61 voix contre 59 et de nombreuses abstentions.

Mardi matin, les délibérations ont repris avec l'intervention de M. Aurèle Noirjean (udc., Tramelan). Ce dernier, tout comme Mme Aubry, MM. Gsell et Haldemant lundi, ou comme MM. Barfuss et Scherrer hier, s'est attaqué à la presse. Il a trouvé un allié de choix pour invectiver la presse en M. Scherrer (udf), qui a estimé que seuls les journalistes bernois étaient objectifs.

### LA MALCHANCE DES PACIFISTES

Il aura fallu attendre l'intervention de M. Gunter (ai) pour entendre les premières paroles modérées de ce débat. Le représentant des indépendants a souligné que ceux qui militaient pour une éventuelle conciliation pacifique n'avaient aucune chance. L'affaire étant du ressort, des deux côtés, des extrémistes.

Succédant à M. Gunter, M. David Gigon (uj) appuya les propos de ce dernier en affirmant que le problème jurassien était polarisé par les extrémistes des deux bords. Parlant de la sévérité des dirigeants qui a toujours accru le « ressentiment populaire », le député de Corgémont s'est exclamé :

« Les esprits s'apaisent au contraire si vous faites en sorte que soient rétablies pleinement les libertés constitutionnelles ».

### PROVOCATIONS ET INGÉRENCES INADMISSIBLES

D'autres parlementaires francophones se sont exprimés. M. Winistorfer a signalé que les trois membres séparatistes du Grand Conseil bernois demandaient une entrevue à la Délégation du Conseil exécutif aux affaires jurassiennes. Répondant à M. Gigon, M. Lucien Buhler (ps., Tramelan), a déclaré : « Ceux qui ne veulent pas la paix, M. Gigon, nous les connaissons. Les provocations et ingérences de la part du canton du Jura sont inadmissibles ». M. Willy Barfuss (udc., La Neuveville), s'en est aussi pris à la presse. Mis à part ce point, il a estimé que les problèmes de minorités n'avaient jamais existé dans le Jura et qu'il n'avait pas été « persécuté et opprimé » durant ses 30 ans de vie dans cette région. Autre sujet que celui abordé par M. Francis Rubin (prd., Saint-Imier). Le nouveau canton, selon lui, ferait mieux de se pencher sur la résolution de problèmes économiques et d'emploi qui le préoc-

cupent ou de l'amélioration de son budget.

### UNE CLAIRE VOLONTÉ

C'est finalement M. Werner Martignoni qui devait mettre un terme à cette discussion pour le moins nourrie. Relevant tout d'abord que les propos démontraient clairement un ferme soutien au Jura bernois, le conseiller exécutif conclut en reprenant une citation de Friedrich Durrenmatt faite le 1er août 1979. « C'est un problème entre Jurassiens du Nord et Jurassiens du Sud et le Jura du Nord ne peut pas comprendre que les habitants du Jura bernois ne peuvent pas être englobés dans le mythe jurassien ».

Au vote, la motion Ory, préconisant la clarification des problèmes juridiques soulevés par l'application de l'article 5 de la Constitution fédérale ainsi que par la protection de manière effective et efficace de la souveraineté et de l'intégrité territoriales du canton de Berne, a été largement acceptée comme déjà dit plus haut. En revanche, la motion Scherrer a provoqué plus de réticences de la part du plenum. Si les deux premiers points, allant dans le sens de la motion Ory, ont été largement approuvés, le troisième point, réclamant que le gouvernement bernois « s'abstienne, dès à présent et jusqu'à nouvel ordre, de soutenir financièrement le nouveau canton », n'a par contre été adopté que sous forme de postulat, et par 61 voix contre 59.

Laurent GUYOT

• DISTRICT DE MOUTIER •

Assemblée extraordinaire de l'APJ, à Roches

# Des inquiétudes et une résolution

L'exercice du métier de journaliste étant devenu particulièrement difficile ces derniers temps et l'avenir lui paraissant préoccupant, le comité de l'Association de la presse jurassienne a siégé samedi en fin d'après-midi, pour convoquer une assemblée générale extraordinaire. En effet, des journalistes ont été pris à partie, voire molestés ces derniers temps, d'autres n'ont plus été régulièrement invités à des conférences de presse. Le climat devenant chaque jour plus pesant, le comité de l'APJ a réagi. Au cours de la séance, tenue hier à Roches, une discussion générale s'est instaurée et a permis à tout un chacun de s'exprimer sur la situation dans laquelle journalistes et correspondants de presse travaillent. Pour tenter de remédier à une situation de plus en plus intolérable, les membres présents ont approuvé l'envoi de lettres aux mouvements et partis concernés dans la question jurassienne. Une résolution a même été votée. Elle a la teneur suivante :

« Les membres de l'Association de la presse jurassienne (APJ) se sont réunis mardi en assemblée générale extraordinaire à Roches.

» Ils constatent :

» — Que des entraves de plus en plus nombreuses et graves sont mises à l'exercice de leur profession.

» — Que les attaques dont ils sont constamment l'objet prennent une tournure et une ampleur qui ne peuvent qu'inciter à des voies de fait.

» Ils rappellent qu'une information honnête exige un libre accès aux sources de cette information ainsi que l'élémentaire respect de leur intégrité personnelle et de leurs biens.

» Ils s'insurgent contre l'idée simpliste qu'un journaliste devrait épouser toutes les causes dont il doit rapporter.

» Dans l'intérêt, le respect et la défense des principes primordiaux qui régissent leur profession, les membres de l'APJ lancent un appel aux mouvements politiques et partis en présence, pour que leurs droits élémentaires soient sauvegardés. L'APJ invite les éditeurs de journaux à prendre conscience des difficultés, uniques en Suisse, dans lesquelles travaillent leurs collaborateurs. » (comm, lg)

• MOUTIER •

### Travaux du Conseil municipal

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a fixé la fermeture de la piscine municipale au dimanche 2 septembre. Des remerciements ont été adressés à la tenancière de la buvette, Mme Chevalier, qui terminait sa vingtième année de service. Enfin, le Conseil municipal a constaté avec satisfaction que la Braderie prévôtale s'était déroulée dans la meilleure ambiance, sans connaître de gros problèmes. (kr)

### Départ regretté à la paroisse réformée

Nous apprenons que le pasteur Alfred Gyax qui, bien qu'ayant déjà passé l'âge de la retraite, donne un coup de main très apprécié au pasteur Perrenoud à la paroisse réformée française, va cesser ses fonctions ces prochains jours. Pendant deux ans le pasteur Gyax a exercé un fécond ministère à Moutier et il sera unanimement regretté par le Conseil de paroisse et surtout par tous les paroissiens et paroissiennes qui ont eu l'occasion de le connaître. (kr)

### Perte de maîtrise

Hier après-midi, à 14 h.45, une automobiliste de Moutier a provoqué un accident entre Moutier et Couvret. Elle a heurté l'arrière d'une roulotte d'un convoi de forains qui quittait une place d'événement au moment où arrivait un véhicule en sens inverse. La voiture pilotée par la dame de Moutier a fait deux à trois tours sur la route puis a fini sa course contre un mur. Il y a des dégâts pour 6000 francs mais pas de blessés. (kr)

mémo

- SAINT-IMIER**  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau pens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

- COURTELARY**  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
- TRAMELAN**  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51-51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

• DISTRICT DE COURTELARY •

# 30e course des personnes âgées de Renan

Traditionnellement organisée par le comité de l'œuvre de la Sœur visitante, la course des aînés s'est déroulée samedi. Pour marquer de façon spéciale la 30e sortie des aînés, le comité avait changé le programme ordinaire. En effet, tous ceux qui au cours de ces 30 ans avaient travaillé à cette sympathique réalisation étaient invités à accompagner les personnes âgées dans une promenade bien organisée et réussie en tout point. Comme à l'accoutumée, le rendez-vous était fixé au temple où une brève cérémonie du souvenir rappelait les disparus au cours de l'année écoulée. Après cette courte cérémonie religieuse pendant laquelle les écoliers interprétèrent un chant, le départ eut lieu dans deux cars au lieu des automobiles habituelles. La joyeuse cohorte descendit à Bienne et, descendant l'Aar par bateau spécial, arriva à Altreu pour dîner. L'apéritif sur le bateau permit à chacun de se rafraîchir tout en admirant le paysage enchanteur. Le temps ne permettait d'ailleurs pas la mélancolie.

A Altreu, M. Philippe Josi, président,

salua cordialement chaque participant. Il releva que si les organisateurs avaient pu marquer ce 30e anniversaire en invitant tous ceux qui avaient œuvré au succès des sorties précédentes, on le devait à la générosité extrême de toute la population du village et au geste de la Société philanthropique Union qui avait remis un chèque substantiel aux organisateurs.

Le dîner, fort bien servi, se passa dans une ambiance des plus gaies et les excursionnistes ne manquèrent pas de visiter le parc des cigognes voisin du restaurant. Puis les cars reprirent leur monde et par Bienne, Neuchâtel, La Vue-des-Alpes et La Chaux-de-Fonds, ramena à Renan une cohorte heureuse de cette magnifique promenade.

La fanfare attendait sur la place de la gare et accueillit en musique un monde détendu et caquetant qui reçut encore de substantiels « quatre heures » au Buffet. Vers 19 heures chacun put regagner sa demeure avec un merveilleux souvenir de plus et l'espoir d'en être encore l'an prochain. (ba)

### Les groupes en balade

La sortie annuelle des groupes parlementaires a donc eu lieu après la demi-séance de mardi matin. Le Parti socialiste du canton de Berne s'est ainsi rendu en excursion dans le Jura bernois (en témoignage de solidarité envers la minorité de langue française). Le Zoo de Crémises, un dîner sur le Montoz sis dans la vallée de Tavannes et un arrêt à Frinwillier pour constater l'avancement des travaux de la T-6 dans les gorges du Taubenloch ont été les phases principales de cette excursion. Les personnalités politiques étaient nombreuses puisque l'on reconnaissait entre autres trois conseillers exécutifs, à savoir MM. Gotthelf Burki, Henri Sommer et Kurt Meyer; deux anciens conseillers d'Etat, MM. Henri Huber et Ernest Schneider; un conseiller national, Francis Loetscher et deux préfets, MM. Marcel Monnier et Fritz Hauri.

D'autre part, les cinq membres du Groupe libre se sont rendus à Sankt-Wolfgang (SO) pour une brève visite. Puis, par La Scheulte et Delémont, les membres terminèrent leur excursion à Châtillon où le déjeuner fut pris en compagnie du président du Gouvernement jurassien, M. François Lachat.

Enfin, les radicaux se sont également rendus dans le Jura bernois, Udc au Gurten puis sur l'Aar, les évangélistes et les indépendants dans l'Oberhasli et le pdc à Soleure d'où il a descendu l'Aar jusqu'à Bienne. (lg)

### GRANDVAL

#### Assemblée communale extraordinaire

L'assemblée communale extraordinaire de Grandval a été présidée par le maire René Wisard. Une vingtaine de citoyens et citoyennes seulement étaient présents. L'ingénieur Badertscher a donné des explications sur le syndicat d'épuration des eaux de Moutier et environs et l'assemblée a décidé sans autre d'adhérer à ce syndicat. Le règlement d'organisation du syndicat inter-communal comprenant la clé de répartition des frais de construction et celle des frais d'exploitation a été accepté. Il appartiendra maintenant aux électeurs de Grandval de se prononcer sur la quote-part communale de 1.167.000 fr. la semaine prochaine, par les urnes. (kr)

### CRÉMINES

#### Votation d'un crédit pour la station d'épuration

Après l'assemblée communale favorable au crédit pour la construction de la station d'épuration des eaux de Roches, c'est le corps électoral qui s'est rendu aux urnes ce dernier week-end pour accepter la charge communale nette de 358.000 fr. par 100 oui contre 7 non et 2 blancs. La participation ne fut que de 30,6 pour cent. (kr)

### SORNETAN

#### Demande de naturalisation refusée

L'assemblée communale a réuni 52 citoyens sous la présidence de M. Jonas Christen, maire. Les comptes de l'année dernière, après avoir été commentés par le caissier, M. Jean-Pierre Graber, ont été acceptés sans autre. Ils présentent un déficit d'environ 2500 francs.

Le départ de M. Oswald Merz a entraîné l'élection de M. Robert Schumann, au deuxième tour de scrutin, à la Commission d'école et celle de M. Antoine Moeri à la Commission des chemins et au poste de fontainier. En revanche, la demande de naturalisation demandée par M. Jean-Pierre Courrouse a été refusée. (gt)

### BELLELAY

#### Concert à l'abbatiale

Les visiteurs de l'exposition des Peintres et Sculpteurs jurassiens à l'Abbatiale de Bellelay, ont eu la chance rare d'y entendre dimanche après-midi, un concert de flûte par Mme Wyss-Schneeberger, de Bâle.

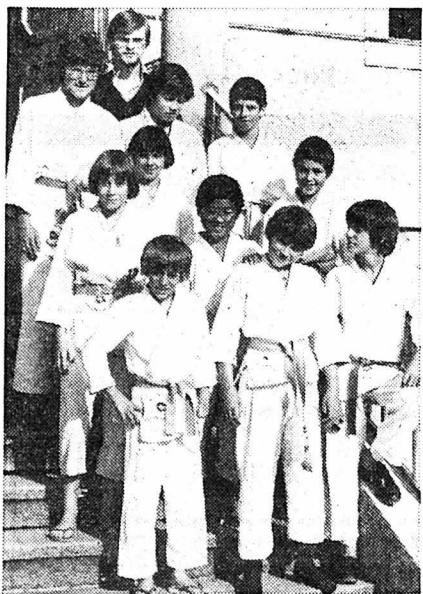
Une récente cérémonie de mariage avait révélé une résonance inconnue dans la nef baroque. L'artiste de dimanche a su profiter au maximum de cette heureuse manifestation acoustique. Le modèle de son jeu, avec ses pleins et ses déliés se faisaient magnifiquement entendre.

Il semble que la flûte en solo soit particulièrement bien à sa place dans la grande nef, les moindres souffles et toutes les modulations y prennent une dimension peu connue. Les auditeurs furent enthousiasmés. Mme Wyss a su donner toutes ses possibilités de grande artiste.

Quant à l'exposition, elle verra fêter ces prochains jours le cinq millième visiteur, elle fermera ses portes, définitivement, dans deux semaines, le dimanche 16 septembre. (comm)

• TRAMELAN • TRAMELAN •

# Belle démonstration des judokas en herbe



Le Judo-Club St-Imier, classé 2e et remportant le challenge Numa Watch « Aquila » pour l'équipe la plus technique.

Tramelan abritait dimanche le tournoi de judo réservé aux écoliers, tournoi patronné par L'Impartial. Au cours de cette journée on a pu assister à de très beaux combats et chaque équipe a

fait le maximum pour tenter de s'attribuer le magnifique challenge « Judo-Club Tramelan ».

Ce tournoi était mis sur pied afin de promouvoir le judo parmi la jeunesse et de donner à ces sportifs l'occasion de se confronter et de faire le point. Si du côté tramelot, on est en droit d'être satisfait des résultats, on regrettera un peu la faible participation du public qui en raison des nombreuses manifestations du week-end a quelque peu délaissé ces jeunes. Relevons aussi que le Judo-Club Moutier et Laufon ne participaient pas à ce tournoi et que de plus, bien qu'engagé, le Judo-Club Delémont déclarait forfait.

Pas la quantité mais la qualité: si le nombre d'équipes a été quelque peu réduit, cela n'a surtout pas été au détriment de la qualité. Au contraire, ce qui a été présenté dimanche, avait fort belle allure et tous les espoirs sont permis pour l'avenir de ce sport dans la région.

Nidau s'attribua le challenge, « Judo-Club Tramelan », ayant démontré une belle aisance dans les combats. Saint-Imier a obtenu un excellent classement alors que Tramelan, qui est en net progrès, occupa une belle troisième place. Le Budokan Moutier a remporté le challenge mis en jeu par L'Impartial et destiné à récompenser l'équipe la plus « fair-play », alors que St-Imier s'est vu attribuer la Coupe de l'équipe la plus technique, offert par Numa Watch « Aquila ».

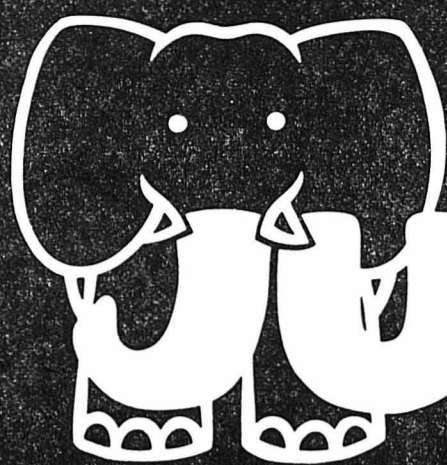
Résultats: 1. Nidau; 2. JC St-Imier; 3. JC Tramelan; 4. Budokan Moutier; 5. JC Reconviiller.

Participaient pour Tramelan: Christophe Bilger, Yves Droz, Yves Daupp, Philippe Leiber, Martine Steinegger, Florence Chopard, Marcel Leiber, Patrick Breuleux, Natacha Miche et Jean-Noël Donzé. (texte et photos uv)



Tramelan, dont les progrès lui ont permis de remporter une belle 3e place.





# Hypermarché

# JUMBO

## La Chaux-de-Fonds



Cette semaine  
à Jumbo

Sympathique  
animation avec  
l'automate mu-  
sical de la mai-  
son Centaure.

# Rôti de boeuf 12.90

kilo

**Bourguignonne** kilo 25.—  
viande pour fondue

**Ragoût de boeuf** kilo 9.90

**Boeuf haché** kilo 8.80

**Steak de boeuf** kilo 18.50

**Langue de boeuf** fumée kilo 9.50

**Entrecôte** kilo 25.—

**Bouilli** kilo 8.80

**Emincé de boeuf** kilo 16.—

**Jarrets de boeuf** kilo 10.50

**Foie de boeuf** kilo 7.50

### Conserves Hero

**Petits pois et carottes** 860 g 1.95

**Choix de légumes** avec chanterelles 860 g 3.95

**Triangoli** 870 g 3.30

**Hero Sugo** 210 g 1.10

### Produits Knorr

**Purée Stocki** 4 port. 145 g 1.30

**Aromate** triopack 270 g 2.40

**Sauce de rôti** tube 150 g 2.10

**Bouillon de poule ou de boeuf** 5 litres 1.90

### Vin rouge

**Côtes du Rhône «Terre brûlée»** 7 dl 2.95

**Frère Etienne** 7 dl 1.95

**Algérie** litre 1.75 + dépôt

**Jumilla Brigand** litre 2.15 + dépôt

**AJAX** 11.90

lessive complète tambour 5 kg

**Génie Automate**

tambour 5 kg 11.90

**Farmers' Best** «Pomme verte» lessive complète 5 kg 12.90

**Farmers' Best** revitalisant textile 3 litres 4.95

**Softlan** 4 litres 5.95

**Badedas** 500 ml 9.90

**Cremedas** 150 g 2.25

**Shampooing Schwarzkopf** Schauma 200 ml 1.95



# La Chaux-de-Fonds



Protection des consommateurs

# Eviter le coup du double non

La Commission du Conseil national chargée du dossier de la protection des consommateurs veut éviter le trop fameux scénario de l'initiative populaire à laquelle on oppose un contreprojet et qui se termine par l'échec de l'un et de l'autre en votation populaire en dépit du fait qu'une majorité de votants s'était prononcée pour un changement. Assurance-maladie, protection des travailleurs, protection des locataires — trois cas qui sont encore dans toutes les mémoires. La protection des consommateurs ne sera pas le quatrième cas. La commission en a décidé ainsi par 16 voix contre une. L'artisan de ce vote n'est autre que le libéral neuchâtelois Jean-François Aubert qui, avec le socialiste argovien Max Chopard, emmène la commission.

Qu'a-t-elle décidé au juste, cette commission? De ne pas entamer le débat sur l'initiative populaire déposée fin 1977 par le défunt journal « Tat » avant que le peuple ait pu se prononcer sur l'initiative du député bâlois Waldner, revue et corrigée par le Parlement.

Il est trop tôt pour dire dans quelle mesure le Parlement reverra et corrigera cette initiative Waldner. S'il opte pour le texte qui plaît à la majorité de la Commission du National, ce sera une clause générale disant que la Confédération « prend des mesures pour protéger les consommateurs en sauvegardant les intérêts généraux de l'économie suisse et en respectant le principe

de la liberté du commerce et de l'industrie ». Si le Parlement choisit le texte de la minorité de la Commission, ce sera un long article comprenant comme seule nouveauté la compétence de la Confédération d'encourager les mesures visant à assurer une information objective des consommateurs; cet article coïncide mot pour mot avec le contreprojet que le Conseil fédéral oppose à l'initiative « Tat ».

Si la clause générale l'emporte au Parlement, puis devant le peuple, l'initiative populaire sera retirée. Ses auteurs l'ont promis. Elle aussi consiste en une clause générale, la référence à la liberté du commerce et de l'industrie en moins.

Si le texte restrictif l'emporte au Parlement, pour être ensuite rejeté par le peuple, l'initiative populaire ira seule au feu, plus tard, puisque ce texte restrictif et le contreprojet proposé par le Conseil fédéral font un (à moins que le Parlement crée un autre contreprojet, dans le style de la clause générale).

Cette décision de la Commission n'a pas plu au Conseil fédéral et à son représentant, M. Fritz Honegger. La Commission s'est rattrapée un peu plus tard en décidant, par 10 voix contre 9, d'abandonner le volet « surveillance des prix » et de le traiter dans un ou deux ans, en même temps que l'initiative populaire déposée récemment par les consommatrices.

Denis BARRELET

# Les socialistes européens réclament de l'ordre dans le domaine du transit

## Le Marché commun financera-t-il les routes suisses ?

— De notre rédacteur parlementaire à Berne, Denis BARRELET —

Réunis lundi et hier à Berne, les socialistes du Marché commun, de Suisse et d'Autriche, plus précisément leurs spécialistes dans les questions de transports, se sont donné le mot : chacun à sa place interviendra pour que les institutions européennes, la Suisse et l'Autriche s'assentent à la même table et règlent en commun les problèmes du trafic transitant par les Alpes. La situation, estiment-ils, est intolérable. L'absence d'une politique européenne en la matière se traduit par des embouteillages, des accidents toujours plus nombreux, une pollution insupportable pour les riverains. Il faut agir !

L'an dernier, les groupes socialistes du Parlement européen, du Conseil national autrichien et de l'Assemblée fédérale suisse ont créé un groupe de travail chargé d'étudier les questions de transports. C'est ce groupe qui vient de siéger à Berne sous la présidence de MM. Jean Riesen, conseiller national de Fribourg, et Horst Seefeld, membre du Parlement européen et du Bundestag allemand.

Tout le monde a intérêt à une coopération. Les Autrichiens d'abord, qui ploient sous le trafic routier. Quatorze millions de tonnes de marchandises transitent par les routes autrichiennes en une année, contre moins d'un demi-million de tonnes par les routes suisses.

Les pays du Marché commun sont les principaux clients des passages alpins. Ils ont intérêt à ce que ceux-ci soient aménagés de manière à répondre à la demande. La prochaine entrée de la Grèce dans leur Communauté renforcera encore cet intérêt.

La Suisse enfin. L'an prochain s'ouvrira le tunnel routier du Saint-Gothard. De grosses dépenses ont été faites ou le seront encore pour l'aménagement du réseau routier et ferroviaire. Une judicieuse utilisation de ces investissements nous tient très naturellement à cœur.

### CE QU'IL FAUT FAIRE

Par égard pour l'environnement, les socialistes européens demandent une meilleure utilisation du chemin de fer, en particulier le développement du ferroutage (camions chargés sur les wagons). Ils demandent que les camions

paient pleinement les coûts qu'ils occasionnent. Ils réclament une harmonisation dans le domaine des périodes de conduite et de repos pour chauffeurs de camions. Ils souhaitent une répartition équitable des flux de transports entre pays concernés. Ils jugent nécessaire que les pays du Marché commun participent aux frais des constructions de routes dans les Alpes.

Les socialistes européens ont été les seuls à ne pas broncher lorsque l'Autriche a inopinément introduit une taxe sur les camions traversant le pays. C'était l'an dernier. Ils y ont vu la conséquence logique de l'absence de politique européenne en matière de transit. Au début de cette année, le Parlement européen a certes adopté une résolution qui, si elle était appliquée, comblerait les socialistes. Ceux-ci vont maintenant demander où en sont les réalisations.

Bien sûr, ce sont les institutions politiques que les socialistes veulent secouer en premier. Ils leur reprochent d'échanger seulement des informations et de ne pas entreprendre d'action commune. Mais les compagnies de chemin de fer aussi pourraient collaborer davantage.

A Berne, le groupe de travail s'est aussi penché pour la première fois sur les problèmes du transport aérien, de la navigation fluviale en Europe et des effets de l'augmentation du prix du pétrole sur les transports. Là aussi, les socialistes insistent pour une collaboration accrue.

## Motocycliste tué près de Morat

Un motocycliste de 30 ans, M. Jean-Claude Buttin, de Pentha (VD), a perdu la vie lors d'un accident qui s'est produit lundi en début d'après-midi, à Buchseln (FR), dans le district du Lac. Le chauffeur d'un poids lourd qui roulait de Ried en direction d'Ulmiz, n'a pas accordé la priorité au motocycliste qui circulait sur la route Berne - Lausanne. La collision a été inévitable, et M. Buttin est décédé sur les lieux de l'accident. (ats)

## Révision totale de la Constitution fédérale

# L'UNION SYNDICALE SE DIT VIVEMENT INTÉRESSÉE

L'Union syndicale suisse trouve le projet de nouvelle Constitution fédérale à son goût. La grande centrale ouvrière n'était pas de ceux qui, au départ, il y a 10 ou 12 ans, souhaitaient une révision totale. Mais aujourd'hui, elle en est grandement partisane. Le travail des experts l'a séduite. « Une fois n'est pas coutume : voici une commission d'experts qui s'est montrée plus progressiste que le Parlement », commentait hier M. Richard Muller, président de l'USS.

Ici et là, l'USS apporte quelques correctifs au projet des experts. Ou elle reprend l'une ou l'autre variante proposée par ceux-ci. Ainsi, lorsqu'elle dit que la garantie de la propriété et de la liberté économique n'a rien à voir dans le chapitre des droits fondamentaux. Elle préférerait la rencontrer dans le chapitre sur les principes régissant l'activité de l'Etat.

Au chapitre du fédéralisme, l'USS est comblée par la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. L'imposition des personnes morales par la Confédération uniquement est une bonne chose. Le rôle de l'Etat central en matière d'harmonisation fiscale devrait être rendu plus impératif.

L'USS est favorable également à l'élection du Conseil des Etats selon le système de la proportionnelle. Que les seize cantons les plus peuplés, dont les deux Bâle, élisent chacun trois députés au Conseil des Etats, comme le prévoit une variante, lui paraît un net progrès. Enfin, l'USS fait sien une autre variante qui soustrait au contrôle du Tribunal fédéral les lois et arrêtés votés par le Parlement, comme c'est le cas aujourd'hui. « Notre pluralisme politique ne se prête pas à quelque « dictature » d'un collège de juges », déclare M. Kappeler.

milieu de droite qui, avec l'appui du patronat, mènent « une campagne de dénigrement systématique. »

L'USS souhaite maintenant la convocation d'une assemblée constituante de 246 membres recrutés si possible hors du Parlement. « Une telle assemblée, qui n'aurait pas les oeillères du Parlement, qui échapperait à ses routines, qui ne serait pas talonnée par le temps, aurait une vue plus large des nouvelles nécessités constitutionnelles. »

### UNE CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT

Quels sont les points de la révision totale auxquels l'USS tient plus qu'à tous les autres et qui, s'ils étaient abandonnés, pourraient lui faire perdre le goût de cette révision? L'assouplissement de l'ordre économique et du régime de la propriété, le nouveau mode d'élection du Conseil des Etats, mais aussi le changement de la procédure de vote lorsqu'un contreprojet est opposé à une initiative, l'abolition de l'exigence de la majorité des cantons lors des votations constitutionnelles, l'effet indirect des droits fondamentaux, surtout en ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes.

« Une nouvelle Constitution est à la fois souhaitable et nécessaire, affirme le président Muller. Le projet des experts offre la possibilité d'un débat positif. La discussion politique appelle de toute évidence de nouvelles impulsions. Elle ne doit pas être animée par les seules confrontations matérielles, mais aussi par un affrontement plus vif des idées et des philosophies.

Malheureusement, constate M. Muller, tel ne semble pas être l'avis des

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

M. Beat Kappeler, secrétaire de l'USS explique: « Conserver à la liberté économique son statut de liberté individuelle, en faire bénéficier les personnes morales qui ne sont pas des individus de chair, mais des constructions à tout moment modifiables et dont les dimensions n'ont pratiquement pas de limites, ce serait maintenir des inégalités criantes entre ces personnes morales et les individus qui dépendent d'elles, cela au nom de la liberté économique! » En lieu et place de cette liberté, l'USS préconise le droit pour l'individu de choisir librement sa profession et son emploi.

L'USS trouve à redire également au sujet de l'article sur la participation, qui empêche les travailleurs de se faire représenter par des personnes extérieures à l'entreprise. Elle ne voit pas pourquoi le droit de faire grève serait limité aux relations de travail, pourquoi il ne serait pas également reconnu aux fonctionnaires.

## Critiques à l'égard de la SSR et de l'autorité de surveillance

Un groupe de travail de la Commission du Conseil national a critiqué dans un rapport la SSR et la façon dont le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie exerce la fonction de surveillance. Selon le périodique zurichois « Die Weltwoche », le rapport en question estime que le contrôle de la SSR par le département est insuffisant aussi bien sur le plan de l'exploitation que sur le plan financier.

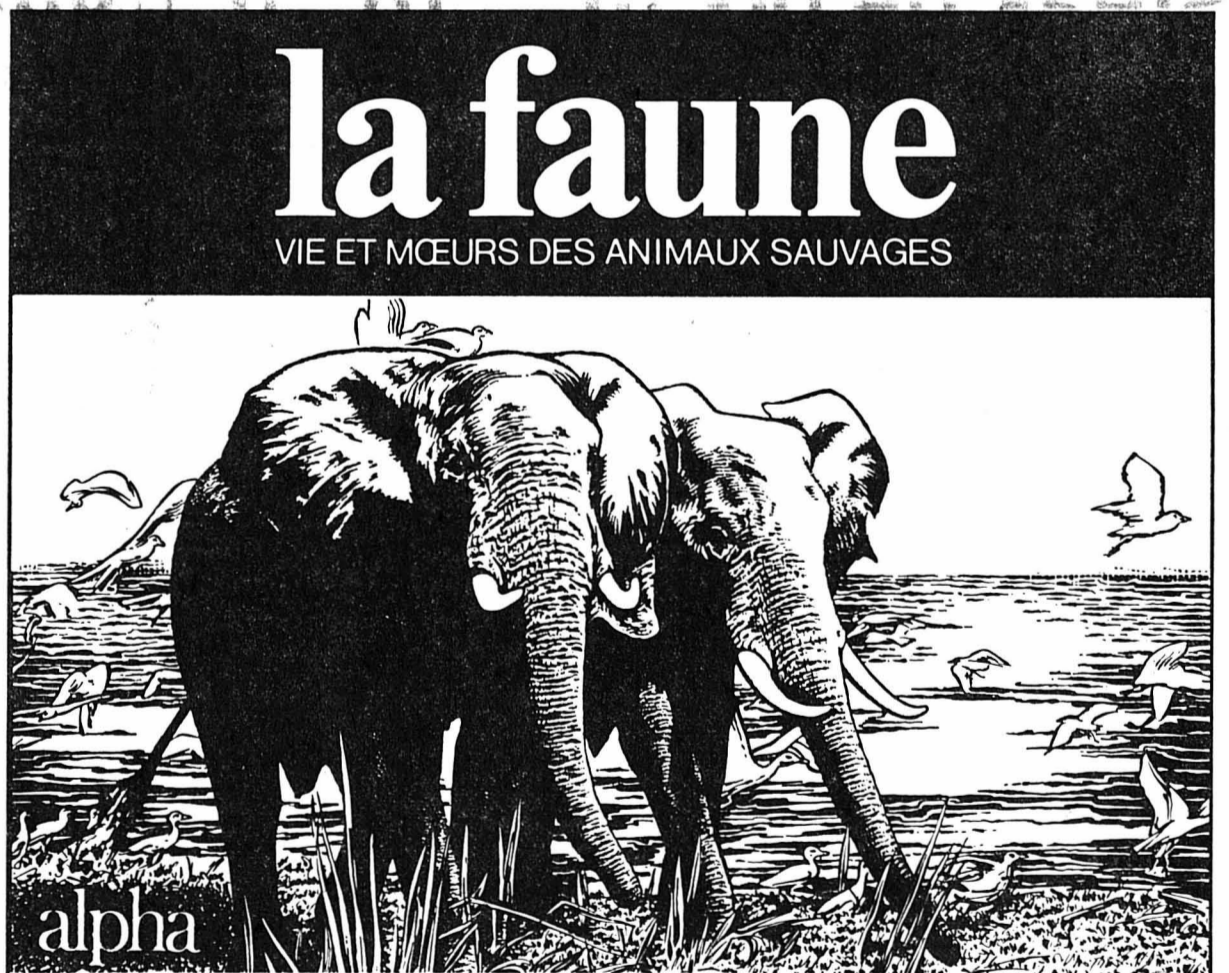
La Commission de gestion concernée est dirigée par le socialiste de Berne Emil Schaffner. Elle est arrivée à la conclusion, d'après la Weltwoche, que l'application de la concession n'est pas contrôlée de façon approfondie. L'autorité de surveillance n'est pas en mesure, du point de vue de la connaissance de la matière, de se mesurer avec la SSR. Les moyens permettant d'exercer le contrôle sont insuffisants.

Au sujet du relèvement de la taxe, la Commission est d'avis que les moyens supplémentaires mis à la disposition de la SSR seront absorbés, en bonne partie

par les frais de personnel, de sorte que les créateurs de programmes n'en profiteront guère. Le Conseil fédéral devrait faire savoir clairement à la SSR quelles obligations devraient être liées à l'augmentation de la taxe. En outre, la SSR devrait accélérer le processus de planification de l'entreprise, qui devrait être réalisé et publié au plus vite. Le fonds de construction, qui fait l'objet de contestations, devrait être aboli et la SSR devrait s'en tenir plus strictement aux prescriptions concernant les traitements et le personnel en vigueur au sein de l'Administration fédérale. (ats)

### L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44



# la faune

VIE ET MŒURS DES ANIMAUX SAUVAGES

Documents, photographies, observations, LA FAUNE apporte à ceux qui aiment vraiment les animaux, la documentation la plus complète qui existe à l'heure actuelle. Sans oublier l'écologie et l'étude des espaces vitaux naturels indispensables à la survie de l'homme.

## CETTE SEMAINE, SORTIE DU NUMERO 3

# 1 F 75

Les 2 premiers numéros sont toujours en vente.

CHACUN DES 8 PREMIERS NUMÉROS FR. 1.75, DÈS LE N° 9, FR. 3.50. AVEC LE N° 9, UNE RELIURE GRATUITE.



VAL-DE-RUZ VAL-DE-RUZ VAL-DE-RUZ VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Chézard-St-Martin: des «divers» très animés

Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin a siégé vendredi soir à la maison de commune sous la présidence de M. Denis Robert. Il a accordé à l'exécutif un crédit de 100.000 fr. pour la canalisation égout et la réfection de la route du Haut de Saint-Martin et a adopté deux arrêtés relatifs à une dérogation du taux d'occupation au sol, pour deux immeubles de la localité, soit l'immeuble de la Société de fromagerie et celui de M. Ulrich Schurch, mécanicien sur voitures. D'autre part, il a donné suite à deux motions: une motion du groupe radical du 4 décembre 1978, visant à attirer à Chézard-Saint-Martin de nouvelles industries et une motion du groupe socialiste du 23 avril 1979, demandant la révision du Règlement général de commune. Mais, c'est au chapitre des divers que les débats s'animent quelque peu. Cela à propos des noms de rues qui seront prochainement donnés à la commune et d'un avocat chaux-de-fonniers, possédant propriétaire d'une résidence secondaire à « La Biche », qui a entrepris de construire des garages, avant même d'en avoir l'autorisation de la commune.

Un conseiller général, membre de la commission d'urbanisme, M. Georges-André Debély, a passé un soir à « La Biche » et a constaté qu'aux alentours immédiats d'une maison, étaient en construction des garages. Toutefois, interrogé, le propriétaire affirma au conseiller général avoir eu l'autorisation de la commune.

Or, l'autre soir, tant le Conseil communal que l'administrateur nient avoir donné une autorisation quelconque. Que va-t-il dès lors se passer? Il ressort de la discussion deux possibilités: ou l'intéressé dépose ses papiers dans la commune (et à ce moment-là obtiendra l'autorisation désirée, puisque sa

maison ne serait plus assimilée à une résidence secondaire) ou, au pire, la commune ordonnera la démolition. Affaire à suivre!

Le Conseil communal a pris récemment l'initiative de doter la commune de noms de rues, selon des critères géographiques, historiques, etc. Suite à une question d'un socialiste, M. Alfred Guye, président de commune, devait donner différents renseignements à ce sujet. Cependant, plusieurs conseillers généraux devaient regretter que, ni le Conseil général, ni la population n'aient été avertis de cette entreprise à laquelle ils auraient dû, sinon légalement, du moins logiquement être associés. Aussi l'autre soir le législatif a-t-il émis le vœu (puisque l'objet n'était pas inscrit à l'ordre du jour) par 13 voix, sans opposition, que de plus amples informations soient données lors du prochain conseil général et qu'éventuellement la population soit par la suite consultée par voie d'enquête publique.

DEUX MOTIONS

Le législatif a donné suite à deux motions sur lesquelles le Conseil communal a, au préalable, formulé quelques remarques et avis.

Le Conseil général a nommé, suite à la motion du groupe radical une commission de sept membres chargée d'appuyer le Conseil communal dans ses efforts d'assainissement des finances par la recherche de nouvelles sources de revenus communaux tels qu'industries non polluantes, artisanales ou entreprises commerciales diverses. Mais les conseillers ne se sont prononcés que sur le principe. Des noms devront être avancés lors d'une prochaine séance, pour former le groupe de travail.

Le législatif a aussi accepté le principe de la création d'une commission de sept membres, chargée en collaboration avec le Conseil communal, de proposer une mise à jour du Règlement général communal (qui date de 1957) et de contrôler si les autres règlements communaux sont encore adaptés à la situation actuelle. Cela fait suite à une motion socialiste. Ici, la clause d'urgence, réclamée par les motionnaires, a été refusée. Si bien qu'il faudra attendre encore avant que le travail de révision puisse débuter.

100.000 FR. POUR LA RÉFECTION D'UNE ROUTE

Grâce à un crédit de 100.000 fr., la route desservant les habitants du haut de Saint-Martin sera prochainement refaite et un collecteur égout sera également installé. Les travaux concerneront en fait un tronçon de 240 mètres de longueur et 4,50 mètres de largeur moyenne. Sollicité à ce sujet, le Département militaire accordera une subvention de 30.000 fr., en guise d'allocation aux détériorations faites à la route lors des travaux de construction d'un ouvrage militaire dans la région et pour le raccordement au canal égout.

Précisons enfin que, si le législatif a accordé à l'unanimité que des propriétaires dérogent exceptionnellement au Règlement d'urbanisme, il l'a fait parce que les immeubles en question jouent un rôle prépondérant dans la commune, au service de la population. Il en va en effet ainsi de la fromagerie et du garage Ulrich Schurch. (pab)

Modification des taux d'impôts en 1978

Au Val-de-Ruz, selon le rapport du Département de l'Intérieur, les modifications apportées par les communes à leur barème d'impôt au cours de l'année 1978 concernant 5 localités.

A Cernier, on a prorogé l'augmentation de 10 pour cent sur le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

A Villiers, au contraire, on a prorogé l'escompte de 5 pour cent sur le bordereau d'impôt communal.

A Fontainemelon, on a décidé d'appliquer une nouvelle échelle fiscale, dès

1979, de 3 et 8,5 pour cent sur le revenu des personnes physiques; on introduit aussi le système proportionnel pour l'impôt sur la fortune, au taux unique de 3 pour mille.

A Engollon, on a décidé d'introduire, dès 1979, l'impôt progressif avec une échelle allant de 4 à 5,6 pour cent. L'impôt dû par les personnes morales est augmenté à 120 pour cent.

Enfin à Savagnier, on a décidé dans le courant de 1978 d'augmenter, dès 1979, à 3,5 pour cent le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. (jlc)

Promenade des aînés des Geneveys-sur-Coffrane

Par une journée radieuse, les aînés des Geneveys-sur-Coffrane ont fait, samedi, une promenade merveilleuse, qui leur a fait sillonner trois beaux cantons: Neuchâtel, Vaud et Fribourg. Mais, c'est le canton de Vaud qui fut l'objectif principal, puisque c'est là que se firent les trois haltes: Chavornay, le matin, le signal de Grandvaux, à midi, et Vallamand, sur la route du retour. Ce ne sont pas moins de 198 kilomètres qu'ont parcourus les 18 voitures particulières avec leurs 68 passagers dont 47 aînés, invités du jour.

Au repas de midi, M. Hélibert Jeanrenaud, président de commune, après une pensée pour le pasteur qui a quitté le village pour Reconvilier, se plut à saluer tous les aînés présents à

cette 24e course organisée par la Société d'émulation. Avec émotion, il rappela le souvenir de ceux qui sont morts cette année. Il fit allusion aux malades. Il eut une pensée spéciale pour la famille de la présidente, Mme Brigitte Brauen, éprouvée récemment par deux deuils successifs, et qui a tenu, malgré tout, à être de la partie. Il remercia les organisateurs et automobilistes bénévoles.

Le message des Églises fut donné par le Père Léon Spegbach. Ce fut un message d'optimisme: quelles que soient nos infirmités, nos épreuves, regardons toujours en-dessous de nous. Il y a toujours plus éprouvés que nous. Quant à ceux qui ont été touchés par un deuil, qu'ils regardent les champs de blé: du grain semé en terre germe un nouvel épi, une vie nouvelle. C'est toujours la vie qui triomphe. Derrière les nuages, il y a toujours le soleil.

Comme il se doit, l'ainé des aînés, M. Emile Richert, remercia, d'une voix émue, tous ceux qui avaient organisé cette course. Au retour, les voitures déposèrent leurs heureux passagers devant la Maison de commune où des musiciens du village étaient au rendez-vous pour clore, par une aubade, cette 24e et très réussie course des aînés.

Un homme était spécialement réjoui, M. Maurice Petitpierre, un des membres fondateur de ces courses d'aînés. (ls)

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Préfarigier a réussi sa kermesse



Toutes les années, les jardins de la Maison de Préfarigier connaissent une animation sympathique: une kermesse réunit en effet les pensionnaires, l'équipe des collaborateurs de la maison, et des visiteurs toujours nombreux. Les travaux réalisés dans les ateliers sont mis en vente à des prix plus que modiques, objets tricotés, brodés, taillés dans le bois, moulés, peints, tous confectionnés avec amour et tous étant le résultat de grands efforts.

A midi, des repas sont servis en plein air, et des calèches permettent d'effectuer une sieste agréable dans le grand domaine qui entoure l'établissement.

L'argent récolté sera utilisé pour l'achat de matériel qui servira à fabriquer les objets vendus l'an prochain. (photo Impar - rws)

Voir autres informations neuchâteloises en page 19

FONTAINES

Le concours de jeunesse de la SFG

Le concours local traditionnel d'athlétisme, ouvert à chacun et organisé par la SFG, a connu un succès dépassant toutes les espérances. Le beau temps était au rendez-vous, dimanche, pour attirer la foule des parents et amis. Ce fut en même temps une fête populaire: on vient volontiers passer une journée de repos à la « Pépinière » (n'a-t-on pas servi 175 repas, soupe aux pois et jambon!). Quant aux nombreux concurrents, ils avaient hâte de se mesurer dans ces joutes toutes pacifiques.

Voici le nom du premier de chaque catégorie: Pupillettes I (1968-1972): Simond Marie-Gaëlle; Pupillettes II (1963-1967): Zbinden Anne-Lise; Dames: Zangrando Dominique; Pupilles I: Simond Loïc; Pupilles II: Zbinden Serge; Artistique: Pelletier Yves; Actifs: Challandes Willy; Hommes: Benoît Eric. (e)

VOTATIONS CANTONALES: 8-9 SEPTEMBRE 1979

Parti socialiste: POP: deux fois oui

Le Parti socialiste neuchâtelois estime qu'en supprimant le principe d'un versement préalable d'indemnités en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, la nouvelle disposition constitutionnelle aura pour effet bénéfique de faciliter la mise en œuvre des mesures d'aménagement du territoire dont la collectivité a besoin, notamment en milieu rural.

Le parti socialiste a toujours considéré comme inéquitable que les jeunes gens ne puissent disposer du droit de vote dès 18 ans, alors qu'au même âge pèsent déjà sur eux de nombreuses obligations sociales (impôts et contributions AVS à payer, service militaire à accomplir, etc.). Il espère donc vivement qu'électrices et électeurs neuchâtelois confirmeront la tendance qu'ils avaient déjà manifestée lors du scrutin fédéral des 17-18 février (60 pour cent de oui), et qu'ils contribueront ainsi à augmenter le nombre de celles et ceux qui, au mois d'octobre, auront à se prononcer sur l'important problème de la députation du canton au Conseil des Etats. (comm)

POP: deux fois oui

Droit de vote à 18 ans. — Une majorité s'est prononcée, dans notre canton, en faveur de l'élargissement du droit de vote à 18 ans, lors de la votation fédérale du 18 février dernier. Le 19 mai 1970, M. F. Blaser déposait, au Grand Conseil neuchâtelois, une motion allant dans ce sens. « Les jeunes qui paient des impôts, qui répondent de leurs actes devant la justice, qui, par leur travail, prennent part au développement économique, méritent le droit de se prononcer sur les affaires publiques. N'oublions pas qu'ils sont les premiers intéressés par les décisions d'aujourd'hui, car demain ce sont eux qui les vivront... ». Confirmez le choix du 18 février en votant oui au droit de vote à 18 ans.

Modification de l'article 8 de la Constitution concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Il s'agit d'une modification nécessaire pour que la Constitution corresponde à la pratique. Le pop demande de voter oui. (comm)

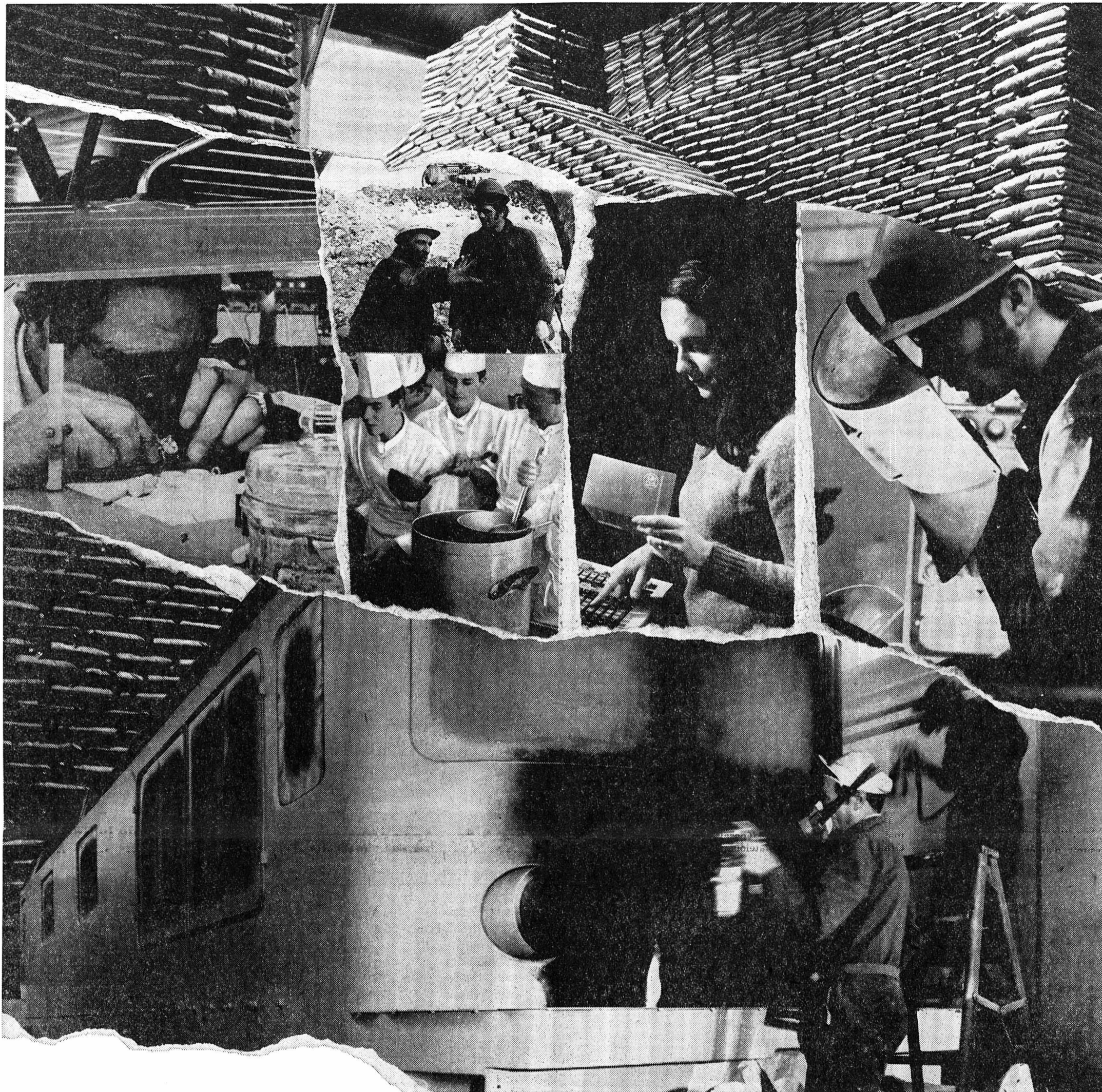
BULLETIN DE BOURSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH), date (A = Cours du 3 septembre, B = Cours du 4 septembre), and various stock and bond prices.

Table with columns for 'BALE' (Girard-Perreg, Portland, Sandoz port, etc.), 'A B' (65.50, 610, etc.), 'Cours indicatifs', and 'Billets de banque étrangers'.

Table with columns for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES', 'Fonds cotés en bourse', 'Fonds cotés hors-bourse', and 'INDICE BOURSIER SBS'.





# Nous connaissons la valeur du travail.

En Suisse, le taux de chômage est le plus bas d'Europe. Il est vrai que nous avons aussi connu le chômage au cours de la récente récession, et que des postes de travail ont disparu.

Pourtant, aujourd'hui, pratiquement tous les Suisses - auxquels s'ajoutent 500.000 étrangers - gagnent leur vie dans le pays. Si les bases de notre économie sont saines, cela tient à :

- une industrie vouée aux produits de haute qualité
- des entreprises de services appréciées dans le monde entier
- des efforts continus et efficaces des employeurs et des travailleurs pour une collaboration harmonieuse.

Dans cet effort global, les banques suisses participent au maintien du plein emploi, non

seulement en occupant quelque 75.000 collaborateurs, mais surtout en qualité de partenaires de l'industrie, de l'artisanat et du commerce.

Pendant la récession, les banques suisses ont contribué par des crédits et des mesures d'assainissement des entreprises à maintenir des dizaines de milliers d'emplois.

Toutes les entreprises en danger n'ont pu être sauvées. Ce n'est que lorsque les chances de survie d'une firme sont réelles à long terme que les banques peuvent intervenir : l'argent qu'elles prêtent n'est pas le leur, c'est celui de leurs clients - lesquels ont droit à des intérêts équitables et à la sécurité de leur épargne.

En pratiquant une politique de crédits responsable, les banques rendent service à tous :

- aux millions d'épargnants, dont les avoirs sont placés judicieusement
- aux actionnaires dont les participations seraient sans cela menacées
- aux travailleurs dont le salaire est assuré.

Les banques connaissent la valeur du travail. Elles font leur part pour que la Suisse demeure un pays à faible taux de chômage, un pays avec une réelle paix du travail qui profite à chacun.

Partenaires de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, les banques contribuent au plein emploi. Pendant la récession, les banques suisses ont ouvert des crédits et pris des mesures de consolidation, sauvant ainsi des dizaines de milliers de postes de travail.

## LES BANQUES SUISSES

Une part active de notre économie



**Vente aux enchères publiques d'immeubles**

Le liquidateur de E. Günzinger & Cie, en liquidation concordataire, Me Jean-Paul Bourquin, avocat, rue de l'Hôpital 16, à Neuchâtel, fera vendre aux enchères publiques, par le ministère du notaire Cyrille de Montmolin, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, les immeubles suivants, dépendant de la masse concordataire, tous situés à Neuchâtel, Pierre-de-Vingle 14 (immeuble Touraine).

- 1 appartement de 5 pièces au 10e étage, de 106 m2 avec balcon
- 1 appartement de 5 pièces au 11e étage, de 106 m2 avec balcon
- 1 local de 16 m2
- 2 places de parc dans garage souterrain
- 2 parts de copropriété à un local de 24 m2

Appartements en propriété par étage - Vue imprenable - Part à une piscine.

La vente aura lieu MERCREDI 17 OCTOBRE 1979, à 14 h. 15, AU RESTAURANT DU CLOS-DESERRIÈRES.

Les conditions d'enchères et le règlement d'administration sont déposés chez le liquidateur et chez le notaire préposé aux enchères, où ils peuvent être consultés.

On attire expressément l'attention des intéressés sur l'arrêté fédéral du 23 mars 1961 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Cas échéant, une décision de non-assujettissement ou d'autorisation entrée en force devra être présentée lors des enchères.

**Pour visiter:** Prendre contact avec le liquidateur ou le notaire préposé aux enchères.

**Economie de mazout...**

à l'entre-saison, le chauffage d'une chambre avec un calorifère à gaz à catalyse est sûr, bon marché, sans odeur, sans flamme et sans installation



135, av. Léopold-Robert (Grand Pont) Téléphone (039) 23 43 45

**URGENT - A LOUER**

**appartement 3 chambres**

rez-de-chaussée, chauffage à mazout indépendant. Mi-confort, pour fin septembre ou date à convenir.

Convientrait pour couple de retraités ou personne seule.

Tél. (038) 31 37 20, à Peseux.

**WARFINANCES**

**AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?**



Pour tous crédits et prêts personnels nous vous garantissons une discrétion absolue.

Je désire un prêt-confiance de

remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Jusqu'à Fr. 20 000.— sans caution

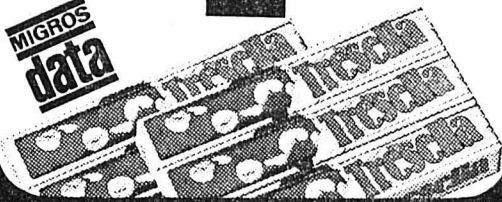
Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue/No \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_ **IL**

Pour tous renseignements téléphonez-nous au 066 22 86 15 dès 8 h. le matin et jusqu'à 13 h., ou envoyez simplement ce coupon à l'adresse suivante:  
 Pierre Köhler, rue Auguste-Quizerez 89, 2800 Delémont.

**«Tresella» FREY**

Bâtons de chocolat aux noisettes

emballage de 3 bâtons, 150 g, 1.90  
 2 emballages **2.80** (100 g = .93,3) au lieu de 3.80  
 Multipack 5.-11.9.



**«Crème Sandwich» et «Pâte de foie truffé»**

pour de succulentes tartines et des sandwiches délicieux.

tube de 190 g, 1.80  
 2 tubes au choix **3.-** (100 g = .78,9) au lieu de 3.60  
 Multipack 5.-11.9.



**«Gendarmes»**

Les saucissons fumés pour le pique-nique et les randonnées en montagne.

emballage de 4 saucissons, 200 g  
**2.10** (100 g = 1.05) au lieu de 2.60  
 Offre spéciale 5.-11.9.



**Levure vitaminée**

riche en vitamine B

combat le manque d'entrain et accroît la forme physique et intellectuelle.

boîte de 250 g  
**2.60** (100 g = 1.04)



En vente dans les marchés Migros les plus importants.

**Sucre fin cristallisé**

Offre spéciale 5.-11.9.

Provisions de ménage Tout à votre avantage

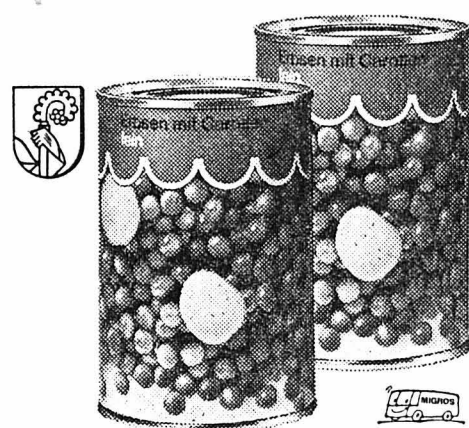
**-.85** le kg au lieu de 1.05

Provisions de ménage Tout à votre avantage

**Petits pois fins et carottes**

1/2 boîte de 425 g, 1.50 (poids égoutté 260 g)

2 boîtes **2.40** (100 g = .46,2) au lieu de 3.-  
 Multipack 5.-11.9.



**BONBONS sans sucre, ménagent les dents**

- Orange/citron «sugarless» 135 g **1.60** (100 g = 1.18,5)
- Gorge d'or, bonbons aux herbes «sugarless» 145 g **1.50** (100 g = 1.03,5)
- caramels aux fruits «sugarless» 140 g **1.60** (100 g = 1.14,3)
- Menthe, bonbons à la sorbite 85 g **-.90** (100 g = 1.05,9)

**CHEWING-GUM sans sucre, ménagent les dents**

- «sugarless» 4x5 sticks
- Peppermint, Fruit, Spearmint 55 g **1.-** (100 g = 1.81,8)
- Bubble Gum «sugarless» 44 g **-.80** (100 g = 1.81,8)
- «sugarless» au xylitol 4x5 sticks 55 g **1.50** (100 g = 2.72,7) bon pour les dents
- Peppermint ou Fruit

**Prix. Qualité. Choix. MIGROS**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**mécanicien en automobiles**

désireux d'être en contact avec les clients en qualité de

**réceptionniste**

Offres écrites ou se présenter au SPORTING GARAGE - Carrosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. (039) 23 18 23.

**DÉPARTEMENT DU GARD**

A vendre **FORD TAUNUS 1,6l.** modèle 1976, 29 000 km., expertisée, très bon état, avec traitement antirouille. Prix: Fr. 8200.— Tél. (039) 22 56 39, heures des repas.

**INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE**  
 Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne

**Cours de programmeur(euse)**

MAINTENANT AUSSI A NEUCHÂTEL  
 Cours du soir et du jour - Inscription dès maintenant  
 Facilités de paiement  
 Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.  
 Samedi de 8 h. 30 à 11 h.

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - tél. 021 23 44 84

**GECOGECO**  
**Locaux commerciaux modernes**

A LOUER Immeuble rue du Locle Locaux 75 m2 - 85 m2 - 160 m2 Prix dès Fr. 600.— + charges

Pour traiter: Gérance GECO Jaquet-Droz 58 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 11 14 - 15





Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Hier soir, en match d'entraînement, à La Maladière

# Neuchâtel Xamax bat Strasbourg 4 à 0

**ARBITRE :** M. Denis Perrenoud de Neuchâtel. 3000 spectateurs. — **BUTS :** 10' Gross, 1-0 ; 17' Saunier, 2-0 ; 28' Fleury, 3-0 ; 55' Luthi, 4-0. — **NEUCHÂTEL XAMAX :** Stemmer ; Mundwiler (46' Hasler), Kuffer (46' Braschler), Osterwalder, Bianchi ; Gross, Guillo, Favre (46' Perret) ; Hofer, Saunier (46' Luthi), Fleury. — **STRASBOURG :** Ottmann ; Novi, Marx (77' Bex), Jodar, Domenech (46' Grener) ; Deutschmann, Decastel, Bracci ; Wyss, Bianchi, Jouve.

### LAISSER PASSER L'ORAGE...

En recevant le Racing-Club de Strasbourg, champion de France en titre, Neuchâtel Xamax avait l'occasion rêvée de redorer quelque peu sa carte de visite. Après son bon match de samedi à Zurich, l'équipe neuchâteloise a donné une confirmation qu'elle peut, et surtout qu'elle sait, marquer des buts. C'est pourtant Strasbourg qui, dès le début, est parti en fanfare et qui avait l'occasion, dès la deuxième minute, d'ouvrir le score. Hélas, l'ex-Neuchâtelois Decastel, admirablement servi par l'Argentin Carlos Bianchi, ratait de la tête un but vide.

Puis il y eut encore ce tir terrible de Comenech qui passa un rien à côté.

Habilement, l'équipe de Vogel laissa passer l'orage et s'organisa. Kuffer

manqua d'un rien à la 9e minute un but tout fait. Une minute plus tard, Gross de la tête et après un corner tiré par Favre, ouvrit le score. Sept minutes plus tard Saunier, bien servi par Fleury augmentait l'écart. Très en verve dans cette première mi-temps, Neuchâtel Xamax marqua encore un but par Fleury sur passe parfaite de Favre.

### UN SPECTACLE PLAISANT

C'était vraiment un plaisir de voir évoluer les Neuchâtelois hier soir à La Maladière avec autant d'aise. Tout ce qui ratait une semaine auparavant devant Lausanne réussissait à merveille et créait à chaque fois des occasions de but. En seconde mi-temps, les champions de France, privés du gardien Drosi et de Specht, ainsi que Wagner

retenu en équipe de France avec en plus Piasecki, malade, et Tanter, blessé, ralentirent quelque peu leur rythme et ne jouèrent plus un rôle que moyen. Neuchâtel Xamax avait le match en main et le tenait bien. La preuve, un quatrième but de Luthi réussit quelques minutes après la mi-temps.

Incontestablement, évoluant sans crainte, Neuchâtel Xamax est parvenu à une performance de choix, la défense a fourni une prestation remarquable, de même que le milieu du terrain où règne en maître Gross qui, par son travail inlassable, ses montées offensives, a permis à l'attaque neuchâteloise de s'illustrer et de donner un certain lustre à ce match. Sans doute, la venue de samedi prochain de Lugano à La Maladière nous confirmera la nette impression que nous avons, Neuchâtel Xamax vaut mieux que son classement actuel.

E. N.



Le gardien neuchâtelois Stemmer met fin à une attaque de son ex-coéquipier Decastel. (photo Schneider)

Match de préparation de hockey sur glace, à Grindelwald

# La Chaux-de-Fonds - Arosa 4 à 6 (2-2, 2-3, 0-1)

**LA CHAUX-DE-FONDS :** Schlaefli ; Girard, Sgualdo ; Piller, Gosselin, Dubois ; Valenti, Gobat et Amez-Droz ; Flotiront, Haenseler, T. Neininger ; Von Gunten, Houriet, Yerly (25e Bauer). — **AROSA :** Brun ; Kramer, Sturzenegger ; G. Lindemann, M. Lindemann, Jenkins ; Staub, Kelley ; B. Neininger, Dekumbis, Mattli ; Waitacher, Ritsch ; Staempfli, Christoffel, Koller ; Poltera. — **BUTS :** 6' Flotiront (Girard), 1-0 ; 9' G. Lindemann, 1-1 ; 11' Dubois (Piller), 2-1 ; 15' Koller (Christoffel), 2-2 ; 22' Gosselin (Piller), 3-2 ; 23' Staub (Mattli), 3-3 ; 28' Piller (Valenti), 4-3 ; 32' B. Neininger (Sturzenegger), 4-4 ; 34' G. Lindemann (Sturzenegger), 4-5 ; 55' Mattli (B. Neininger), 4-6. — **PÉNALITÉS :** 2 x 2' pour chaque équipe. — **ARBITRES :** MM. Wenger, Spiess et Stauffer.

### UN PREMIER TIERS PROMETTEUR

L'équipe des Grisons étant actuellement en camp de préparation dans la station bernoise, les responsables des

deux équipes ont pu conclure ce match d'entraînement en dernière minute, pour permettre au Hockey-Club La Chaux-de-Fonds de pallier la défection des Pélitans de Montréal, et à Arosa de parfaire sa condition.

Les deux équipes s'engagent à fond, devant 500 spectateurs dès le début, et les 20 premières minutes sont agréables à suivre. Le puck circule rapidement et les occasions de buts sont nombreuses dans les deux camps. La Chaux-de-Fonds prend deux fois l'avantage, grâce à un slap-shoot de Flotiront depuis la ligne bleue, et à l'opportunisme de Dubois qui conclut une très belle action menée avec son compère Piller. Mais Arosa revient deux fois grâce à un tir violent de G. Lindemann que Schlaefli, masqué, ne peut retenir. L'égalisation des Grisons intervient après une action confuse, Schlaefli ayant le puck sur son gant, mais les arbitres ne sanctionnent pas une charge de Koller qui rétablit l'équilibre, un peu contre le cours du jeu.

### BAISSE DE RÉGIME

Le deuxième tiers-temps sera moins bon, bien que La Chaux-de-Fonds ait à nouveau pris deux fois l'avantage : par Gosselin sur un tir violent, puis par Piller sur un bon travail préparatoire de Valenti. Mais sur deux actions de rupture, les Grisons sont revenus au milieu du match une nouvelle fois à égalité ; puis, prenant confiance, ils se sont imposés d'un but dans ce tiers-temps. La Chaux-de-Fonds semble ne pas tenir compte des consignes de l'entraîneur Tremblay, et se met à jouer de façon un peu désordonnée. Les passes sont moins précises, et les tirs au goal moins nombreux.

### TROISIÈME TIERS PÉNIBLE

Courant après le score et désirant absolument obtenir au moins le match nul, les Chaux-de-Fonniens ont longtemps attaqué, mais sans pouvoir prendre le meilleur sur la défense d'Arosa, très bien regroupée devant un Brun déjà en bonne condition. Finalement, ce sera Arosa qui marquera un nouveau but, juste avant la fin du match, prenant ainsi définitivement ses distances.

L'entraîneur Tremblay est tout de même satisfait de la prestation de ses poulains, mais il espère maintenant un peu plus de constance et une plus grande rigueur dans l'application de ses consignes.

G. K.

### Succès de Bienne

Bienne - Lodz (première division polonaise) 7-3 (3-0 2-1 2-2).

En match de préparation de l'équipe nationale

# Le FC Lucerne battu par la Suisse 1 à 5

Allmend à Lucerne, 2700 spectateurs. — **Arbitre :** M. Renggli (Stans). — **BUTS :** 5' Sulser, 0-1 ; 27' Schnyder, 0-2 ; 39' Schnyder, 0-3 ; 40' Ponte, 0-4 ; 44' Rahmen, 1-4 ; 57' Ponte, 1-5. — **Sélection suisse :** Burgener (46' Berbig) ; Brechbühl (46' Heinz Hermann), Zappa (81' Egli), Ludi, Bizzini ; Barberis, Schnyder (46' Maissen), André ; Cornioley, Sulser, Ponte.

Dans son ultime match de préparation avant Suisse - Pologne, l'équipe suisse a battu, à Lucerne, le FC Lucerne par 5-1 après avoir mené au repos par 4-1. Devant un public moins nombreux que

prévu (2700 spectateurs seulement), dans des conditions idéales, la sélection helvétique a fourni un bon match. Sa tâche fut toutefois largement facilitée par la décontraction des Lucernois, qui n'avaient pris aucune mesure pour renforcer leur défense et qui se montrèrent très prudents dans les contacts.

Ce match aura permis au Lausannois Cornioley de faire un retour prometteur au sein de la sélection. Il s'est montré très actif tout au long de la rencontre, adressant d'excellents services à ses partenaires. Ponte a pour sa part été plus en vue que Sulser, dont on attendait plus.

### Un Hongrois aux Etats-Unis

Le gardien de but hongrois Zoltan Toth (Ujpest Dosza), qui avait disparu à la fin du mois d'août à Cadix, après avoir abandonné son équipe en tournée, a reçu un visa pour les Etats-Unis, visa qui est celui accordé habituellement aux travailleurs temporaires. Zoltan Toth jouera aux Etats-Unis une série de matchs avec les Pennsylvania Stoners, au terme de la saison officielle de la Ligue nord-américaine.

### L'Argentine vers le doublé

Après avoir gagné la Coupe du monde, l'Argentine est en passe de réussir le doublé en s'adjugeant, à Tokyo, le titre mondial des juniors. Emmenés par la nouvelle vedette Diego Maradona, les Argentins, dirigés à Tokyo par Cesar-Luis Menotti en personne, se sont qualifiés pour la finale en battant l'Uruguay par 2-0. En finale, les Sud-Américains affronteront ce jour le tenant du titre mondial, l'URSS, laquelle a pris le meilleur sur la Pologne.

Le tournoi de tennis open des Etats-Unis, dans sa phase terminale

# L'Argentin Vilas éliminé en huitièmes de finale

L'Argentin Guillermo Vilas a été éliminé en huitièmes de finale de l'Open des Etats-Unis par l'Américain Eddie Dibbs qui rejoint donc le Suédois Bjorn Borg, l'Américain Vitas Gerulaitis et le Sud-Africain Johan Kriek parmi les qualifiés aux quarts de finale. Le Sud-Américain, classé tête de série No 6, a dû s'incliner en effet devant Eddie Dibbs, tête de série No 9, au terme d'un match marathon de 3 heures et 10 minutes, dont la monotonie découragea les plus fidèles spectateurs de Flushing Meadow. Ils étaient près de huit mille, peu avant 21 heures locales, assis sur les gradins du Central. Il en restait à peine la moitié vers minuit, quand Eddie Dibbs assura enfin sa qualification.

### SELON LA TRADITION

Le dix-huitième match entre les deux joueurs n'a pas failli à la tradition. Il traîne en longueur comme les précédents, Vilas et Dibbs paraissant collés sur leur ligne, au fond du court, dans l'attente d'une erreur de l'adversaire. Dibbs s'est imposé finalement en cinq

sets. Il affrontera le vainqueur de Gorman - McEnroe en quart de finale. Vilas n'aura pas brillé cette année dans les trois grands tournois mondiaux. Quart de finaliste à Paris, battu au second tour à Wimbledon, il disparaît ici en huitièmes de finale. Son ami Bjorn Borg a été lui-même de sa réputation bien qu'il ait perdu un set devant l'Américain Dick Stockton lequel se défendit avec un certain brio. Dans la quatrième manche, il revint à 5-5 avant de perdre 7-5. Au troisième set, Borg avait dû s'accrocher pour enlever le tie break (7-3).

### LE FRANÇAIS NOAH EST AUSSI « TOMBÉ »

Le jeune Français Yannick Noah (19 ans) a bravement défendu ses chances devant le Sud-Africain Johan Kriek. Il s'inclina en cinq sets devant un adversaire qui se révéla plus constant dans

l'effort. Agé de 21 ans, Kriek est l'un des plus sérieux « espoirs » du tennis mondial.

Comme l'année passée, il retrouvera en quart de finale l'Américain Vitas Gerulaitis, qui ne douta de sa qualification que durant le premier set de son match contre l'Argentin José Luis Clerc. En effet, après avoir obligé le blond et fantasque New-Yorkais à disputer un « tie breaker » à la fin du premier set, l'Argentin ne fut plus en mesure de s'opposer aux desseins de l'Américain.

Chez les dames, seule l'Australienne Evonne Goolagong a connu, l'espace d'un set, quelques soucis. Elle fut en effet surprise par l'Américaine Jeanne Duvall, qui lui prit un set avant de céder (0-6) dans le dernier.

### RÉSULTATS

Simple messieurs, huitièmes de finale: Eddie Dibbs (EU) bat Guillermo Vilas (Arg) 6-3 5-7 7-5 6-1; Johan Kriek (Af-S) bat Yannick Noah (Fr) 6-3 7-6 4-6 1-6 6-4; Bjorn Borg (Su) bat Dick Stockton (EU) 6-4 1-6 7-6 7-5.

Simple dames, huitièmes de finale: Billie Jean King (EU) bat Kathy May Teacher (EU) 6-3 6-0; Evonne Goolagong (Aus) bat Jeanne Duvall (EU) 6-3 3-6 6-0; Martina Navratilova (Tch) bat Greer Stevens (Af-S) 6-2 6-2.

Première étape du Tour cycliste de l'Avenir

# Le Français Rodriguez gagne à Dole

La première étape du Tour de l'Avenir, qui s'est disputée entre Divonnes-les-Bains et Dole sur 160 km., s'est soldée par la victoire du Français Jean-François Rodriguez. Echappé en compagnie d'un petit groupe de coureurs dans lequel figurait le Soviétique Yuri Kashirine, le leader des Espoirs de France, parvenait à prendre un léger avantage sur ses compagnons de fugue à l'entrée du circuit final. Bon rouleur, Rodriguez se maintenait en première position jusque sous la banderole de l'arrivée. Mais il était temps, car ses poursuivants terminaient l'étape dans son sillage. Le maillot jaune Jan Bogaert remportait, quant à lui, le sprint du peloton, à quelques secondes du groupe de tête. Au classement général, le vainqueur du prologue de Divonne partage la première place avec le Soviétique Kashirine.

Divonne, où le meilleur d'entre eux, Burghold, s'est classé 16e, la Suisse perdait Eugen Gaehwiler qui sur chute se cassa la clavicule gauche.

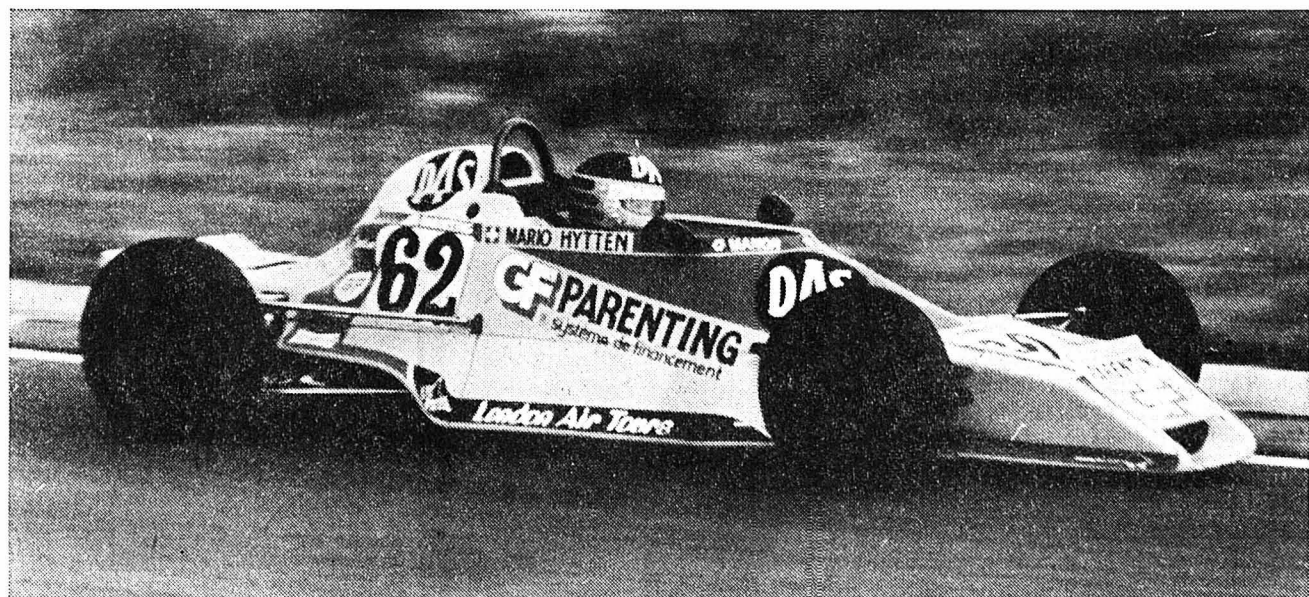
### Résultats

Première étape, Divonne - Dole, sur 166 kilomètres. — 1. Jean-François Rodriguez (Fr) 4 h. 24'46 (moyenne de 38 km. 201) ; 2. Demeyre (Fr) 4 h. 24'49 ; 3. Kashirine (URSS) ; 4. Van Dongen (Ho) ; 5. Picard (Be), même temps ; 6. Bogaert (Be) 4 h. 25'00 ; puis le peloton, dans le même temps : 7. Janiszewski (Be) ; 8. Bartolsic (Tch) ; 9. Pineau (Fr) ; 10. Fuchs (Suisse) ; 11. van Brabant (Be) ; 12. Krawczyk (Pol) ; 13. Van Peer (Ho) ; 14. Pringle (EU) ; 15. Rey (Fr) ; puis les autres Suisses, 32. Cattaneo ; 58. Ehrensperger ; 68. Burghold ; 83. Luthi, tous même temps ; 92. Massard 4 h. 42'35.

ABANDONS : Ocana (Esp), et Gaehwiler (Suisse).

CLASSEMENT GENERAL : 1. Jan Bogaert (Be) 4 h. 30'39 ; 2. Youri Kashirine (URSS) ; 3. Paul Picard (Be), même temps ; 4. Van Dongen 4 h. 30'41 ; 5. Acha (Esp) 4 h. 30'46 ; 6. Gusseinov (URSS) 4 h. 30'48 ; 7. Claes (Be) 4 h. 30'49 ; 8. Morozov (URSS) 4 h. 30'52 ; 9. van Brabant (Be) 4 h. 30'54 ; 10. Averine (URSS), même temps ; 11. Cle-re (Fr) 4 h. 30'55 ; 12. Nevens (Be), même temps ; 13. Janiszewski (Be) 4 h. 30'56 ; 14. Kuiken (Ho) ; 15. Karner (Aut), même temps ; puis les Suisses, 23. Fuchs 4 h. 31'00 ; 67. Cattaneo 4 h. 31'21 ; 78. Ehrensperger 4 h. 31'25 ; 81. Luthi 4 h. 31'29 ; 98. Massard 4 h. 48'49.

Première victoire du Genevois Hytten, en Angleterre



Dimanche sur le circuit de Snetterton, le Genevois Mario Hytten lors de sa dixième course en Angleterre a remporté sa première victoire. Au volant de sa Parenting Tiga, dotée d'une nouvelle carrosserie, il avait réalisé la pôle position avec un avantage de 7/10mes sur son suivant, Pasten qui néanmoins prenait un meilleur départ. Mais dès le premier passage devant les boxes Hytten doublait son adversaire et son avance se portait à 5 secondes à l'arrivée. Hytten réalisait également le meilleur tour à une moyenne de 155 km/h. (Publimage)

### Handball

### Suède - Suisse 19-17

L'équipe suisse, qui poursuit sa tournée en Scandinavie, a subi une défaite inattendue devant la Suède. A Skoevde, les Suédois se sont imposés par 19-17 (10-9).

Voir autres informations sportives en page 18



## Du classique pour connaisseurs



**Qualité Woolmark: Elle mérite votre confiance.**

En pur lambswool. Élegant et merveilleusement confortable. Agréable à porter. Se combine idéalement avec la flanelle.

Veste avec 2 poches 30.-

Pulls messieurs, 100% Lambswool, col roulé, encolure V et ronde en diverses couleurs modes

**ABM**  
Qualité à prix raisonnables!  
**25.-**

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

## FÊTE DE SAINT-LOUP DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

dès 10 heures - Garderie d'enfants

### CAFÉ PARC DE L'OUEST

« Chez GIANNI »

## BOLETS FRAIS

RÖSTIS - SALADE

Tél. (039) 23 19 20



Pour votre cuisine une seule adresse:

Meubles  
Etoile  
**G. Morrin**  
Rue de l'Etoile 1  
Tél. (039) 23 63 23  
La Chaux-de-Fonds

Visitez notre exposition permanente  
Demandez nos catalogues gratuits



Avenue Léopold-Robert 107  
Téléphone (039) 23 64 44

## LEASING TOYOTA STARLET

mensuel + casco

**223.-**

Remboursement des mensualités en cas de maladie ou accident.

Entretien complet du véhicule pendant la première année.

### STADTMISSION

Musées 37 - La Chaux-de-Fonds  
**EVANGELISTISCHE ABENDE**  
mit Herrn Paul Hofstetter, Marthalen/ZH zu folgenden aktuellen Themen:

- Mi., 5.9. 20.15 Uhr «Roter Strom des Lebens» (Filmabend)
- Do., 6.9. 20.15 Uhr «Freude an der Familie»
- Fr., 7.9. 20.15 Uhr «Mitverantwortung in Staat und Gesellschaft»
- Sa., 8.9. 20.15 Uhr «Sinn der Krankheit?»
- So., 9.9. 09.45 Uhr «Ich liebe die Gemeinde»

### VW 1600 E

46 000 km., 1969, radio + porte-bagages + 4 roues neige. Expertisée. Fr. 3400.-.

Garage du Pré  
François Sauser

2114 Fleurier  
Tél. (038) 61 34 24

### AUX ROCHETTES

Poularde au vin de Brouilly

Téléphone (039) 22 33 12



von gunten

maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03



### Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Succursale No 3, 2606 Corgémont

Pour le développement de notre programme de fabrication de pièces pour montres électroniques, nous désirons engager

#### 1 mécanicien

expérimenté auquel nous confierons la réalisation d'automates d'assemblage

#### 1 décolleteur

sur tours TORNOS

#### 2 conducteurs de machines automatiques

Wahli et Strausak à tailler et rouler des pignons

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services ou à prendre contact par téléphone (032) 97 15 61, afin de définir la date d'une entrevue.

## Saignelégier - Halle - Cantine

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 1979

## 2e MARCHÉ-CONCOURS- EXPOSITION INTERCANTONAL DE MENU BÉTAIL

300 animaux exposés: moutons, chèvres, porcs, poneys

#### SAMEDI, Journée officielle:

- dès 09.00 h. Appréciation des animaux
- 14.30 h. Concours de poneys
- 20.30 h. Grande soirée dansante à la Halle-Cantine avec l'orchestre «LES AMIS DU JURA» (4 musiciens)

#### DIMANCHE

- dès 09.00 h. Ouverture du Marché-Concours
- 14.30 h. Proclamation des résultats et distribution des prix à la Halle-Cantine

RESTAURATION à la Halle-Cantine durant les deux journées

Fédération cantonale jurassienne de menu bétail



à propos de corrections:  
**les Suissesses vont de l'avant et ne reculent jamais.**

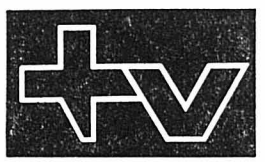



Les machines à écrire Hermes à tête imprimante sont les seules au monde à offrir les avantages du système de correction en avant.

Machines à écrire Hermes. Celles que méritent les bonnes secrétaires.



Rue de la Serre 66  
Tél. (039) 23 82 82  
LA CHAUX-DE-FONDS




<b>Mercredi</b>			
<b>• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</b>			
<b>Tranches horaires</b>	 <b>romande</b>		
<b>10-12h</b>	 Antenne 2, à 19.35 : Drôle de drame.	11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Variétés	11.30 Quoi de neuf?: Memento 11.45 Journal
<b>12-16h</b>		12.00 Actualités 12.37 Divers: Les visiteurs du mercredi	12.25 Tom et Jerry: Dessin animé 12.35 Série: Les Arpents verts 13.00 Aujourd'hui Madame: Musiques tziganes 14.00 Série: Drôles de dames 14.47 Sports: Aviron et tennis
<b>16-18h</b>	16.35 Point de mire: Memento 16.45 Jeu: La grande aventure 17.10 Au pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 Objectif: Jeunesse	16.55 Sur deux roues 17.10 TF1 quatre 17.29 Enfants: 1, Rue Sésame 17.54 C'est arrivé un jour: Récit	17.00 Récré A2 17.30 C'est la vie 17.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
<b>18-20h</b>	18.15 L'antenne est à vous L'Association suisse contre la myopathie 18.35 Pour les petits: Saturnin et compagnie 18.40 Série: Malaventure 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.50 Fête cantonale valaisanne des costumes: Saas-Fee 1978	18.10 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu 18.25 Actualités 18.55 Football: Coupe d'Europe des Nations En direct de Stockholm, en groupe V: Suède-France. En rencontre officielle, l'équipe de Michel Hidalgo espère regagner un peu de terrain...	18.20 Actualités régionales 18.45 Les trois caméras de l'été: La danse 19.00 Journal 19.35 Les chefs-d'œuvre du cinéma français: Drôle de drame Un film de Marcel Carné. Avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Juvet, etc.
<b>20-22h</b>	20.00 Jack Rollan: « Dites 33 ! » 20.05 Jeux sans frontières: Huitième rencontre 21.30 Ouvertures: Droit des enfants	20.50 env. L'Histoire en jugement: Le maréchal Michel Toukhatchevsky	21.20 Sept jours en Perse 3. La Perse acheménide
<b>22-24h</b>	22.30 Téléjournal	23.00 Actualités	22.15 Journal

**TV: A CHOIX**

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 18.15 L'antenne est à vous - 18.40 Malaventure - 21.30 Ouvertures. — TF1: 16.55 Sur deux roues - 17.10 TF quatre - 17.55 C'est arrivé un jour - 20.50 L'histoire en jugement. — Antenne 2: 12.35 Les arpents verts - 14.00 Drôles de dames - 19.35 Drôle de drame - 21.20 Sept jours en Perse. — FR3: 19.30 Le caporal épinglé.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

17.30 FR3 Jeunesse  
17.55 Tribune libre: Forum

18.10 Soir 3: Informations  
18.20 Actualités régionales  
18.40 Télévision régionale  
18.55 Super-Bécane: Dessin animé  
19.00 Les jeux de 20 heures  
19.20 Film: Le Caporal épinglé de Jean Renoir. Avec Jean-Pierre Cassel - Claude Brasseur - O. E. Hasse - Claude Rich - Jean Carmet, etc.

21.10 Soir 3: Informations

**TV et radio**

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.

Tirage: 70.000 exemplaires.

**• IMPAR-TV •**

<b>SUISSE ALÉMANIQUE</b>	21.45 Images de la science 22.30 Le fait du jour	
16.40 Pour les enfants 18.00 Carrousel 18.45 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.05 Mr Carlis und seine abenteuerlichen Geschichten 19.35 Point chaud 20.00 Téléjournal 20.20 Sciences et techniques 21.05 Jeux sans frontières 22.25 Téléjournal 22.40 Guido Baumann et ses invités	<b>ALLEMAGNE 2</b>	
<b>SUISSE ITALIENNE</b>	18.00 Les hirondelles 18.05 Le chat Mikesch Les grandes manœuvres 18.50 Téléjournal 19.05 Vie sous-marine 19.45 Magazine régional 20.05 Jeux sans frontières 1979 21.30 Téléjournal 21.45 Voyage dans la langue italienne 23.00 Téléjournal	16.20 Trickbonbons 16.35 Flipper le dauphin 17.00 Téléjournal 17.10 Flambards 17.40 Plaque tournante 18.20 Kiosque à musique 19.00 Téléjournal 19.30 Miroir du sport 20.15 Bilan 21.00 Téléjournal 21.20 Drôles de dames 22.05 Conseils aux consommateurs 22.10 Magazine médical 22.55 Les gens de ma rue 0.10 Téléjournal
<b>ALLEMAGNE 1</b>	16.15 Les secrets de la mer 17.00 Pour les enfants 17.30 L'oiseau exotique 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Madame le juge	

**TV: A CHOIX**

**SPORTS ET JEUX**

TV romande: 16.45 La grande aventure - 20.05 Jeux sans frontières à Lisbonne. — TF1: 11.15 Réponse à tout - 18.55 Football. — Antenne 2: 14.45 Aviron et Tennis - 17.55 Des chiffres et des lettres. — FR3: 19.00 Les jeux de 20 h.

**VARIÉTÉS ET MUSIQUE**

TV romande: 19.50 Fête cantonale valaisanne des costumes - 20.00 Jack Rollan. — TF1: 11.30 Midi première. — Antenne 2: 13.00 Aujourd'hui Madame, musique tzigane - 18.45 Les trois caméras de l'été.

**ENFANTS ET ADOLESCENTS**

TV romande: 17.10 Ratamiaou - 17.35 Objectif - 12.35 Les visiteurs du mercredi - 17.25 Rue Sésame. — Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry - 17.00 Récré. — FR3: 17.30 Jeunesse - 18.55 Super Bécane.

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO**

<b>SUISSE ROMANDE 1 (MF)</b>	Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le temps de créer. 20.30 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.	<b>SUISSE ITALIENNE</b>	Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilletton. 13.30 Chants et musique populaires. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Jeu culturel. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles. 20.30 Blues. 21.00 Divertissement pour les amoureux de 9 à 90 ans. 21.30 Discomix. 23.05 Nocturne musical.
<b>SUISSE ROMANDE 2 (MF)</b>	12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00	<b>FRANCE MUSIQUE</b>	13.00 Estivales: Opéra. 17.02 Kiosque. 19.00 Informations festivals. 19.30 Festival du Marais 1979: Nouvel orchestre philharmonique. 21.30 Ouvert la nuit.
		<b>FRANCE CULTURE</b>	12.30 Les tournois du royaume de la musique. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 L'Ecole des parents et des éducateurs. 13.57 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Les Français découvrent-ils la musique en vacances? 17.30 Feuilletton: Mini-passeport. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Sciences: Le darwinisme aujourd'hui. 19.00 La musique et les hommes. 21.30 Nuits magnétiques.

**A VOIR**

**Saturnin et Compagnie**

TV romande à 18.35

Revoilà donc Saturnin! S'il n'est plus nécessaire de présenter le petit canard, devenu depuis plusieurs années une véritable vedette internationale — son premier film date de 1955! — on peut tout de même préciser que la mascotte de Jean Tourane, de retour sur les écrans romands depuis lundi, est accompagnée de nouveaux amis.

Et on ne peut que tirer un grand coup de chapeau à Jean Tourane et à son habileté technique, quand on sait qu'il met en scène, hormis le célèbre palmipède, une grenouille verte prénommée Albert, un poisson rouge — une poissonne plutôt — répondant au nom charmant de natcha, deux cochons d'Inde, Arsène et Archimède, respectivement paysan et garagiste de leur état, une tortue nommée Alice et même... un furet, Achille, dont le charmant minois blanc et rose ne fait pas oublier pour autant les dents acérées. «Diriger» de telles «vedettes» n'est à coup sûr pas une sinécure. Mais on oublie tout cela au vu de ces histoires charmantes réalisées avec virtuosité.

**L'histoire en jugement**

**«Le maréchal Michael Toukhatchevsky»**

TF1 à 20.50

L'affaire Toukhatchevsky remonte à une quarantaine d'années. Elle s'est déroulée en Union soviétique, sous Joseph Staline. Mais les grandes puissances européennes y furent mêlées.

Ce fut un grand drame de l'histoire contemporaine. Un drame humain et politique. Ses conséquences sanglantes pesèrent sur le destin de millions d'hommes. Au cœur de ce drame, un homme, une gloire nationale, le maréchal Michael Nicolae-vitch Toukhatchevsky, commandant en chef de l'Armée Rouge. Cet homme, ce grand chef militaire, va payer de sa vie sa trop grande renommée.

Le 12 juin 1937, le monde stupéfait apprend qu'il vient d'être fusillé à Moscou avec sept généraux soviétiques. Ces huit chefs militaires étaient accusés de trahison, de sabotages, d'espionnage et de complot contre l'Etat soviétique.

Toukhatchevsky... coupable et fusillé... ou bien: innocent et martyr?

La question se pose depuis quarante ans. « Histoire en Jugement » va tenter d'y répondre ce soir.

**«Les chefs-d'œuvre du cinéma français»**

**«Drôle de drame»**

A2 à 19.35

Film d'humour grinçant, farce «énorme», «Drôle de drame», est en réalité un film burlesque explosif: un film comique réalisé avec d'excellents acteurs, dont le comique n'était pas le registre habituel.

A sa sortie, le film ne fut compris ni de la critique, ni du public. Et pourtant le lancement publicitaire avait été soigneusement préparé. Les affiches portaient des milliers de fois les initiales du film: DDD et le slogan «Irwin Molyneux est-il coupable?». Le couturier-parfumeur Molyneux s'estima visé par le slogan et intenta un procès.

«Drôle de drame» est le deuxième film de long métrage de Marcel Carné et c'est celui qui l'a révélé. En effet s'il n'a pas été compris en 1937, douze ans plus tard, il remporta un triomphe. Ce triomphe n'a pas diminué avec l'âge et DDD conserve aujourd'hui toutes ses vertus comiques.



TV romande, à 17.35: Objectif.

**JEUDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.00 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.45 Top à André Charlet. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. La Journée mondiale pour l'alphabétisation. 10.00 Culte protestant. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Stéréo-balade.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.

**FRANCE MUSIQUE**

6.00 Quotidien vacances. 8.02 Estivales. 11.00 Les vacances du musicien.

**FRANCE CULTURE**

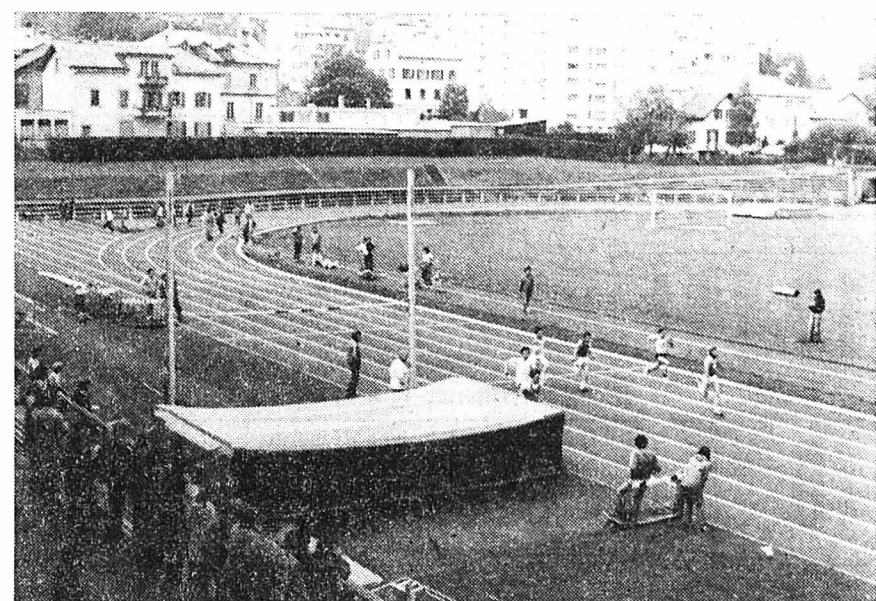
6.02 Matinales, magazine. 7.00 Les chemins de la connaissance. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Questions en zigzag. 10.02 Les Français découvrent-ils la musique en vacances? 11.05 Nous tous chacun. 11.45 Panorama.



LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

Championnats suisses juniors et cadets

ce week-end au Centre sportif de La Chaux-de-Fonds



C'est sur l'emplacement du Centre sportif avec ses nouvelles pistes que se dérouleront ces joutes. Tous les espoirs helvétiques seront présents à cette occasion, soit près de 250 juniors et autant de cadets. Si l'on sait que ces athlètes participent généralement à deux épreuves, on imagine facilement l'ampleur d'une telle compétition. Une aubaine pour les fervents de l'athlétisme, ce week-end. (Photo Schneider)

Premiers mondiaux d'athlétisme en 1983

Réuni à l'occasion de la Deuxième Coupe du monde, à Montréal, le Conseil de la Fédération internationale (IAAF) a confirmé que les premiers championnats du monde auraient lieu en 1983. Les villes intéressées par l'organisation de cette manifestation ont jusqu'au 31 décembre prochain pour faire acte de candidature. Celles-ci seront examinées lors du prochain Conseil de l'IAAF, à Paris, en mars 1980. Pour l'heure, seules les villes de Los Angeles, de Tokyo, de Stuttgart et

d'Helsinki ont, verbalement, manifesté leur intérêt.

Il est vraisemblable que ces championnats du monde seront organisés à la même date que les Jeux olympiques de l'année suivante. Cette décision condamnerait les épreuves dites « préolympiques ». Le calendrier général de la fédération internationale se présentera donc comme suit, désormais:

● un championnat du monde tous les quatre ans, l'année précédant les Jeux olympiques,

● une Coupe du monde tous les quatre ans, l'année suivant les jeux.

Sport universel, l'athlétisme cherche en ce moment les moyens de permettre aux représentants de tous les continents d'avoir des contacts plus fréquents. C'est pourquoi la Coupe du monde, que l'on considèrerait généralement comme la préfiguration des championnats du monde, a été maintenue au calendrier en dépit de la création de ces derniers.

Mennea : 19'8 sur 200 m.

L'Italien Pietro Mennea a été crédité de 19'8 sur 200 m. à Mexico, lors d'une réunion de contrôle précédant les épreuves d'athlétisme de l'Universiade. Malheureusement pour lui, ce temps, qui égale le record du monde de l'Américain Tommie Smith (déjà réalisé à Mexico) ne pourra pas être homologué. Le chronométrage électrique était en panne et c'est manuellement que sa performance a été enregistrée.

Rugby

Début chaux-de-fonnier

Huit équipes participeront à la compétition en Ligue nationale B. Il s'agit des clubs suivants: Berne, Bâle, Zurich, Nyon (relégué), Ticino, Lausanne Université Club, CERN Meyrin II et Ecole hôtelière Lausanne.

Enfin, dès cette saison, une nouvelle compétition verra le jour. Il s'agit du championnat de Ligue nationale C, avec quatre équipes: Monthey, Yverdon II, La Chaux-de-Fonds et 3 Valli Osogna 1978. Ces deux derniers clubs commencent le championnat.

Divers

L'Universiade de Mexico

Les premières médailles de l'Universiade de Mexico sont allées aux Soviétiques qui, dans le tournoi masculin de gymnastique ont dominé les Japonais. Victorieuse par équipes, l'URSS a pris les trois premières places du classement individuel du concours complet.

En natation, les Américains ont obtenu deux médailles d'or et les Soviétiques une mais la meilleure performance est à mettre à l'actif de l'Australien Mark-Anthony Kerry, vainqueur du 100 m. dos en 57'05, nouveau record mondial universitaire.

Basketball

Tournois pour juniors à Nyon

Jeunes filles: 1. Ezzella Ettelbruck (Lux); 2. Stade français; 3. Nyon; 4. Abeille La Chaux-de-Fonds.

COIFFURE EMILIO

DAMES ET MESSIEURS

Avenue Léopold-Robert 110 - Tél. (039) 23 84 55 La Chaux-de-Fonds

Dans un cadre tout nouveau, EMILIO et ses collaboratrices CATHY, SUSY et PERLA se feront un plaisir de vous recevoir.

NOUVEAU: Avec ou sans rendez-vous!

À VENDRE

maison ancienne

avec cour et grand jardin dans quartier très tranquille

Pourrait être transformée en un appartement en duplex de 6 pièces et en un appartement en duplex de 5 pièces

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau

À VENDRE OU À LOUER

petit immeuble industriel

Surface 150 m2 sur deux étages, garage, courant force. Situation favorable. Convient pour artisanat ou industrie légère.

S'adresser au bureau fiduciaire Pierre Pauli, Avenue Léopold-Robert 49, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 74 22.



PARFUMERIE La Chaux-de-Fonds

MAQUILLAGE

ET

SOINS

chèques fidélité

FNR

Entreprise du groupe Nivarox S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir pour son département de production

régleurs de machines

dont elle assurera la formation complète à l'interne.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44, et demander Mme Lanfranchi.

Fabrique Nationale de Ressorts S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. .... Nom ..... Prénom ..... Rue ..... No. .... NP ..... Lieu .....

Nous désirons engager un (une) EMPLOYÉ (E) de commerce en qualité de

responsable des achats

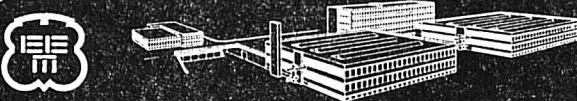
Qualifications requises: certificat fédéral de capacités ou formation identique et bonnes connaissances de la langue allemande.

Horaire variable.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à:

L'AZUREA Célestin Konrad SA 2740 MOUTIER Tél. (032) 93 25 32



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

MÉCANICIEN EN ÉTAMPES

ou

OUTILLEUR

de haut niveau, auquel nous confierons la construction, le montage et la mise au point d'étampes délicates, ainsi qu'un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

pour assurer l'entretien et le réglage de nos machines automatiques à «bondor».

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à prendre directement contact avec notre service du personnel, tél. (038) 35 21 21.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

DERBY SWISSONIC

Maison affiliée à EBAUCHES SA



CENTRE DE RENCONTRE Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16 2300 La Chaux-de-Fonds

Atelier d'expression

axé sur les techniques théâtrales (expression corporelle, verbale, improvisation)

Renseignements et inscriptions au Centre

Début du cours: 12 septembre

Finance: Fr. 25.-

ENTREPRISE DE LA PLACE cherche immédiatement ou pour date à convenir

secrétaire dactylographe

pour correspondance et facturation allemandes et anglaises.

Ecrire sous chiffre AD 19366 au bureau de L'Impartial.

1re vague de la collection Automne-Hiver 79-80 chez Yvo-Mode

ROBES - MANTEAUX - ENSEMBLES ... des tissus doux, des couleurs chaudes

Mode classique - Tailles 36-54

Rue de la Serre 11 - Chs-Guillaume 16 (2e rue derrière L'Impartial)



• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Après les déclarations du RJ à la Fête du peuple jurassien

# Revue de la presse helvétique

La plupart des grands journaux suisses ont commenté dans leurs éditions de lundi ou d'hier les déclarations faites dimanche à Delémont par les responsables du Rassemblement jurassien (RJ).

Dans le quotidien delémontain « Le Démocrate », le rédacteur en chef écrivait lundi : « Roland Béguelin ne veut prendre en considération que les « bons francophones », éliminant d'un trait de plume tous les autres citoyens. (...) Dans la tradition de son personnage, le secrétaire du RJ exige et somme. En politique, c'est de bonne guerre : demander beaucoup, l'impossible pour obtenir quelque chose ».

Pour le rédacteur en chef du « Pays », de Porrentruy, « ... si on précise l'objectif, on ne dit pas encore comment, car il est évident que ni la Berne cantonale ni la Berne fédérale n'obtempéreront aussi simplement aux revendications du Rassemblement jurassien ».

On lit lundi dans la « Tribune - Le Matin », de Lausanne, que « poussées aussi loin, les thèses légalistes ont fini par laisser entrevoir aux autonomistes les moyens de s'en servir et donc de

réclamer Moutier et les autres districts francophones ».

Dans « 24 Heures », on lit lundi également : « Cette menace n'est pas nouvelle dans la bouche de M. Béguelin, mais il avait mis la sourdine ces dernières années, tandis que durait la procédure bernoise. Aujourd'hui, voilà la question jurassienne prête à être internationalisée à nouveau ».

« La Suisse », de Genève, écrit : « A force d'entendre répéter que les Jurassiens d'origine bernoise ne sont pas dignes de voter lors des plébiscites, les Jurassiens risquent de finir par y croire. Accepter qu'il y ait deux catégories de citoyens est pernicieux pour la démocratie ».

La « Tribune de Genève » relève qu'« il y avait pourtant, au milieu de cette unanimité, une absence frappante. Roger Schaffter, l'un des deux leaders historiques du Rassemblement jurassien, n'a pas pris la parole, ni n'a défilé ».

Quant au « Journal de Genève », à propos de la « théorie de l'ethnie française », il écrit que « le principe essentiel de la Confédération est justement que la Suisse n'est pas faite de gros

blocs ethniques distincts, ce qui contredirait toute notre histoire nationale ».

Dans le même sens, la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » estime que « cette sorte de racisme linguistique est une absurdité dans le jeu de nos institutions démocratiques ».

## REACTIONS DE LA PRESSE ALÉMANIQUE

Les exigences faites dimanche par le RJ ainsi que les déclarations du gouvernement bernois suscitent également de nombreuses réactions dans la presse alémanique. Sous le titre « Chicane nationaliste », la « Weltwoche » écrit : « Le ton fâcheusement nationaliste du discours politique de Roland Béguelin ne fait pas seulement le dos à la Suisse, il éclaircit aussi passablement le rang des inconditionnels du secrétaire du RJ », et l'hebdomadaire alémanique de conclure : « Dans les vertes vallées jurassiennes aussi paradoxal que cela puisse sembler, c'est peut-être l'heure du désenchantement helvétique ».

Dans son édition d'hier, la « Neue Zürcher Zeitung » déclare que « si le peuple suisse a, dans sa grande majorité, répondu aux vœux des Jurassiens du Nord, il soutiendra également, et dans la tradition la plus démocratique, ceux des Jurassiens méridionaux ».

La « Basler Zeitung », pour sa part, se dit déçu de la déclaration faite par le gouvernement bernois : « Roland Béguelin peut se réjouir, en incluant dans les « vilains » séparatistes les membres de l'exécutif jurassien, le gouvernement bernois contribue à verser l'huile sur le feu ».

Pour le quotidien bernois « Bund », « tout repose à présent sur les épaules des autorités fédérales, c'est elles en premier lieu et non pas le gouvernement bernois qui sont visées par les déclarations du RJ ».

Le « Vaterland » estime, quant à lui, que « la stratégie développée actuellement menace la solidarité dans le Jura-Nord et éloigne encore plus le Jura-Sud du nouveau canton ». (ats)

## DELÉMONT

### Nomination du Conseil d'administration de l'Assurance immobilière

Au cours de ses dernières séances, le Gouvernement de la République et canton du Jura a nommé le Conseil d'administration de l'Assurance immobilière cantonale. Formé de cinq membres, le Conseil sera présidé, conformément au décret, par le chef du Département de la justice et de l'intérieur, M. Pierre Boillat. (ats)

## mémo

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Madame Elisabeth Glauser;  
Monsieur et Madame Paul Glauser, leurs enfants et petits-enfants, à Vevey;  
Monsieur et Madame Théophile Glauser, leurs enfants et petit-enfant, à Vevey;  
Madame et Monsieur Young Dokko-Glauser, à San Francisco;  
Madame et Monsieur Samuel Chuard-Glauser et leurs enfants, à Saint-Légier;  
Madame Rodolph Glauser, à Vevey,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

### Mademoiselle

## Verena GLAUSER

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 56e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er septembre 1979.

L'incinération et le culte ont eu lieu dans l'intimité de la famille.  
Domicile de la famille: rue du Parc 147.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Ferme menacée d'anéantissement par le feu au-dessus de Fleurier

## Une centaine de pompiers en action

Emoi hier soir à Fleurier, aux alentours de 21 heures : un incendie menaçait de détruire la ferme de La Font, appartenant à la famille Thiébaud. Les pompiers de Couvet, Fleurier, Môtiers et Buttes, qui venaient de terminer leur exercice d'automne, se rendirent immédiatement sur les lieux pour combattre ce début d'incendie. Au total, c'est une centaine de soldats du feu qui a été mobilisée.

Sur place, la situation était grave, le plancher de la grange commençait à se consumer, apparemment sous l'action d'une forte fermentation. En outre, la citerne contenant très peu d'eau, il fallait

brancher des conduites à travers la forêt, depuis la source de La Raisse.

La ferme se trouvant à quelque 130 mètres au-dessus du village, trois motos-pompes ont été mises en action. Elles avaient pour tâche d'assurer le relais et de faire parvenir l'eau jusqu'au rural.

Comble de malheur, pendant l'opération, deux conduites se sont rompues à mi-pente, dans la forêt, sous la pression de l'eau. Elles ont été rapidement remplacées malgré les difficultés pour les soldats du feu de se mouvoir dans cette forêt en forte pente. Finalement, à 23 h. 15, l'eau parvenait à la ferme, en même temps que les bossettes de quelques agriculteurs de Fleurier, venus prêter main forte à la famille Thiébaud.

A l'heure où nous mettions sous presse, les pompiers pénétraient dans la grange, protégés par des masques à gaz. La situation était encore très critique, mais il semblait bien que ce début d'incendie allait être maîtrisé. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. (jje)

## NOIRAIGUE

### Première étape

La pose du coq a marqué l'achèvement d'une première étape de la restauration, devenue urgente, du clocher. Ce travail fait par des artisans du village fait honneur à leur conscience. Maçon, charpentiers, ferblantiers ont exécuté un travail parfait. Ouverte sur le plan local, la souscription, avec l'apport de dons spontanés de l'extérieur, a produit plus de 10.000 fr. Noiraigue compte de nombreux amis au dehors et l'appel qui va leur être adressé est assuré par avance d'un bon succès. Et c'est dans un temple restauré que la paroisse fêtera au mois de novembre son centenaire. (jy)

## Corps repêché dans le lac de Neuchâtel

Le corps du plongeur qui avait disparu dimanche dans le lac de Neuchâtel a été retrouvé hier. Il s'agit de M. Robert Hochstrasser, né en 1932, de Hunzenschwil (AG). (ats)

## SAINT-BLAISE

### Moto contre piéton 3 blessés

Lundi à 20 h. 20, un motocycliste, M. Roberto Garcia-Defelipe, 23 ans, de Neuchâtel, circulait sur la piste de gauche de la voie sud de la route nationale 5 en direction est. A la hauteur de l'Hôtel du Cheval-Blanc, il renversa le piéton M. Walter Schwab, 51 ans, de Marin, qui traversait la chaussée. Sous l'effet du choc, la moto se renversa. Son conducteur et sa passagère, Mlle Patricia Giaouque, 19 ans, de Neuchâtel également, chutèrent sur la chaussée. Le piéton et les deux occupants de la moto ont été transportés à l'Hôpital Pourtalès, le premier par ambulance et les deux autres par un automobiliste de passage. Dans le courant de la soirée, le piéton M. Schwab a été transféré à l'Hôpital de l'île à Berne, tandis que Mlle Giaouque a pu regagner son domicile.

En cas de décès

**RENÉ + J-FRANÇOIS GUNTERT**

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

## LES CONTEMPORAINS DE 1899

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher et fidèle ami

### Monsieur

## Emile DULON

survenu le 4 septembre. Ils garderont de lui un souvenir ému.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Chaux-de-Fonds, le 4 septembre 1979.



C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez en moi. Jean 14 v. 1

Repose en paix chère épouse et maman.

Monsieur Léonard Gogniat:

Monsieur Gilbert Gogniat;

Monsieur et Madame Henri Gogniat-Unternährer et leur fils François;

Mademoiselle Marthe Piretti;

Madame et Monsieur François Marmy-Piretti, à Rueyres-les-Près, leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Martin Gogniat,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

## Léonard GOGNIAT

née Rose-Marie PIRETTI

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui mardi, subitement, munie des Sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 septembre 1979.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'Eglise du Sacré-Cœur, vendredi 7 septembre à 8 heures.

L'inhumation aura lieu à 9 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Eglise.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille: Les Allées 4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

## LE LOCLE

Repose en paix.

Monsieur et Madame Louis Lebet-Humbert-Droz, à Meyrin;

Monsieur et Madame Henri Nussbaum-Lebet et famille, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Louis LEBET

leur très cher papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 80e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 4 septembre 1979.

Le culte sera célébré jeudi 6 septembre, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Emile Dulon-Benoît-Rösselet:

Madame et Monsieur Jean Ruch-Dulon,

Mademoiselle Laurence Ruch;

Madame Henri Isoz-Dulon, à Roche (VD), et famille;

Monsieur André Dulon, à Roche (VD), et famille;

Madame et Monsieur Victor Crisinel-Dulon, à Roche (VD), et famille;

Monsieur et Madame Jacques Benoit, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Enrico Bonardi-Rösselet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Emile DULON

Sergent-major de police retraité

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, à l'âge de 80 ans, après quelques jours de pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 septembre 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 6 septembre.

Culte au crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue du Grenier 24.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SYNDICAT DES AGENTS DE POLICE ET LE GROUPE SPORTIF DE LA POLICE LOCALE

ont le douloureux devoir d'informer leurs membres du décès de

## Emile DULON

sergent-major retraité



Pour la 12e fois

## L'éventreur du Yorkshire a frappé

► Suite de la 1re page

Son dernier meurtre datait du 4 avril. La victime avait alors été une dactylo de 19 ans, Joséphine Whitaker, attaquée dans le dos à Halifax, à une dizaine de kilomètres seulement au sud-ouest de Bradford.

L'éventreur a commencé à faire parler de lui le 30 octobre 1975 en tuant Mme Wilma McCann, une divorcée mère de quatre enfants qui vivait en partie de la prostitution. Tous les meurtres ont eu lieu dans un rayon de quelques kilomètres. Si neuf des douze victimes de l'éventreur étaient des prostituées, la dernière était une jeune fille très respectable, selon la police. Il est possible qu'elle ait été victime d'une erreur.

Elle avait passé la soirée dans une taverne avec des étudiants et elle regagnait son domicile, au petit matin, lorsque l'éventreur a frappé.

Les Anglais appellent le tueur « Jack l'éventreur » par analogie avec le célèbre Jack l'éventreur qui tua de nombreuses prostituées en 1888, dans le quartier londonien de Whitechapel et qui appartenait, selon toute vraisemblance à la famille royale.

(ap, Imp)

Après un attentat politique à Lausanne

## Deux Irakiens accusés

Par arrêt rendu le 30 août dernier, le Tribunal d'accusation du canton de Vaud, statuant à huis clos ensuite d'une ordonnance rendue le 3 juillet par le juge informateur de l'arrondissement de Lausanne, a ordonné le renvoi par défaut, devant le Tribunal criminel du district de Lausanne, sous l'accusation de crime manqué d'assassinat, du nommé Nabil Najim al Tikriti, 39 ans, ancien diplomate irakien, actuellement sans domicile connu. Cet individu, qui occupa des fonctions diplomatiques importantes à Bagdad et à Genève, aurait participé à l'attentat politique commis le 7 octobre 1976, à Lausanne contre le nationaliste kurde Ismet Cheriff-Vanly, 55 ans, ancien représentant du Parti démocratique kurde en Europe et docteur en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Ce dernier avait été grièvement blessé de deux coups de feu à son domicile lausannois. Depuis lors, il a acquis la nationalité suisse. Un second irakien, Khalid al Dulaimi, 32 ans, lui aussi sans domicile connu de la justice vaudoise, est également renvoyé par défaut devant le Tribunal criminel de Lausanne, comme accusé de crime manqué d'assassinat dans la même affaire. (ats)

A l'ONU à Genève

## Espionnage interne ?

« M. I. Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU, est espionné par son adjoint, M. Pierre J. Sanon ». Telle est l'information difficilement vérifiable qui circulait hier au Palais des Nations à Genève. Le principal intéressé souhaiterait, paraît-il, « une enquête officielle et publique » sur ces rumeurs.

Secrétariat de la DC italienne

## M. Zaccagnini renoncerait

Le secrétaire général du Parti démocrate chrétien italien, M. B. Zaccagnini, ne compte pas demander le renouvellement de son mandat lors du congrès qui se tiendra en décembre prochain.

La décision de M. Zaccagnini, 67 ans, annoncée hier au Conseil national du parti, accroîtra les chances de l'ancien ministre des Affaires étrangères M. A. Forlani de reprendre la tête de la démocratie chrétienne.

M. Zaccagnini occupe les fonctions de secrétaire général depuis quatre ans. (ap)

# Tito remet l'église au milieu du village

► Suite de la 1re page

L'unité du mouvement qu'il a contribué à fonder il y a un quart de siècle. Chef de file de l'aile modérée du mouvement, il a manifestement cherché à faire pièce au discours prononcé la veille par le président cubain Fidel Castro, qui a été consacré en grande partie à condamner la politique étrangère des Etats-Unis et à préconiser un rapprochement avec l'URSS.

Dans son intervention de 45 minutes, le président yougoslave s'est attaché à faire ressortir les aspects positifs du non-alignement, mais il ne s'est livré à aucune attaque directe contre les partisans d'une politique plus nettement orientée vers Moscou.

A aucun moment, le maréchal Tito n'a distingué particulièrement les Etats-Unis ou l'URSS, bien qu'il ait laissé entendre que les super-puissances cherchaient à se tailler mutuellement des croupières.

### LA DÉTENTE

« La politique de détente ne doit pas servir à quiconque de tremplin pour exercer une pression sur un pays quelconque. Elle ne doit pas être poursuivie aux dépens des pays tiers », a-t-il dit, sans préciser sa pensée.

Dans les milieux yougoslaves proches de la conférence, on indiquait que le maréchal Tito avait voulu dire que la poursuite de la détente par Moscou n'excluait pas des contacts avec l'Ouest de la part des autres pays de l'Est. La You-

goslavie a déjà souligné par le passé que le Kremlin exigeait une « discipline interne » du bloc oriental, tout en menant pour sa part sa propre politique à l'égard de Washington.

« Nous n'avons jamais pris parti pour un bloc quelconque », a affirmé le maréchal Tito.

« Nous avons dès le départ été constamment opposés à la politique des blocs et à la domination étrangère, à toutes les formes d'hégémonie politique et économique, et en faveur du droit de chaque pays à la liberté, à l'indépendance et au développement autonome », a rappelé le chef de l'Etat yougoslave.

### PEU D'APPLAUDISSEMENTS

Le discours du maréchal Tito n'a été interrompu qu'à de rares reprises par les applaudissements de délégués qui avaient la veille manifesté fréquemment et bruyamment leur approbation pendant l'allocution du chef de l'Etat cubain.

En ce qui concerne la détente, le président yougoslave a déclaré qu'elle devrait s'étendre pour englober toutes les régions du monde et inclure tous les problèmes cruciaux des relations et du développement internationaux. « C'est précisément là que résident les possibilités et les grandes responsabilités de la politique de non-alignement », a-t-il dit.

### APPUI INDIEN

Avant la conférence, où sont représentées plus d'une centaine de

pays pauvres du monde, le maréchal Tito avait envoyé des émissaires dans de nombreuses capitales pour tenter d'atténuer ce qu'il considère comme une orientation par trop pro-soviétique dans le projet de résolution cubain qui doit être mis aux voix.

Plusieurs pays sont apparemment du même avis, et le journal « Indian Express » de La Nouvelle-Delhi a estimé que « la nouvelle présentation du projet de déclaration a été largement interprétée comme une tentative pour rapprocher le mouvement du bloc soviétique. La Yougoslavie a jugé nécessaire de lutter pour la réaffirmation des principes authentiques du mouvement et le président Tito bénéficie d'un soutien important, y compris en Inde ».

Pour sa part, l'agence « Chine Nouvelle » a accusé le président Fidel Castro de chercher à semer la discorde au sein du mouvement non-aligné et de se faire l'avocat « de relations étroites avec l'Union soviétique, qui est le super-chef bien connu d'un bloc ».

### ATTAQUES CONTRE L'ÉGYPTÉ

Après le chef de l'Etat yougoslave, le président irakien Saddam Hussein a pris la parole à son tour pour exiger des sanctions contre l'Égypte, coupable de trahison pour avoir pactisé avec Israël.

Toutefois, ni le président Saddam ni le président syrien Assad qui lui a succédé à la tribune n'ont demandé explicitement que la participation de l'Égypte au mouvement non-aligné soit suspendue. Les sanctions contre Le Caire ne recueillent en effet pas l'adhésion de tous les pays membres, et les dirigeants arabes estiment sans doute qu'ils ne bénéficient pas d'un soutien suffisant pour obtenir l'exclusion de l'Égypte. (ap)

Attendu en Georgie

## David poursuit sa route

Après la Floride, le cyclone David a atteint hier après-midi les côtes de Georgie et se dirigeait sur Charleston (Caroline du Sud) qu'il devrait frapper de plein fouet.

Selon les Services météorologiques américains à Charleston, David devrait longer les côtes de Georgie avant de frapper la Caroline du Sud aujourd'hui en début de journée. Ses vents sont tombés à 160 kmh. et il se déplace à 20 kmh. Mais le cyclone reprend des forces au-dessus du Gulf Stream. (afp)

## M. Sadate accueilli chaleureusement en Israël

► Suite de la 1re page

Il a qualifié Haïfa de « ville qui est un symbole vivant de la coexistence et de la fraternité entre Arabes et Juifs ».

### PROMESSE RENOUVELÉE

Sur le Mont-Carmel, applaudi par des milliers d'Israéliens, M. Sadate, dans une deuxième allocution, a renouvelé la promesse qu'il avait faite lors de sa première visite en Israël, en novembre 1977 à Jérusalem : « Il n'y aura plus de guerres, et la sécurité sera assurée des deux côtés ».

Six enfants — trois arabes et trois juifs — lui ont remis des fleurs ainsi qu'à Mme Sadate et aux dirigeants israéliens.

Pendant la partie touristique du séjour, le raïs visitera deux usines modèles, et Mme Sadate des hôpitaux pour enfants.

Ce sont bien sûr les entretiens politiques que M. Sadate aura avec M. Begin, qui retiennent l'attention.

Ce sommet va se dérouler alors que les Israéliens paraissent intensifier leurs efforts en vue de faire participer les 1.200.000 Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza aux négociations sur l'autonomie, qu'ils ont jusqu'ici boycottées.

### LES ENTRETIENS DE M. DAYAN

Le ministre israélien des Affaires étrangères, le général Moshe Dayan, qui assista au sommet, a rencontré pour la deuxième fois lundi un représentant de l'OLP dans les territoires occupés. Après avoir conféré la semaine dernière avec un médecin de Gaza considéré comme le principal représentant de l'OLP dans ce territoire, il est allé à Hébron, en Cisjordanie, lundi, pour s'entretenir avec le Dr Ahmed Hazmi Natshe, seul membre de l'Assemblée parlementaire en exil de l'OLP pour la Cisjordanie. Le Dr Natshe s'était vu refuser la permission récemment de se rendre à la réunion du Conseil de l'OLP, à Damas.

Aucun détail n'a été révélé sur ces entretiens ; mais, dans une interview à la radio, le général Dayan a exprimé le souhait que de nouvelles rencontres soient organisées avec des Palestiniens de Cisjordanie. Le gouvernement israélien, simultanément, a cependant écarté l'idée de négociations avec l'OLP toujours qualifiée de « bande d'assassins professionnels ».

MM. Begin et Sadate doivent se retrouver à deux reprises au cours de la visite de trois jours du raïs. Aucun ordre du jour n'a été rendu public ; mais M. Sadate a fait savoir qu'il espère que des progrès seront réalisés sur la question palestinienne et le statut de Jérusalem, Israël se préoccupant pour sa part de la quantité de pétrole que l'Égypte lui vendra, et du

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## L'Algérie, pays progressiste

Dans l'éventail des nations, l'Algérie est classée fort à gauche et rangée, par l'intelligentsia, parmi les Etats les plus progressistes du monde.

Très bien.

Cette Algérie progressiste a décidé de combattre avec énergie les « voyous, malades mentaux, clochards et autres parasites » et de rétablir la discipline et l'ordre dans les rues et les lieux de travail.

Très pertinemment, le premier ministre algérien, M. Mohamed Abdelghani a justifié cette mesure en déclarant :

« Il est illusoire de parler de droit de l'individu s'il n'est plus possible de faire observer par chacun ses propres devoirs. La sécurité et la tranquillité doivent être rapidement, et dans l'intérêt de tous, rétablies dans les rues, les places publiques, les cinémas, les autobus et les magasins. »

Et, en progressiste conséquent, M. Abdelghani a expliqué :

« La rééducation des délinquants se fera désormais dans des chantiers de travail. Ceux-ci seront spécialement mis sur pied en province. »

En homme de gauche modéré, nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles et à ces actions d'un gouvernement progressiste, qui regarde les réalités bien en face.

Dans nos démocraties occidentales où il ne se passe pas de semaines durant lesquelles des malades mentaux dangereux, libérés par on ne sait quels inconscients, des bandits en vacances pour le week-end, des parasites assassinent par jeu, violent, torturent, il ne nous semble guère douteux que toute la gauche va emboîter le pas des dirigeants algériens.

Tous les progressistes ne sont-ils pas conscients, en effet, que la défense des droits de l'homme devient ridicule quand, à la suite de la décision de quelques magistrats ou fonctionnaires réactionnaires, il n'est plus possible au simple citoyen de s'amuser ou de travailler en toute sécurité !

D'autre part, sans parler de la rédemption par le travail que les Russes et les Chinois ont expérimenté avec succès, dit-on, M. Tadeusz Grygier, directeur de la Faculté de criminologie de l'Université d'Ottawa et rescapé des camps de concentration soviétiques, ne préconise-t-il pas depuis longtemps des camps de travail pour les criminels dans le Grand Nord canadien. Cela serait bénéfique, dit-il, à l'ensemble du système pénitentiaire nord-américain. Les détenus seraient rémunérés et devraient payer leur nourriture, leur logement et leurs divertissements. Cela rendrait plus efficaces les programmes de réhabilitation des prisonniers et coûterait moins cher à l'Etat que les prisons-fortresses...

A l'avant-garde, l'Algérie comme on le voit dans sa quête de l'ordre et de la discipline.

Elle songe à la tranquillité des victimes, elle, pas au confort des criminels. Non ?

Willy BRANDT

rythme de la normalisation parallèlement à son retrait du Sinaï.

Tout progrès réalisé au cours de ce sommet donnerait un nouvel élan aux négociations sur l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La prochaine séance de ces négociations est prévue pour le milieu de ce mois.

Seule fausse note au cours de la première journée de la visite : deux manifestants d'extrême-droite se sont enchaînés à une grille devant l'hôtel où le président Sadate est descendu, pendant qu'une dizaine d'autres scandaient des slogans hostiles à la politique de M. Begin.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Michel Jobert et les ethnies de langue française
- 3 Naissances au Bois du Petit-Château
- 5 Les Francs-Habergeants à Fribourg
- 12 Au législatif de Chézard-Saint-Martin
- 15 Défaite du HC La Chaux-de-Fonds
- 17 Programmes radio-TV

Prévisions météorologiques  
Le temps sera ensoleillé et chaud.

Niveau du lac de Neuchâtel  
Hier à 6 h. 30: 429,31.

## En bref • En bref • En bref

● MILAN. — L'écrivain Lanfranco Pace et deux détenus, soupçonnés d'appartenir aux « Brigades Rouges », ont été inculpés de complicité dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Moro.

● TÉHÉRAN. — Le gouvernement iranien a décidé la fermeture du bureau de l'Associated Press à Téhéran, jusqu'à l'accréditation d'un nouveau chef de bureau par l'intermédiaire de l'ambassade d'Iran à Washington.

● BELFAST. — Le journaliste américain Pierre Salinger, ancien conseiller de presse du président John F. Kennedy, aurait été arrêté par la police de Belfast.

● ROME. — Le premier maire communiste de la Ville éternelle, M. Argan, a annoncé sa décision de démissionner de ses fonctions.

● DJAKARTA. — 26 enfants indonésiens sont morts de la rougeole la semaine dernière à Samarinda, dans l'est de Bornéo.

● MAHABAD. — A Mahabad, contrôlée désormais par les forces de l'ordre iraniennes, l'armée et les « gardiens de la révolution » se sont répartis les rôles : la première tient les hauteurs avoisinantes, les seconds occupent la ville. Les guerriers kurdes, eux, ont pris le maquis.